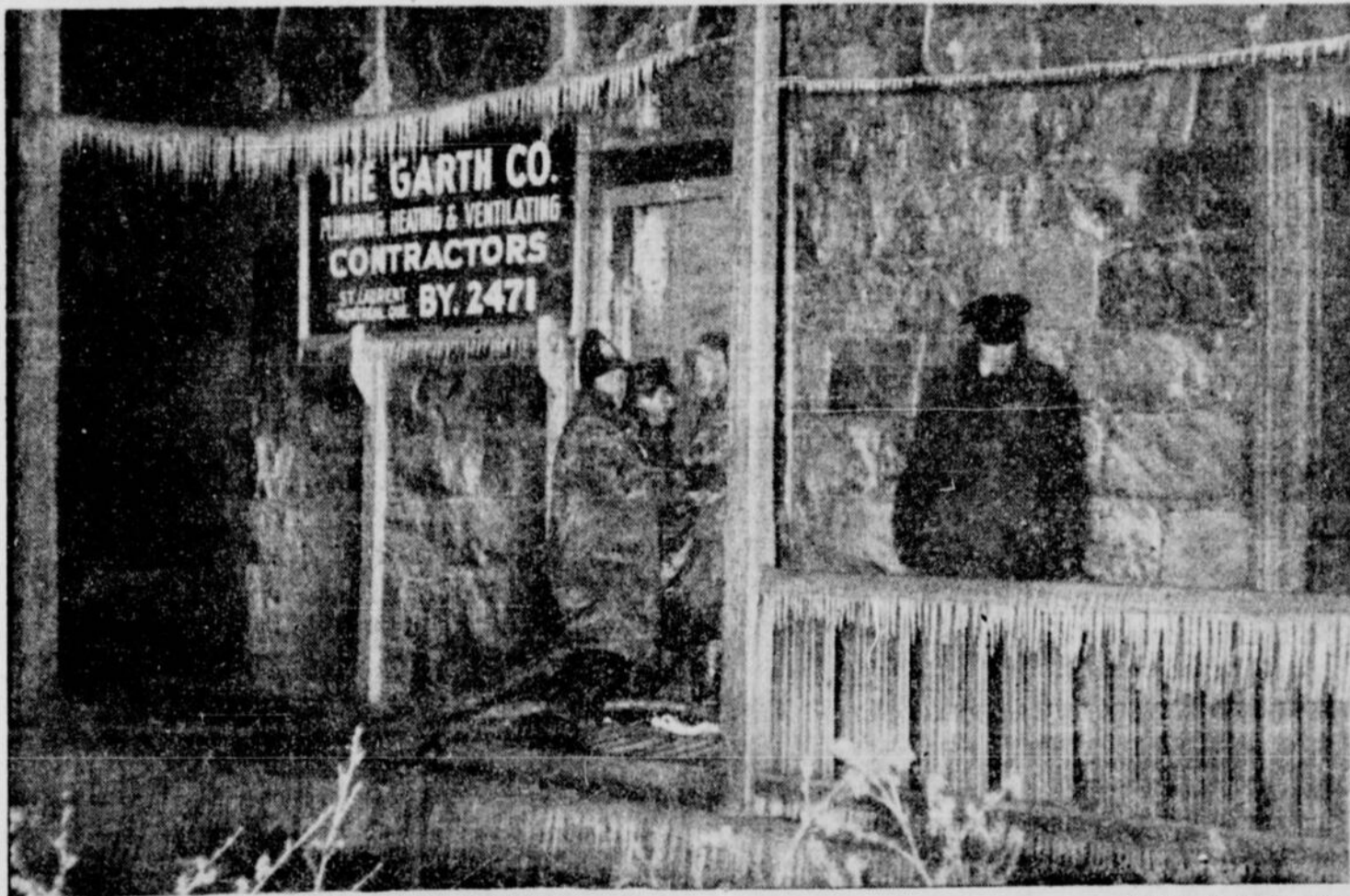


ACCUSÉ D'UNE FRAUDE DE \$87.150

SENATES READING ROOM
24127 31 D 52
OTTAWA, ONT.



\$100,000 DE DEGATS A VILLE JACQUES-CARTIER. — Six explosions ont secoué la municipalité de Ville Jacques-Cartier, hier soir, lorsqu'un incendie a éclaté dans un entrepôt de la firme Anglin Norcross Corp. Ltd, qui exécute présentement des travaux de construction pour le compte de la compagnie Pratt Whitney Aircraft. Cet entrepôt, une maison de deux étages, située en bordure du fleuve,

contenait entre autres choses, du naphte. Les dégâts se chiffrent à plus de \$100,000. Le feu a été mis sous contrôle vers 8 heures hier soir. Les pompiers de Ville Jacques-Cartier, qui travaillaient sous les ordres du chef Marcel Ste-Marie, ont combattu les flammes pendant plus de 3 heures.

(Photo Guy Lemay—La Patrie)

Un jeune homme de 26 ans, connu partout à travers la province sous le sobriquet de "Millionnaire de Granby", est présentement derrière les barreaux dans les cellules de la Sûreté provinciale, à Montréal sous une accusation d'extorsion et de fraude au montant de \$87,150.

Le suspect, identifié comme étant Georges Dubois, âgé de 28 ans, alias Johnny Smith, a été arrêté, hier soir, vers 8 h. 30, à Granby, par le sergent-détective Louis-Philippe Jasmin, de la Sûreté provinciale, qui faisait enquête dans cette cause depuis plusieurs semaines. Le policier nous déclare, ce matin, que pour faire la preuve contre le suspect, il a dû avoir recours aux services de M. Gérard Laliberté, vice-président de l'Association des ingénieurs de la radio du Canada.

Ce dernier a aidé la police à capter des conversations téléphoniques ("wire-tapping") entre le détenu et sa victime, Adéodat Marquette, riche cultivateur de Granby.

Voilà les grandes lignes des opérations frauduleuses: le détective Jasmin nous dit que Maurice Dubois, de Granby, frère du détenu, aurait le 12 janvier 1950, approché un membre de la famille d'Adéodat Marquette, lui disant qu'il avait la possibilité de passer en contrebande des automobiles des Etats-Unis au prix de \$1,400.

Il a promis à ce membre de la

(Suite à la page 13)

Un complice de Molloy s'avoue coupable d'une dizaine d'accusations

QUEBEC, 22 (P.C.) — Un autre lieutenant de Philippe-Alfred Molloy, qui a été condamné le mois dernier à 14 ans de pénitencier pour une série d'une cinquantaine de vols avec effractions dans des magasins, garages et gares de chemin de fer, a comparu hier en cour.

Charles-Victor, alias Oswald Morin, 19 ans, de St-Gervais de Bellechasse, a avoué sa culpabilité à 10 accusations d'effractions et vols ou tentatives de vols, dont deux vols dans des coffres-forts.

Pour atténuer les conséquences de ses aveux, Morin a raconté que Molloy le faisait marcher à coups de poings. De son côté, la police provinciale dit qu'elle a eu de la difficulté à retrouver Morin.

Le prononcé de la sentence a été ajourné à jeudi.

Morin a été arrêté à La Tuque durant la fin de semaine en rapport avec des vols dans les régions des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de la Beauce et de Québec.

Déjà 12 personnes ont été arrêtées en rapport aux vols que l'on attribue à la bande Molloy.

On s'attend à d'autres arrestations.



A L'EXPOSITION DE QUINCAILLERIE — La première exposition de quincallerie à être tenue dans le nouvel immeuble du Palais du commerce, angle des rues Berri et Demontigny, a été inaugurée officiellement par Son Honneur le maire Camillien Houde, hier soir, en présence d'un grand nombre de visiteurs venant de toutes les parties de la province. Sur la photo, de gauche à droite: MM. W.-R.

Berlinguette, un des organisateurs de l'exposition; H. Terreau, de la compagnie Terreau et Racine, de Québec; Louis-F. Codère, président de l'Association provinciale des grossistes; Hector Prud'homme, président de l'Association des grossistes du Canada; le maire Houde, Louis Coderre, sous-ministre du commerce et de l'industrie de la province, et Emile Saint-Pierre, second organisateur de la foire.

La réalisation du projet de canalisation du St-Laurent

TORONTO, 22 — (PC) — Le nouvel organisme créé par le gouvernement pour l'administration des travaux de canalisation du St-Laurent a l'intention de demander des soumissions pour la plus grande partie de la réalisation de ce vaste projet a dit, hier soir, le ministre des Transports, M. Chevrier.

"Nous ne savons pas exactement si cela comprendra tout le travail de construction, mais cela devrait inclure la plus grande partie," a dit le ministre dans un discours préparé à l'occasion du dîner annuel de l'Association canadienne de construction.

"Il n'est pas question que l'organisme entreprenne quoi que ce soit qui puisse être accompli aussi bien et peut-être mieux par des compagnies privées dans l'industrie de la construction."

Il a donné un estimé des matériaux nécessaires au cas où les

Etats-Unis décideraient de se joindre à la construction, mais cela ne comprend pas les centrales hydrauliques ou le développement de l'énergie électrique dans la section de Lachine. Ces matériaux se chiffrent par 70,200 tonnes d'acier trempé; 108,600 tonnes d'acier structural; 4,400 tonnes de cuivre; 7,630,000 barils de ciment et 118,700 mille pieds de bois.

Environ la moitié de ces quantités seront nécessaires au Canada avec une proportion plus considé-

nable en bois mais moindre en acier.

En ce qui concerne le Canada la moyenne annuelle de l'acier nécessaire serait d'un peu plus de deux pour-cent de la consommation actuelle annuelle tandis que les besoins en ciment seraient d'environ quatre pour-cent de plus que la consommation actuelle annuelle.

Ce projet fournira de l'emploi à 15,000 hommes "en tenant compte d'un horaire de construction accéléré visant à compléter les travaux dans cinq ans", a dit M. Chevrier. Environ 9,500 hommes seraient employés au Canada.

Faisant allusion à un passage de la loi de la canalisation du gouvernement au cours de la dernière session du parlement, le ministre a dit que le Canada est déterminé à compléter ce projet "le plus tôt possible", et de "ne négliger les puissants intérêts minoritaires qui l'ont bloqué depuis 20 ans et plus."

La remise de ce projet n'allègera pas la pression sur la main-d'œuvre ni les matériaux. Au contraire, elle peut augmenter parce que sans la canalisation le Canada et les Etats-Unis auraient besoin d'autres établissements pour fournir l'énergie électrique aux transports et autres entreprises.

Le Canada aimerait voir les Etats-Unis participer pleinement à ce projet. C'est encore le choix le plus logique et le meilleur. Seulement, le Canada ne pouvait plus attendre la participation complète des Etats-Unis. Il a choisi d'agir seul.

"Le gouvernement canadien", a dit M. Chevrier "adopte les deux alternatives, soit la mise en œuvre en vertu du traité conjoint de 1941, et aussi la réalisation du projet de canalisation par le Canada seul, jusqu'à ce qu'un des deux plans apporte des résultats tangibles."



CONFERENCIER. — M. Douglas Walkington, de la Canadian Industries Limited, qui sera le conférencier aujourd'hui au déjeuner du Kiwanis Club St-Georges Montréal, en l'hôtel Queen's, à 12 h. 30 p.m. M. Walkington a choisi comme sujet: "Cet âge atomique."

"Le Canada doit accélérer son programme de défense"

(L'hon. C.D. Howe)

TORONTO, 22 — (PC) — Le ministre de la Production de la Défense, l'hon. C.D. Howe a recommandé aux Canadiens, hier soir, d'éviter "de faire chavirer leur barque" au cours de l'année 1952.

L'hon. M. Howe était le conférencier au dîner annuel du Board of Trade de Toronto. Le ministre a déclaré qu'il ne peut certes pas prédire ce que sera l'avenir, mais cependant il est prêt à donner quelques conseils. "Par exemple, a dit M. Howe, je peux vous dire de rester calmes, en 1952 et d'éviter de faire chavirer votre barque."

L'hon. M. Howe a ajouté que rien ne réjouit les communistes comme d'apprendre que l'économie des peuples libres est chambardée par le fait que les peuples ont peur d'eux.

"Les hommes d'affaires peuvent beaucoup, a dit M. Howe, pour assurer à l'économie canadienne une ligne de conduite qui conduit à la sécurité et à une vie meilleure."

Puis le ministre, après avoir passé en revue les événements de l'année qui vient de s'écouler, a déclaré que le devoir le plus important du Canada est maintenant d'accélérer son programme de défense nationale.

"Nous avons pris quelque temps à faire démarrer les choses, a déclaré M. Howe, mais nous sommes maintenant au point où il est possible d'affirmer que dans un an, nous pourrions, en compagnie de nos alliés, faire face à toute menace d'agression."

"Depuis que le programme fédéral de trois ans concernant la défense a été institué en avril dernier, a ajouté le ministre, la production de la défense a commandé pour \$1,400,000,000 en matériel de guerre et en construction. Les livraisons ont été lentes jusqu'à maintenant, mais il y a tout lieu de croire que tout sera accéléré d'ici peu et les avions à réactions, les bombardiers, les instruments de radar, les chasseurs de sous-marins et autres armes se présenteront bientôt au rythme de la production massive.

"Selon les programmes actuels, on peut affirmer que le point culminant en ce qui a trait à la défense, sera atteint en 1953."

M. Howe a déclaré que l'an dernier, environ 22 pour-cent du revenu national a été consacré à des mises de fonds dans des domaines propres à aider à la réalisation des projets de la défense.

"Tout en assistant ainsi les industries pouvant aider directement

la production de la défense, a dit M. Howe, il a été convenu de décourager les placements d'argent moins essentiels.

"Quant à l'économie en général et au coût de la vie, je suis certain qu'en 1952 nous pourrions équilibrer les choses de sorte qu'il sera possible de préparer la défense sans bouleverser l'économie."

Réélu président de la Fédération

M. Gilbert McMillan, de Huntingdon, Qué., a été réélu président de la Fédération Canadienne des producteurs de lait qui vient de terminer ses assises de quatre jours à Montréal.

Au cours de la réunion annuelle, samedi, les autres officiers élus furent M. Gordon Loveridge, de Grenfell, Sask., et Fred J. Goodman, de Winnipeg, vice-présidents; M. Earl Kitchen, de Toronto, le Dr H. C. Bois, de Montréal, M. J. Frank Way, de Ingersoll, Ont., M. John I. Hallantyne, de Atwood, Ont., et M. C. B. Sherwood, de Norton, N.-B., directeurs.

Plusieurs délégués resteront à Montréal cette semaine pour le congrès de la Fédération canadienne des agriculteurs.

Un ouvrier perd la vie à son travail

Un homme a perdu la vie dans un accident de travail et un autre est mort à l'hôpital des suites de blessures reçues dans un accident de la circulation.

M. René Roy, 60 ans, 1528, rue Dufréne, a été mortellement blessé, hier, après midi, lorsqu'un wagonnet chargé de charbon sur une voie élevée sauta hors de la voie et fit un plongeon de trente pieds à la "Steel Company of Canada Ltd.", 2320, ouest, rue Notre-Dame. Un médecin fut mandé d'urgence, mais à son arrivée sur les lieux, il ne put que constater le décès de la victime.

M. Alfred Bulason, 64 ans, 423 est, rue Notre-Dame, a succombé hier à l'hôpital Saint-Luc aux blessures qu'il avait subies dans un accident de la circulation survenu le 8 janvier, lorsqu'il fut renversé par une automobile en face de chez lui.



MARDI 22 JANVIER 1952

22e jour de l'année — S. Vincent

Le soleil s'est levé à 7 h. 34 et se couchera à 4 h. 50

Pronostics

Le temps était clair et très froid dans la province de Québec, ce matin. Les températures variaient de près de zéro dans la région de Montréal à 30 sous zéro dans celle du Lac St-Jean. Une dépression dans le Midwest se déplace vers l'Est, entraînant la formation de nuages et des chutes de neige dans l'est de l'Ontario et de la province de Québec. La neige atteindra Ottawa à la fin de la matinée et Québec ce soir. On s'attend qu'il tombe trois à six pouces de neige; il y aura un peu de poudrière.



Régions de Montréal, des Laurentides et des Cantons de l'Est: Nuageux aujourd'hui; chute de neige continue commençant cet après-midi. Froid soutenu. Maximum aujourd'hui à Montréal, 16; à Ste-Agathe, 10, et à Sherbrooke, 12.

Régions de Québec, de la Mauricie, du Lac St-Jean et de la Baie Comeau: Ensoleillé; devenant nuageux cet après-midi. Neige commençant ce soir. Très froid. Maxi-

LA LUNE	
Prem. quart. le 3, à 11 h. 42 p.m.	
Pleine lune, le 11, à 11 h. 50 p.m.	
Dern. quart. le 20, à 1 h. 09 a.m.	
Nouv. lune, le 26, à 5 h. 26 p.m.	

SIGNE DU ZODIAQUE

VERSEAU

1952		JANVIER							1952	
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.				
..	..	1	2	3	4	5				
6	7	8	9	10	11	12				
13	14	15	16	17	18	19				
20	21	22	23	24	25	26				
27	28	29	30	31				

mum aujourd'hui à Québec, la Tuque et Rivière-du-Loup, 10, et à Chicoutimi, 5.

AUX TROIS RIVIÈRES

La jalousie ou la déception aurait causé le meurtre?

TROIS-RIVIERES, 22 — (PC) — Le procès de Marcel Milot, âgé de vingt-huit ans et célibataire d'Yamachiche, a débuté, hier, aux Trois-Rivières, devant une salle comble en Cour du Banc du Roi. La preuve de la Couronne tend à montrer aux douze jurés que la jalousie ou la déception a été le motif de l'assassinat.



Le drame s'est déroulé à la demeure de M. Antoni Lesieur, à Yamachiche, le 2 mai, vers 3 h. 30 ou 4 h., de l'après-midi.

Mlles Mariette et Thérèse Lesieur ont raconté à l'hon. juge Léon Lajoie, président du Tribunal, et aux jurés que Marcel Milot, qu'elles invitaient à partir, a brandi un revolver et a tiré à bout portant sur Mme Lesieur, et aussi qu'il a blessé, en utilisant le même revolver, l'aînée de la famille, Mariette.

Toujours selon les témoins de la

(Suite à la page 4)

S. E. Mgr Léger bénira des fiançailles à l'Oratoire.

Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, présidera demain soir, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, la cérémonie de bénédiction des fiançailles. L'archevêque prononcera également le sermon de circonstance.

A la messe de 9 h. du matin, ce jour-là, à l'occasion de la fête des fiançailles de la Sainte Vierge et de saint Joseph, le R. P. Hospice Rivest, C.S.C., qui célébrera son 25^e anniversaire d'ordination sacerdotale, chantera l'office divin. Le R. P. Emile Dequiro, C.S.C., supérieur de l'Oratoire, fera les commentaires et transmettra les vœux au jubilaire.

Réunion conjointe des Progress Clubs

En vue de l'organisation de leur prochaine Campagne du Lait, la réunion hebdomadaire des Progress Clubs Montréal et St-Laurent a lieu conjointement, aujourd'hui, en l'hôtel Mont-Royal. La réunion hebdomadaire du "St-Laurent," qui a lieu généralement tous les jeudis, a été contremandée.

La police arrête l'individu de la "Centrale du logement Enregistrée"

Il sera accusé de fraude; 1,242 noms enregistrés dans un cahier saisi dans le bureau.

L'assistant-inspecteur Georges Allain, de la Sûreté municipale, a qualifié, hier soir, de "honteux racket du logement" la Centrale du Logement Enregistrée, à la suite de l'arrestation d'un individu de 29 ans qui opérait sous cette raison commerciale. Le détenu sera traduit devant les tribunaux d'ici une couple de jours sous une accusation de fraude.

* Le prévenu est Jean Lacombe, un homme de belle apparence et portant lunettes de corne, domicilié au 4695, rue DeBullion.

L'assistant-inspecteur Georges Allain, en charge de la division est à la Sûreté municipale, nous relate hier soir la façon de procéder du suspect.

"Lacombe, dit l'inspecteur Allain avait fait paraître l'annonce suivante dans un quotidien de Montréal: 'Ouvriers qui désirent logements, nous en avons un pour vous, enfants acceptés. MA. 6183.' Et les gens appelaient."

A preuve, les 1,242 noms enregistrés dans un cahier saisi par la police au bureau de Lacombe. Ce dernier, posant à l'agent de liaison entre les propriétaires et

(Suite à la page 4)

évalué à \$35; Mme Germaine Bourgoïn, 314 ouest, rue Dorches-

(Suite à la page 4)

"L'assoiffée blonde", à la chevelure brune, a avoué seize larcins

Claire Riendeau, la célèbre "blonde assoiffée" qui a une chevelure dorée comparable pour la couleur à celle de Joséphine Baker, malgré ses 20 ans, a un cran qui ferait envie à bien des criminels de carrière.

Elle l'a prouvé abondamment hier quand pas un muscle de son visage n'a bronché sous les nombreux éclairs de magnésium lancés par 4 ou 5 photographes venus la croquer sur le vif.

Avec une parfaite indifférence, elle s'est reconnue coupable d'une quinzaine de vols commis dans différents quartiers de Montréal.

On sait que Claire s'est emparée de montre, bijoux ou argent en pénétrant dans de nombreux foyers. Elle sonnait ou heurtait à la porte et demandait à la maîtresse de maison de lui donner un verre d'eau.

Pendant que la bonne samaritaine courait au fond de sa cuisine pour désaltérer cette jeune beauté brune, que beaucoup ont vue blonde, Claire en profitait pour faire main basse sur tout objet de luxe qui lui tombait sous la main.

C'est grâce au flair d'un médecin qu'elle fut appréhendée en fin de semaine. Le juge Edouard Archambault devant qui elle a enregistré un plaidoyer de culpabilité prononcera sa sentence vendredi prochain.

La prisonnière a admis en série tous ses vols. Mme A. Laflamme, 1959 rue Maisonneuve, sac-à-main contenant \$40; Mme Paul Michaud, 1867 est, rue Ste-Catherine (app't 5), une montre Bulova valant \$65; Mme Moïse Daunet, 1410 rue Iberville (app't 4), étui de cuir avec chapelet en cristal de roche



"LA BLONDE ASSOIFFÉE" AUX CHEVEUX D'EBÈNE — Si celle que l'imagination populaire avait surnommée "la blonde assoiffée", Claire Riendeau, 20 ans, avait le gosier desséché plus souvent qu'à son tour, elle n'avait certainement pas une chevelure couleur de blé d'or quand elle est apparue dans la boîte aux accusés pour se reconnaître coupable de plus de quinze vols, devant le juge en chef Edouard Archambault. Le magistrat prononcera sa sentence vendredi, le 25 courant. La blonde assoiffée se spécialisait dans les vols à domicile, qui dans l'espace de quelques semaines lui ont rapporté près de \$400.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)



UNE REINE NOUS VISITE — La reine des Laurentides, Mlle Micheline Thibodeau, nous rendait visite hier soir, à Montréal, avant son départ, ce matin pour New-York. "Mimi", comme ses intimes l'appellent, sera couronnée prochainement à St-Jovite, au début du grand carnaval d'hiver des Laurentides, du 25 janvier au 23 février.

"Il convient que les deux langues soient à l'honneur à l'aéroport"

(M. Jean Marion)

ST-HYACINTHE, 22 — (DNC) — "Montréal étant considérée comme un aéroport international, il convient que les deux langues officielles du pays soient en honneur non seulement en théorie mais, ce qui est plus, en pratique, c'est ce à quoi Air-Canada s'applique".

Voilà ce que déclarait, hier soir, M. Jean Marion, directeur des relations extérieures françaises à la compagnie nationale Air-Canada, devant les membres du Club Richelieu-St-Hyacinthe à l'issue d'un dîner-causerie sous la présidence de M. Roger Leblond.

L'allocation du conférencier portait sur quelques aspects du bilinguisme à une compagnie de la Couronne. Après une revue sommaire de l'organisation générale d'Air-Canada, il signale que la majorité du personnel de cette compagnie nationale se recrute dans l'Ouest du pays; mais que depuis le transfert du siège local de Winnipeg à Montréal, il y a un plus grand nombre d'employés venant des autres provinces.

Parlant des méthodes d'exploitation, M. Marion dit que la "sécurité" vient en tout premier lieu. "C'est cette sécurité", affirme-t-il, "qui fait qu'Air-Canada offre au

public-voyageur un moyen extraordinairement sûr de se transporter d'un point à l'autre du Canada, en direction des principales villes des Etats-Unis, du Royaume-Uni, des Bermudes, des Antilles et à Paris, France".

Plus loin, il note encore que "le record de ses quinze ans d'exploitation est l'un des plus beaux dans l'aviation commerciale du monde entier". En passant, il rend un hommage sincère aux quelque 5,000 employés de la compagnie qui assurent ainsi un service aussi efficace, rapide et sûr.

MISE EN GARDE

En terminant, il invite ses auditeurs à se faire des propagandistes bénévoles en encourageant le transport par avion; mais leur fait une mise en garde. "Nombre de voyageurs", dit-il, "s'adressent en anglais alors qu'ils sont eux-mêmes de langue française. C'est une

(Suite à la page 4)

Thé exquis... saveur garantie
ORANGE PEKOE
"SALADA"

Le rapport annuel de la RCMP rendu public

L'affaire Gamman mise en relief

OTTAWA, 22 — (PC) — L'homme a admis que l'alcool et les pistolets font mauvais ménage. Il a été jugé coupable de meurtre et condamné à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Ainsi s'est terminée une autre cause dans les dossiers de la Gendarmerie Royale du Canada. Le coupable était Thomas Rossier, qui a tué d'une balle l'agent Alexander Gamman, de la Gendarmerie, alors qu'il tentait de s'enfuir après avoir raté un vol à main armée dans une banque de Montréal.

Cette affaire et un grand nombre d'autres causes sont racontées dans le rapport annuel de la RCMP, qui a été rendu public hier soir. Ce rapport, qui s'étend sur les douze mois qui ont précédé le 31 mars 1951, raconte comment les hommes, les bêtes et un équipement moderne ont été mis à contribution pour appréhender et faire condamner des assassins, des ébriés de coffre-forts, des vendeurs de narcotiques, des faux nonnayeurs, des contrebandiers, des faussaires, des voleurs de bestiaux et des auteurs de simples larcins.

L'affaire Rossier, même racontée dans le langage froid et peu fleuri d'un rapport officiel, est aussi palpitante d'intérêt que le roman policier le plus populaire.

On a poursuivi Rossier jusqu'en Saskatchewan et dans le Montana, où le criminel fut arrêté et ramené à Montréal, où il fut traduit en Cour. Rossier a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de tuer Gamman, qui s'est précipité sur lui au moment où il sortait d'une succursale de la Banque de Toronto, dans la côte du Beaver Hall, à Montréal. Rossier venait d'échouer dans sa tentative de vol et il fut blessé d'une balle tirée par le gérant de la banque.

102,753 ENQUÊTES

Le rapport signale que la Gendarmerie a fait 102,753 enquêtes au cours de l'année. C'est une augmentation de 14,322 cas sur l'année précédente. Cette augmentation s'explique en partie par le fait que la Gendarmerie a accepté de policer la Colombie-Britannique et Terre-Neuve. Les provinces d'Ontario et de Québec sont maintenant les seules qui ont leur propre force policière provinciale.

L'effectif de la Gendarmerie a été porté de 820 hommes à 4,985. Une campagne de recrutement a fourni de meilleurs résultats depuis qu'on a augmenté les salaires des agents.

Des agents ont fait du travail clandestin qui leur a permis de gagner la confiance de faux monnayeurs et de vendeurs de narcotiques, qui leur ont fourni les renseignements nécessaires à l'arrestation de puissantes bandes en Ontario, dans l'Etat de New-York et en Colombie-Britannique.

Le rapport a été préparé avant la récente vague de contrebande de la cigarette. Il signale tout simplement qu'au cours de l'année, "les cigarettes, les voitures automobiles et les réfrigérateurs ont gardé leur popularité auprès des contrebandiers".

Diminution dans les nouveaux logements

Le problème du logement va demeurer encore aigu, à Montréal, cette année, soulignait hier, le docteur Adolard Groulx, directeur du service de santé.

A l'appui, le docteur Groulx a fait remarquer à la Commission d'hygiène tenant une assemblée dans l'annexe de l'hôtel de ville, que la construction, en 1951, a subi une baisse sensible sur celle de 1950.

En effet, 6,900 permis de construction ont été émis, à l'hôtel de ville, comparativement à 9,010 en 1950.

Et le nombre de nouveaux logements construits est passé de 11,610, en 1950, à 8,700 en 1951, soit une diminution de 4,910.

La ja'ousie...

(Suite de la page 3)

Couronne, Thérèse Lesieur, qui est âgée de dix-neuf ans, a fui chez la voisine, Mme Nérée Ricard, et s'y est cachée dans un placard de l'étage supérieur. Quelques instants plus tard, Marcel Milot pénétrait dans la même chambre et se tirait une balle dans la tête. Transporté à l'hôpital Saint-Joseph, il s'est remis par la suite de cette blessure.

Me Lucien Comeau, C.R., procureur de la Couronne, a pratiquement terminé sa preuve. A la reprise du procès ce matin, il fera entendre le Dr Jean-Marie Rousset, de Montréal, médecin-légiste, qui a pratiqué l'autopsie sur le cadavre de Mme Lesieur.

La défense est dirigée par Me Léon Méthot, C.R., et Me Jean Méthot. Elle a fait grand état, hier, du fait que, le 1er mai au soir, veille de la tragédie, Marcel Milot et Thérèse Lesieur ont assisté ensemble à une représentation de la pièce intitulée: "Les deux gènes". La représentation a eu lieu à Yamachiche et il y avait parmi les personnages quelqu'un dont la demande en mariage n'aboutissait pas et qui tirait du revolver.

Dans l'après-midi, du 2 mai, avant le drame, Marcel Milot a invité Thérèse Lesieur à une séance de cinéma et celle-ci a refusé.

Les témoins, interrogés à ce sujet, ont déclaré au Tribunal que Milot et la jeune Thérèse n'étaient "sortis" ensemble que comme copains, à l'occasion, mais qu'il n'y avait pas eu, entre eux, de fréquentations régulières.

Mme Ricard a raconté que, à quelques reprises, Marcel Milot s'est rendu chez elle. Sa demeure est voisine de celle de la famille Antoni Lesieur. Là, Milot a regardé d'une fenêtre à l'autre, dans la maison des Lesieur et, à plusieurs reprises, il est sorti en grommelant: "Ils veulent l'avoir, ils l'auront".

Milot aurait de plus, en présence de Mme Ricard, fait une grande colère au matin du 2 mai, en racontant que la jeune Edith Lesieur, sœur de Thérèse, avait prétendu les avoir vus — Thérèse et Marcel — s'embrasser durant la représentation des "Deux Gènes" à la salle des Chevaliers de Colomb.

On a mis une heure environ hier matin à choisir les douze jurés, parmi les cent sept qui s'offraient à l'appel. Il y eut un grand nombre de mises à l'écart, de récusations pour cause et de récusations péremptoires.

"L'assoiffée blonde"...

(Suite de la page 3)

ter, porte-monnaie contenant \$43; Mme A. Fiset, 875 avenue Stuart, à Outremont, \$55 en billets de banque; Mme Michel Costello, 4565, rue Delorimier, porte-monnaie contenant \$10; Mme Clodémir Guenette, 2031, rue Harmony, sac-à-main et \$450; Samuel McHaffey, rentier, 4227 rue des Erables, porte-monnaie et \$10; Mme Eugène William, 4650 rue Parthenais, \$18.25 et porte-monnaie; Mme Napoléon Daragon, 2475 est, rue Sherbrooke, porte-monnaie et \$22.50; Mlle Maria Daljon, 1476 rue Maisonneuve, couturière, porte-monnaie et \$10; Mme Alphonse Charlebois, 2145 rue des Carrières, porte-monnaie et \$10; Mme Henri Tougas, 1504 rue Cuvillier, laquet et chaîne, d'une valeur de \$20; Mme A. Lafleur, 1247 rue St-Hubert, sac-à-main et \$15; Mme Jacques Bouchard, 4716 rue Rivard, chapelet valant \$6; et enfin Mme P. Lapierre, 5223, rue Garnier, sac-à-main et \$23.



CHEZ LES AGRICULTEURS...

Le premier ministre du Canada, le très hon. Louis Saint-Laurent, qui adressera la parole ce soir, à l'hôtel Windsor, à un banquet de la Fédération canadienne de l'agriculture. Le congrès de cette fédération débute aujourd'hui au Windsor. Il durera quatre jours.

La police arrête...

(Suite de la page 3)

Les ouvriers qui se cherchent un logis, convoquait à son bureau ces derniers. Là, il leur remettait 4 adresses après que le client lui eût remis la somme de \$3.

Or, voici que dans la plupart des cas, le client se rendait aux adresses obtenues, mais il n'était pas question de logements à louer à ces endroits; et beaucoup de ces adresses ne correspondaient à rien et donnaient sur des terrains vants.

Aussi après avoir reçu un grand nombre de plaintes, la police a fait son enquête.

Or hier soir, à 7 heures, l'assistant-inspecteur Georges Allain, accompagné des sergents-détectives Emmett MacDonald et Hervé Brooks, se rendirent chez Lacombe et ils opérèrent son arrestation. Après lui avoir produit le mandat d'arrestation, ils opérèrent la saisie des principaux documents trouvés dans son bureau. Le principal fut le livre où Lacombe tenait la liste détaillée, alphabétique et chronologique de ses clients. Le dernier en liste était M. Nadeau.

A \$3.00 chaque client, Lacombe s'était ramassé depuis le 13 août dernier, la jolie somme de \$3,726.

L'inspecteur Allain nous avait hier soir que c'était là "le pire racket, le racket le plus honteux, parce que la victime en est l'ouvrier qui a grandement besoin de logement et qui n'a pas d'argent à jeter par les fenêtres".

L'inspecteur Allain ajoute que les ouvriers qui se rendaient au bureau de Lacombe, devaient souvent perdre une journée de travail. Ils en perdaient ensuite d'autres à visiter les logements fictifs à louer.

Aucune décision prise sur la vente de cette viande

S'il est des Montréalais qui languissent de ne pas pouvoir se procurer, à Montréal même, de la viande de cheval, ils devront se résoudre à faire face pendant quelques mois encore aux mêmes difficultés.

Hier, la Commission d'hygiène de la ville de Montréal a siégé pour étudier les recommandations formulées par le service d'hygiène en vue de permettre la vente de la viande de cheval, dans les limites de la ville de Montréal, mais les membres de la Commission ont cru devoir apporter des modifications au projet de règlement qui avait été préparé relativement à la légalisation de la vente de cette viande qu'il est actuellement défendu de vendre et de consommer dans les limites de la ville de Montréal.

Après avoir étudié pendant un certain temps le projet de règlement, les membres de la Commission ont décidé de remettre à la prochaine réunion, au début de février, la continuation de l'étude de

Deux incendies causent des pertes de \$100,000

Deux incendies, l'un dans le port, de Montréal et l'autre à Ville Jacques-Cartier, ont causé des pertes matérielles évaluées à plus de \$100,000, mais heureusement on n'a à déplorer aucune perte de vie et personne ne fut blessé.

Par une température sous zéro les pompiers se sont rendus dans le port de Montréal, au pied de la rue Saint-Pierre, où les flammes ravageaient un cargo des Grands Lacs, en hivernement à Montréal. L'incendie qui semble avoir été allumé par un poêle défectueux a détruit deux cabines et un certain équipement. Les pompiers de trois casernes ont rapidement maîtrisé les flammes qui ne purent se communiquer à tout le bateau à cause de ses murs en métal.

Six explosions ont marqué l'incendie d'un entrepôt de la "Anglin Norcross Corp. Ltd." à Ville Jacques-Cartier, à cinq heures hier après-midi, causant des pertes évaluées à environ \$100,000. Des jarils de naphte ont causé les explosions à ce chantier temporaire de la compagnie qui effectuait présentement la construction d'un nouvel établissement pour le compte de la "Frat Whitney Aircraft Co.". Les flammes ont été maîtrisées vers les huit heures hier soir, soit trois heures après le début de l'incendie. L'entrepôt de deux étages a complètement été détruit.

Pyromaniaque recherché

La police est à la recherche d'un pyromaniaque qui a mis le feu à plus de 7 endroits différents dans le quadrilatère formé des rues Ville-neuve, Marie-Anne, St-Laurent et l'avenue du Parc, depuis le 10 décembre dernier.

Il ne s'agit pas évidemment d'incendies considérables, car les pompiers en ont raison rapidement, mais ils éclatent toujours de façon similaire, dans les escaliers arrière des domiciles.

Le lieutenant-détective Joseph Laroche, chef de l'escouade des détectives municipaux rattachés à la Commission des incendies, rapportait hier soir que deux suspects ont été interrogés jusqu'ici en marge de ces incendies récents. Tous deux ont été relâchés, mais on croit que l'un des deux soit l'individu en question.

Plus grande propreté exigée des laitiers

La livraison du lait sera surveillée plus sévèrement, à partir du 1er avril prochain, d'après une déclaration qui a été faite, hier après-midi, à l'issue de la première séance de l'année de la Commission

d'hygiène de Montréal.

On ne tolérera plus par exemple que les caisses à lait et des bouteilles vides soient placées sur des supports à l'extérieur des voitures à traction animale, pendant le transport et la livraison.

Le docteur Groulx a annoncé que cette décision a été prise après avoir constaté qu'il est impossible d'obtenir la coopération requise pour que ces contenants à lait placés sur des supports, soient protégés contre la poussière la boue et tout autre danger de contamination.

Chez les aveugles ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB ST-LAURENT DES AVEUGLES

Une assemblée générale du Club St-Laurent des Aveugles aura lieu ce soir, à la salle Moose, 1173 rue Drummond. On y discutera des points suivants:

1. — Pendant que certaines villes importantes du Canada émettent des laissez-passer aux aveugles qui leur permettent de circuler gratuitement en tramway, Montréal fournit le passage gratuit aux guides, mais les aveugles doivent payer leurs billets. Le Club St-Laurent fera les premières démarches auprès de la Commission de Transport afin d'en finir le transport gratuit, par autobus ou tramway, pour les aveugles, qu'ils soient accompagnés ou non de guides.

2. — Etant donné que, cette année, le Club St-Laurent joue un rôle de premier plan dans l'organisation de la Semaine de la Canne blanche, qui aura lieu du 10 au 16 février prochain, l'Assemblée sera marquée par une discussion approfondie de tous les aspects de cet événement. On fera appel à la bonne volonté de ceux qui voudront se faire auxiliaires bénévoles et contribuer ainsi au succès de cette Semaine. Les résultats devraient se manifester par une meilleure compréhension et assistance du public à l'égard de l'aveugle muni d'une "canne blanche", dans la rue ou les endroits publics.

3. — On communiquera, enfin, un bref compte-rendu du congrès annuel du Conseil Canadien des Aveugles récemment tenu à Halifax.

"Il convient que les..."

(Suite de la page 3)

malle et ce n'est pas le bon moyen de promouvoir l'effort français. Il convient de le faire en français pour le prestige de la langue française, qui a droit de céans au Canada, dans les dix provinces et dans les villes et villages. C'est un droit constitutionnel qui doit être observé par les premiers occupants. A Preswick, à Londres, à Amsterdam et à Paris, la bienvenue est souhaitée dans la langue de Shakespeare et de Corneille. A Montréal, on semble ignorer l'une des deux grandes races qui contribuent au maintien de la paix par mille et une manières."

G. MARTINEAU & C^{IE}
BRANDY
FRANÇAIS SPÉCIAL

★ ★ ★
PRODUIT FRANÇAIS

Déjeuner-causerie des HEC

Le Vatican se déclare en faveur de l'U.N.E.S.C.O.

A leur déjeuner de cette semaine, les diplômés de l'École des Hautes Etudes Commerciales ont demandé à un de leurs membres, M. Benoît Brouillette, de parler de l'U.N.E.S.C.O. où il a passé un an et demi.

M. Brouillette a répondu à ses auditeurs en disant ce qu'est cet organisme spécialisé des Nations Unies dont le siège est à Paris, mais dont l'action s'exerce à travers le monde dans 64 Etats membres.

"Comme tout ce qui se rapporte à l'éducation et aux activités culturelles, le travail de l'U.N.E.S.C.O. vise moins à des résultats spectaculaires qu'à exercer une influence durable et de longue haleine", a déclaré le conférencier. "Cet organisme sert à coordonner les efforts de tous les hommes de bonne volonté en vue de répandre l'éducation, d'améliorer ses méthodes, de permettre l'accès à l'éducation, de promouvoir l'idée de paix, sans laquelle le progrès spirituel de l'humanité serait un vain mot. L'U.N.E.S.C.O. exerce donc une sorte d'apostolat d'ordre moral plutôt que politique, et s'intègre ainsi dans l'idéal des Nations-Unies".

"Avec un budget d'environ \$3,500,000, les moyens matériels dont dispose l'U.N.E.S.C.O. sont fort restreints. Il faut que tous les Etats membres participent de leur propre initiative à cette oeuvre. Le Canada fait déjà sa part mais il aurait intérêt à ce qu'il soit représenté d'une façon plus active par un Conseil qui s'occuperait de mieux diffuser dans toutes les provinces les résultats des travaux de l'U.N.E.S.C.O., et en nommant auprès de cet organisme un délégué permanent comme l'ont déjà

fait une vingtaine d'autres Etats membres.

"On a manifesté une certaine inquiétude au Canada, voire même de la méfiance, vis-à-vis de l'U.N.E.S.C.O." a ajouté M. Brouillette. "Qu'on se rassure: de telles craintes ne se justifient plus depuis que l'observateur du Vatican s'est déclaré durant les deux dernières conférences générales en faveur de l'oeuvre de l'U.N.E.S.C.O., disant "qu'elle s'exerce selon les vues de l'Eglise, qui depuis 2000 ans poursuit le noble but d'instaurer la paix parmi les hommes".

Pour appuyer cette thèse le conférencier cita un passage du discours prononcé au cours d'une séance de l'U.N.E.S.C.O. par Mgr Roncalli, nonce apostolique à Paris, dans lequel il est dit notamment: "L'Eglise catholique n'a aucune méfiance contre l'U.N.E.S.C.O. et les catholiques doivent favoriser de leur mieux les travaux de cet organisme des Nations-Unies".

M. Benoît Duchesne présenta le conférencier et rappela que M. Benoît Brouillette fut prêté par les HEC à l'U.N.E.S.C.O. où il occupa le poste de coordonnateur d'études des stages et participa à l'inventaire des ressources naturelles des pays membres. M. Brouillette fut également le chef de la délégation canadienne au congrès de la conférence internationale de géographie à Lisbonne.

Docteur en géographie de la Sorbonne, professeur de géographie à la faculté des lettres de l'université de Montréal, M. Benoît Brouillette est également professeur aux HEC.



DEJEUNER-CAUSERIE DES HEC — M. Benoît Brouillette, professeur de géographie à la faculté des Lettres de l'Université de Montréal et professeur aux HEC, a donné, hier midi, devant les membres de l'Association des diplômés des HEC, ses impressions sur l'U.N.E.S.C.O. M. Brouillette passa un an et demi au service de cet organisme des Nations Unies. Sur notre photo, de g. à d.: M. Paul LeBlanc, président de l'Association; M. Benoît Brouillette et M. Benoît Duchesne, président des déjeuners-causeries.

Dans la zone de Suez

Fouille des cimetières à la recherche d'armes

ISMAILIA, zone du canal de Suez, 22 — (PC) — De nombreux détachements britanniques continuent, aujourd'hui, de fouiller les cimetières catholiques et musulmans, les autorités soupçonnant les irréguliers égyptiens d'y avoir enterré des armes et des munitions.

Un aumônier catholique et un fonctionnaire des Affaires civiles britanniques accompagnaient les soldats pour s'assurer que les tombes ne seront pas volées.

Le quartier général britannique a annoncé aujourd'hui que les autorités égyptiennes d'Ismaïlia ont décliné, sur l'ordre du gouvernement, l'invitation faite à un Mullah (membre du clergé musulman) d'assister aux perquisitions.

La visite des cimetières a commencé hier et a été interrompue cette nuit par une violente échauffourée entre les troupes et les irréguliers.

Les Britanniques assurent avoir détérré hier près de 7,000 cartouches de 40 mm. et de grandes quantités de munitions de carabines et autres armes à feu.

Un canardeur, resté seul dans un cimetière après la bataille de la nuit dernière, a été fait prisonnier aujourd'hui. Il n'a pas offert de résistance.

Dans l'entretemps, les hauts fonctionnaires britanniques et américains ont institué des enquêtes dans le but de découvrir l'origine des balles sous lesquelles une religieuse américaine, Soeur Anthony, est tombée samedi, durant une bataille en-

tre Britanniques et irréguliers égyptiens autour d'un couvent d'Ismaïlia. M. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, a chargé M. Lamar Mulliner, consul américain au Caire, de faire à Ismaïlia une enquête privée.

De leur côté les Britanniques ont entrepris une enquête officielle. Ils

ont affirmé que Soeur Anthony a été tuée par des Egyptiens.

Le ministre de l'Intérieur, M. Fouad Serag el Din, a déclaré hier soir que l'enquête instruite par les Egyptiens eux-mêmes "prouve au delà de tout doute" que la religieuse est tombée sous des balles anglaises. L'autopsie a révélé, a-t-il dit, que les projectiles avaient été étirés de loin.

Les journaux égyptiens réclament de nouveau aujourd'hui la rupture des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne. On se souvient que l'Egypte a rappelé son ambassadeur à Londres il y a un mois, sans toutefois rompre formellement. L'ambassadeur de Grande-Bretagne est toujours au Caire.

La presse continue également de soutenir que les Britanniques servent de la mort de Soeur Anthony pour inciter les Etats-Unis à les aider à conserver la zone du canal de Suez.

L'impérialisme communiste menace le sud-est de l'Asie

NORTH BAY, Ont., 22 — (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, a donné l'avertissement, hier soir, que la situation du sud-est de l'Asie est "infiniment menacée" par l'impérialisme communiste.

Cette situation existe, a-t-il dit, "parce que le danger peut se traduire non pas par une agression ouverte qui nous mettrait en face de la réalité, mais par l'aide de ceux qui déjà combattent les gouvernements locaux."

"Il se peut qu'il n'y ait pas de violation directe de la paix comme en Corée et conséquemment il ne peut y avoir de raison établie pour la défense", a dit M. Pearson au cours d'un discours préparé à l'occasion du dîner annuel de la Chambre de Commerce de North Bay.

La Birmanie et la Malaisie "sont un exemple de ces situations extrêmement difficiles".

En Europe, a dit M. Pearson, la situation est "un peu meilleure" et le pacte Atlantique par l'unité et la force grandissantes inspire un peu "d'espoir" pour l'année courante. Il y a "moins d'inquiétude" au sujet de l'Europe que l'an dernier.

Mais, ici aussi, il y a un nouveau danger parce que le Kremlin peut bien avoir révisé ses plans d'agression directe contre l'Europe libre en instituant une campagne visant "à saper nos forces, à affaiblir notre résistance, et à saboter notre résolution d'union et de force".

"Nous devons nous défendre contre ces tactiques et cela ne sera pas facile parce que ce sera une campagne de la guerre des idées. Ainsi, la défense doit être positive et constructive".

Ce serait une tragédie que notre "faiblesse" soit la cause d'une attaque militaire. Aussi, "il ne serait pas sage de provoquer une faiblesse économique et politique en tentant de s'armer trop rapidement et cela

partout". Ceci est le danger pour l'Europe instable au point de vue économique.

Tandis qu'il y a moins d'inquiétude en Europe elle grandit en Asie où les lignes de défense contre l'agression communiste sont infiniment supérieures à la largeur de la péninsule coréenne plongée dans la guerre.

Il serait impossible de maintenir ces lignes au niveau de la force militaire nécessaire avec les ressources disponibles actuellement. C'est précisément pour cela qu'il est encore plus important que la participation occidentale dans la défense de l'Asie repose sur une base politique solide alliée au progrès national et économique.

Cette participation ne doit "pas subir l'influence de l'injustice sociale, de la discrimination raciale ou de réactions politiques".

"Si l'Asie passe dans le camp communiste, et nous devons nous rendre compte au moins de cette possibilité, ce ne sera pas par amour pour la Russie ou pour Marx, mais bien parce que les agents de la Russie et de Marx auront pu marier la révolution au désir d'assouvir sa faim, d'avoir un foyer et de regarder en face.

"C'est uniquement par leur politique et leurs sacrifices que les populations de l'Asie pourront obtenir ces bénéfices.

"Seulement, nous pouvons les aider quelque peu, matériellement, et aussi par notre compréhension de leurs aspirations en leur donnant l'assurance que nous collaborons avec elles dans la solution de leurs problèmes."



HON. PAUL BEAULIEU, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, qui célèbre aujourd'hui son 50^e anniversaire de naissance.

L'habileté du pilote empêche un accident d'un Vampire du CARC

Un appareil à propulsion Vampire a failli être la cause d'un nouvel accident à St-Hubert récemment et des ingénieurs du CARC venus d'Ottawa font présentement enquête sur les circonstances qui ont empêché l'appareil de décoller normalement à cet aéroport.

Le Vampire, piloté par le lieutenant d'aviation Gerald McCaughey, 26 ans, demeurant à 1166, boulevard Laird, Ville St-Laurent, a failli s'écraser sur le sol au moment où il prenait son vol.

On se rappelle que c'est dans un accident du même genre que le pilote Jean Rivest a perdu la vie il y a quelques semaines.

Le pilote McCaughey faisait une envolée d'entraînement lorsqu'il remarqua une pièce d'une aile qui se déplaçait et bouchait partiellement une prise d'air modifiant complètement les caractéristiques de vol de l'appareil. Le pilote prit immédiatement la direction de la piste et atterrit à une vitesse d'environ 160 milles à l'heure n'osant pas diminuer à 130 qui est la vitesse normale d'atterrissage des Vampires. Il filait encore à une vitesse de 50 milles à l'heure lorsqu'il arriva à la fin de la piste. Il fit exécuter un virage brusque à son appareil afin de ne pas dépasser la piste et le Vampire alla s'arrêter dans un banc de neige. Le pilote McCaughey ne fut par blessé. Par contre, deux réservoirs à gazoline furent endommagés. Des porte-parole du CARC di-

sent que le pilote McCaughey a agi pour le mieux dans les circonstances.

CONVOCAION

Le Paint and Varnish Club de la province de Québec aura comme conférencier invité à sa réunion de janvier, lundi le 21 janvier, à 12 h-30 p.m., M. Charles-C. Pettet, gérant général de la Canadian Paint Varnish and Lacquer Association. Le conférencier parlera de "La stabilité de la législation des prix appliquée à cette industrie particulière".

Vente de Clavigraphes

UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs

Machines à additionner
Gestétyp
de chèques
Professeurs
Calculateurs
Duplicateurs



Miméographes
Dictaphones et classeurs

N. Martineau & Fils

1019, RUE BLEURY
entre les rues Vitré et Lagacchettier
Loyer • Vente • Achat • Service
REINR 2318 — MONTREAL

Le développement minier ne peut suffire à la demande

OTTAWA, 22 — (PC) — Le développement mondial dans le domaine minier ne peut plus suffire à la demande pour les minerais a dit, aujourd'hui, une autorité américaine aux membres de l'Institut Canadien des mines et de la métallurgie.

M. Elmer W. Pehrson, chef de la section des minerais étrangers du bureau des mines des Etats-Unis déplore "le manque d'intérêt que peut susciter le capitalisme dynamique" et dit que malgré tout le Canada semble destiné à jouer un rôle de premier plan dans le monde minier.

Parlant à l'occasion de 54e congrès annuel de l'organisme, M. Pehrson avait intitulé sa causerie "La place du Canada dans le monde entier".

Soulignant que les ressources mondiales de minerais connus, particulièrement les métaux, sont incapables de répondre aux besoins militaires et civils actuels, il a dit que même avec l'avènement d'une paix stable soudaine la demande continuera.

"Si une partie de l'énergie appliquée actuellement aux préparatifs de destruction en cas de guerre, l'était au lieu, au développement progressif des régions arrières, les possibilités de consommation des minerais seraient énormes".

"Déjà le Canada est un des plus importants fournisseurs au monde de plusieurs minerais stratégiques.

"Le Canada est un producteur important de métaux non ferreux alors que les signes de rareté sont de mauvais augure."

"Dans ces vastes régions non encore explorées reposent les plus grandes possibilités métallurgiques du monde."

"Ces facteurs, de même que l'industrie minière efficace du Canada, commencent déjà à se faire valoir dans d'autres parties du globe, et son sens clair des affaires qui lui fait reconnaître l'importance de la vie minière indiquent que le Canada est destiné à occuper une place prépondérante dans le monde minier de l'univers."

Troisième mandat au docteur Caza

VALLEYFIELD, 22 (P.C.) — Le Dr O.-E. Caza a été réélu hier, par acclamation maire de Valleyfield



Le docteur O.-E. CAZA

pour un troisième mandat consécutif.

Trois conseillers ont également été réélus. Ce sont: MM. Antonio Assolin, dans le quartier Maisonneuve; Georges Leduc, dans le quartier Bellerive-Ouest, et Delphis Gagnier, dans le quartier Bellerive-Est.

Les municipalités sont mieux aidées par l'Union Nationale

"Jamais de mémoire d'homme l'autorité du Conseil municipal n'a été plus respectée et mieux reconnue dans la province de Québec qu'elle l'est depuis l'avènement au pouvoir de l'Union nationale. Nous pourrions même affirmer sans crainte de nous tromper, que jamais depuis la Confédération les Conseils municipaux de nos villes et de nos paroisses rurales n'ont reçu autant d'aide et autant de sollicitude qu'ils en reçoivent aujourd'hui du gouvernement actuel," a déclaré, au poste CKAC, M. Georges-Octave Poulin, député de l'Union Nationale pour le comté de Beauce.

M. Poulin, qui est secrétaire-trésorier de la paroisse de St-Martin de Beauce depuis trente-trois ans, a consacré sa causerie d'un quart d'heure aux affaires municipales.

"Pour bien nous convaincre de ces vérités", dit M. Poulin, "nous n'avons qu'à nous reporter quelques années en arrière, alors que la province était administrée par les rouges de Québec. Nous en arrivons vite à la conclusion que les municipalités de villes et plus particulièrement les municipalités rurales étaient dans l'abandon absolu et presque accueillies à la banqueroute."

"Sous le régime libéral, le problème était angoissant pour nos conseils municipaux, car le gouvernement du temps ne s'occupait pas d'eux. Nos maires et nos conseillers municipaux se rappellent que dans ce temps-là, ils étaient obligés de s'occuper seuls de l'important problème de protection contre l'incendie et dans la très grande majorité des cas, pas un sou ne leur était accordé par le gouvernement".

Le conférencier continue en traitant de toutes les branches d'administration municipale: voirie, travaux publics, éducation, etc. disant que le gouvernement de l'Union Nationale a pris à sa charge, souvent dans toute son entité, des dépenses qui autrefois étaient laissées entièrement aux municipalités.

"Aujourd'hui les budgets de nos conseils municipaux sont dégrèvés dû au fait que l'Union Nationale a compris la situation et aide efficacement les municipalités. Quel contraste, mesdames et messieurs, entre ce qui se passe aujourd'hui sous l'Union Nationale et ce qui se passait autrefois sous les régimes libéraux."

Remise de 2 agneaux au Souverain Pontife

CITE DU VATICAN, 22. (Reuters) — Sa Sainteté le Pape a béni et caressé deux agneaux qui lui ont été présentés par le Chapitre de St-Jean de Latran, l'une des quatre basiliques de Rome, au cours d'une traditionnelle cérémonie annuelle marquant la fête de sainte Agnès, martyre romaine.

Les petits agneaux, installés dans des paniers garnis de rubans et de fleurs, avaient d'abord été bénis dans la vieille église de Sainte-Agnès avant d'être présentés au Souverain Pontife.

Après la cérémonie au Vatican les agneaux ont été transportés au Monastère de Ste-Cécile.

La laine de ces agneaux servira à la confection d'un pallium, qui est un symbole de la puissance épiscopale.

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MARDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (580)	CBM (940)	CJAD (800)
6:00	Revue et sport Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	L'histoire et bon appétit Sport-Quos de... Nouvelles	Yvan l'intrépide Nouv. de sport En dinant	Sérénades Nouvelles Sport & 3 ans	Prog. Brading Par. de la ch. Sport (6.55)	Variétés Nouvelles Commentaires	Nouvelles et Ballroom
7:00	Carr. de la ch. Nazaire et Barn Tangos	Crois chapelet Oncle Paul Chansons Petites histoires	Un homme et... Métropole Peinture de la Dans la coulisse	Booth Jack Smith Voice of the Make mine...	Revue Nouvelles (7.55)	Sunshine society The Commodor 'Etat	Nouvelles Dow Award Sh Peggy Brooks Sports
8:00	Chas Magnande Mus. sud-amér.	Faubourg & Rue des pigeons Aline d'or Nouvelles	Idées en marche Conc. symphon.	Search of ourselves Concert	Stoiles Nouvelles (8.55)	Now I Ask You The Hollywood	Bold Venture Mr & Mrs. North
9:00	Studio d'art Nouv. (9.55)	Horizons dorés Aube incertaine	Ecole des par.	Théâtre	Banco Banco Raconteur Nouvelles (9.55)	Mr. Glencannon Concert	Turnabout Johnny Dollar
10:00	Studio d'art Nouvelles Sport (10.50)	Points de vue Chant du soir Douce musique Nouvelles	Nouvelles L'Etat Chansons	Faithfuly yours Bustle & Beans Théâtre	Paris swing Nouv. (10.55)	Nouvelles Round-up elevater square	Nv. & Sports Panfare sports Sérénade
11:00	Danse à Mont'l	Sport Chantier Orchestre	Adagio Fin du jour	Nouv. - Man about midnite	Mal Segun et the bands Nouv. (11.55)	Nocturne Scheberszade	Sports Prélude
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et arch.	Fin	Nouvelles et fin	Musique	Fin	Musique

MERCREDI

A.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (580)	CBM (940)	CJAD (800)
6:00	Messe du jour Réveil provin. (6.50) Ouvert.	Actualités Guy Darry Marche du jour Oratoire St-J.	Nouv. et Opéra de 4 sous	Nouvelles Daybreak	Nouvelles Musical Clock Nouv. et mus.	Aux fermiers Aux fermiers Nouv. (6.55)	Alarm Clock Club
7:00	Of. au S.-O. sur Revue métro-polaire	Nv et E Dorval Louis Bélanger	Radio-journal Élévations Rythme	Nouvelles et Daybreak	Nouvelles Musical Clock	On prend le café Nouv. (7.55)	Nouv. & Concert Corner Nv. & Concert
8:00	Of. au S.-O. sur Revue métro-polaire	Nv et E Dorval Louis Bélanger	Radio-journal Élévations Rythme	Nouvelles et Daybreak	Nouvelles Musical Clock	Messieurs Dames (8.55) News	Nouv. et mus. Dégustons Panfare
9:00	Poèmes Au bal musette (chanson vedette canad. Nouv. (10.55)	Actualités et Vies de vous	Nouv.-Chansons P'tit train	Nouv.-Breakfast Club	News Harmonie Claire Wallace Money man	Roger Baulin (9.55) News	Musique Prog. scolaire
10:00	Heure féminine	Actualités et Chansons Vedettes canad. Nouv. (10.55)	Sur nos ondes Chansonnettes Entre nous Je vous ai tant	Franc. Louvan Mét Raconteur Troubadours	Take a hint Brighter day Bing Crosby	Prix Weegee Album des fêtes (10.55) News	Kindergarten Grant & Brett Song shop
11:00	Heure féminine	Actualités (11.05) Casino	Franc. Louvan Mét Raconteur Troubadours	Date with Fran Break the bank	Nouvelles et Bert Taylor Kate Aitken Widder Brown	Par. de la ch. (11.55) News	Road of life Big sister F. P. Farrell Laura
12:00	Heure féminine	Nouvelles et Table tournante Joyeux soupas Le sourire	Jeunesse dorée Rue Principale Réveil rural	Jack Berch Guy Lombardo Nouvelles Devitt drops in	Nouvelles News Que Nouv. et Sports Our gal	Parade de la chansonnette	Nouvelles BBC Chief problem Enns, rurale
1:00	Radio-journal et Heure féminine	Nouvelles Ref. de Paris Musique SVP	Quelles nouvel. Tante Lucie Fins gourmets	Nv.-Showcase Rendez-vous Nouv. (1.55)	Nouvelles et Pop concert	Nouv. et Par. de la ch. (1.55) Nouv.	Nouvelles Happy Gang Musical kitchen
2:00	Mémoires	Nouv.-Revue Michel Noël	Grande sœur Maman Jeanne Ardent voyage Lettre à une...	Double or nothing Perry Mason Curtain calls	Nouv.-Chant second spring Nora Drake Memory lane	Hit on Parade Nouv. (2.55)	Voyage Chief problem Mus. Memoirs
3:00	Mémoires	Act et les cordis Montréal-Paris A. haq. refrain	Chefs-d'oeuvre	Marg. McBride Club Calendar Tello-Test	Nouvelles et Eva Time Showtime	Par. the asking Nouv. (3.55)	Life can be... Ma Perkins Pepper Young Right to Happ.
4:00	Radio N.-Dame Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Act. et évènements sociaux Farino Monarch R. Sud-améric.	Les malades Mélodie de la musique	Joining eight Dr M. Lane Memory time	Nouv. et Recor Shop Who Am I?	Art. can. diens Uncle Troy Par. de la ch. Nouv. (4.55)	Words & music Strike it rich
5:00	Carr. de la ch.	Actu liés et Ryth. de danse Chans. rythm. R. aux réponses	Le 5 h 30	Western swing Oncl Troy	Nouvelles et Mark Fraib Ballroom	Chansonnettes Nouv. (5.55)	Musique Maggie Miggins Don Messer
6:00	Nouv.-Sport Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	L'histoire et Bon appétit Forum sports Nv. chez-nous	Yvan l'intrépide Nouv. et sport Revue En dinant	Sérénades Nouvelles Sport & 3 ans	Nouvelles et Ballroom	Prog. Brading Chansonnettes Nouv. et sport	Variétés Nouvelles Commentaires Mu. lque
7:00	Echo d'outre-mer Nazaire & Barn Accord'ion	Crois chapelet Oncle Paul Chans. RCAF Petites histoires	Un homme et... Métropole Peinture de la... Piano	Booth Jack Smith Club 15 Make mine...	Nouvelles Dow Award S. Peggy Brooks Sport	Par. de la ch. Transfigured night	Jimmie Sudler Mercredi soir Mariage de Figaro—Mozart
8:00	Humour & mus. Jolies voixes Nouv. (8.55)	Faubourg & Rue des pigeons Trois cloches Dernière heure	Ceux qu'on aime Musique canad.	Boston blackie Great Gasser-sheve	Purmit Mr & Mrs North Memory	Conférence demain The Lady's not for... Ch. Fry	"
9:00	Studio d'Art Nouv. (9.55)	Quatuor	Radio-Carabin	It happened h... Méloides Piano	Théâtre	Take a shanew Raconteur Nouv. (9.55)	"
10:00	Studio d'Art Nouv. Intern. Sport (10.50)	Points de vue Chant du soir Conférences Nouvelles	Nouvelles Conférence Mary Henderson	Court of opin. Big band	Nouv.-Sports Panfare Nouvelles Cavalcade	Paris swing Mary Henderson Nouv. (10.55)	Nouvelles Round-up Laika Kozgaa
11:00	Danse à Mont'l	Sports Chantier genre Orchestre	Adagio Fin du jour	Nouv.-Sport Man about midnite	News et sports Prélude	Mal Segun The Bands Nouv. (11.55)	Orchestre
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et arch.	Fin	Nouvelles et fin	Nouvelles	Musique	Nouvelles

LE RESSUSCITE N'A JAMAIS ETE MORT

A Casimirville, ça a fait un drame quand on a appris la mort de Fulgence. Mais le drame s'est sagement compliqué quand Fulgence est revenu à la face du soleil. Il doit y avoir un coup politique là-dessous, ont pensé les Casimirvillois. Qu'en pensent les auditeurs de NAZAIRE ET BARNABE? Parce qu'à bien entendu, cette scène cocasse est un épisode du roman radiophonique que vous écoutez du mardi au vendredi sur les ondes de CHLP le soir à 7 heures trente. Des histoires follement amusantes qu'il ne faut pas manquer!

HEUREUX AVEC ALAIN GRAVEL

Le travail avant tout et les auditeurs de l'HEURE FEMININE à CHLP ont continué à entendre Alain Gravel leur présenter des disques, leur raconter des histoires.

Et pendant ce temps Madame Gravel était à l'hôpital en vue de subir une opération chirurgicale assez grave. Et maintenant les inquiétudes sont passées, Madame Gravel s'achemine tranquillement vers un renouveau de santé. On conçoit la joie du sympathique animateur de l'HEURE FEMININE et tous ses auditeurs la partagent avec lui en présentant leurs vœux de complet rétablissement à sa jeune et jolie épouse.

L.V.B. FERA UN SCANDALE CE SOIR

C'est prévu d'avance. Y a pas à chicaner là-dessous. Louis Van Burg a décidé que ce soir il serait célibataire. Un soir, comme ça, par hasard. Ça lui prend parfois, des envies de célibat. Les auditrices de CHLP voudront bien savoir ce qu'il en fera de sa momentanée vie de garçon et écouteront donc LE CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE où Louis Van Burg, en au-

tres succès, interprétera la chanson "Ce soir, je suis célibataire". Lucienne Delyle sera au même programme. On voudrait bien savoir ce qu'elle répondra à ce Monsieur qui prépare un beau scandale en criant sur tous les toits qu'il abandonnera pour un soir son foyer. Ecoutez donc LE CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE ce soir sur les ondes de CHLP, de 4 heures 30 à 7 heures 30.

CONVOCAION

La prochaine assemblée du "Montreal United Institute" aura lieu ce soir, au mess des officiers, Arsenal des Black Watch, 2067, rue Bleury. Cette assemblée sera consacrée aux événements en Corée alors que le brigadier P.-J. Fleury parlera des opérations terrestres en Corée et le président, le capitaine de groupe K.-R. Patrick, traitera des opérations aériennes.

Plaidoyer pour la paix de Hirohito

Gratitude aux Alliés

TOKYO, 22 — (PA) — Du dais sous lequel il annonçait autrefois la politique de guerre nipponne, l'empereur Hirohito a recommandé, aujourd'hui, au Parlement japonais de travailler à l'établissement de la "paix éternelle". Les législateurs nippons se tenaient immobiles, tête baissée en signe de respect. L'empereur souhaitait alors la bienvenue à la 13e Diète japonaise d'après-guerre, laquelle devrait être au pouvoir quand sera ratifié le traité de paix qui fera de nouveau du Japon une nation souveraine.

L'empereur a déclaré: "Je crois que le devoir de notre peuple est de travailler à la réalisation de la paix et de l'harmonie internationales."

L'orateur de la Chambre, Joji

Hayashi, lui a répondu: "Nous espérons sincèrement que le peuple se rendra compte des graves devoirs et responsabilités qu'il devra assumer quand il sera redevenu indépendant, et qu'il renouvellera sa détermination de répondre à l'attente et à la confiance des nations du monde."

L'empereur a parlé d'avoir "un sens de gratitude pour l'amitié et l'aide que les puissances alliées ont constamment accordées au pays durant les six longues années qui se sont écoulées depuis que le Japon a été vaincu à la fin de la deuxième guerre mondiale."

Hirohito parlait au moment même où le comité sénatorial américain des relations étrangères, à l'ouverture de ses séances sur l'étude du traité de paix avec le Japon, s'entendait dire que l'on verra à déterminer comment il sera possible de maintenir des troupes américaines au Japon avant que ne soit signé le traité de paix. Actuellement, le Japon ne possède ni armée, ni marine, mais dispose d'une réserve policière nationale paramilitaire.

La Grande-Bretagne et le Japon ont déjà ratifié le traité.

Aujourd'hui, rien n'est venu troubler le calme de la Diète. C'est demain que le tintamarre va commencer quand le premier ministre Shigeru Yoshida prononcera son discours inaugural énonçant la politique gouvernementale.

Le budget de \$2,350,000,000 recommandé par Yoshida n'est pas bien populaire, car plus du quart de cette somme doit être dépensé pour le réarmement. En outre, les anciens combattants sont mécon-

tents parce que ce budget ne prévoit que \$65,000,000 pour les vétérans et les familles des soldats tués à la guerre. Jamais un d'entre eux n'a reçu le moindre yen du gouvernement nippon.

Plus de 250 projets de loi seront présentés durant la session de cinq mois. Certaines mesures compteront parmi les plus importantes soumises à la Diète japonaise depuis la fin du dernier conflit mondial.

Les grands partis d'opposition ont donné avis à la Chambre de leur intention d'interroger de façon serrée le gouvernement sur ses projets de reprise des relations avec la Chine nationaliste.

Ayant les socialistes à leur tête les partis d'opposition demanderont une explication au premier ministre Yoshida au sujet de la lettre qu'il a écrite récemment à M. John Foster Dulles, spécialiste américain des relations étrangères et dans laquelle il exprime son désir de conclure un traité avec le gouvernement nationaliste chinois réfugié à Formose.

On s'attend que les socialistes réclament une reprise immédiate des relations commerciales avec les communistes chinois.

Parmi les mesures qui seront discutées, il y a celle destinée à atténuer les restrictions sur la réorganisation des Zaibatsu, les gigantesques cartels financiers qui ont aidé les militaristes nippons à accéder au pouvoir avant la guerre.

Les groupes ouvriers s'opposent énergiquement, prévoient-ils, aux projets de loi interdisant ou visant à régir les manifestations publiques, et déclarant illégales les grèves générales.

Au Petit Salon

Innocent condamné, dit le juge Fontaine

"Il y a quelque chose peut-être de plus affligeant que l'injustice même, c'est l'impossibilité de la réparer. A partir du jour fatal qui a consacré l'erreur des juges de Lesurques, l'histoire du triste et mémorable procès connu dans l'histoire sous le nom de "L'affaire du Courrier de Lyon" n'a plus à nous offrir que la douloureuse série des efforts infructueux tentés pour réparer l'irréparable". Telle est la conclusion d'une causerie prononcée au Petit Salon par le juge T.-Adélaïde Fontaine, de la Cour des Sessions de la Paix, sous le titre de "Erreurs judiciaires".

La causerie avait lieu à la salle de bal de l'hôtel Windsor. Le conférencier a été présenté par M. l'abbé Aristide Léonard et remercié par M. Roger Beaulieu. Les artistes étaient M. José Delaquerrière et son Choeur de France. A l'issue de la soirée, le président du Petit Salon, M. Roger Delorme, annonça pour le 6 février prochain, la causerie de S. Exc. Mgr. Alfred Lantôt, intitulée "La vie des noirs dans la brousse".

LA CAUSERIE

Le juge T.-A. Fontaine a choisi comme "erreur judiciaire" le procès désigné sous le nom de "l'affaire du Courrier de Lyon", remontant à 150 ans. "Cette affaire, dit-il, a consacré à jamais le principe de droit qu'il est plus nécessaire, devant les tribunaux, d'acquiescer un innocent que de condamner un coupable, quoiqu'il faille évidemment obtenir les deux résultats. Ce point est devenu incontestable. D'ailleurs, c'est une règle, tant de droit civil que de droit pénal, que la preuve appartient à celui qui prétend. "L'affaire du Courrier de Lyon" a prouvé que le doute doit profiter à l'accusé. Et c'est parce qu'on n'a pas respecté ce principe qu'un innocent fut condamné et exécuté".

CAS DE RESSEMBLANCE

Lesurques fut trouvé coupable et condamné à mort uniquement à cause de sa ressemblance frappante avec l'un des véritables assassins, surnommé Dubosc, qui ne tomba entre les mains de la justice que longtemps après. Au procès, Lesurques fut positivement — mais erronément — identifié par plusieurs témoins et sa preuve d'alibi jugée insuffisante.

On rapporte que lorsqu'il entendit son arrêt, Lesurques pâlit affreusement, leva au ciel des yeux et des mains égarés; puis, domptant sa terreur et sa surprise, il dit, d'une voix claire et vibrante: "Sans doute le crime dont on m'accuse est horrible et mérite la mort; mais, s'il est affreux d'assassiner sur une grande route, il ne l'est pas moins d'abuser de la loi pour frapper un innocent. Un moment viendra où mon innocence sera reconnue et c'est alors que mon sang rejaillira sur la tête des jurés qui m'ont trop légèrement condamné et du juge qui les a influencés".

RIEN N'Y FIT

Jurés, juges, accusateur public, durent frémir en entendant ces paroles, mais ce pouvait être là une de ces protestations banales dans lesquelles s'obstine inutilement un coupable. Mais la situation changea lorsque l'on vit se lever à son tour le coupable reconnu, Courriol, qui s'écria: "Lesurques est innocent, il n'a jamais pris part à ce crime".

Cependant, rien n'y fit et, après le jugement et la condamnation à la guillotine, les procédures suivirent leur cours.

Prêt à sortir de la Conciergerie, Lesurques écrivit à son sosie le nommé Dubosc, et conjura ses juges de faire insérer cette lettre dans les journaux:

"Vous, au lieu duquel je vais mourir, contentez-vous du sacrifice de ma vie. Si jamais vous êtes traduit en justice, souvenez-vous de mes trois enfants couverts d'opprobre, de leur mère au désespoir, et ne prolongez pas tant d'infortunes causées par la plus funeste ressemblance".

Le supplice eut lieu le 9 brumaire de l'an V (30 octobre 1796). Dans la charrette qui les conduisait à l'échafaud et jusqu'au pied de l'échafaud, Courriol ne cessait de crier à la foule: "Je suis coupable, mais Lesurques est innocent". C'est d'un pied ferme qu'il

Le coin des

BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le déclarant de cette donne rata son contrat parce qu'il ne chercha pas à éviter l'impatte à trèfle. Donneur: Sud

Est et Ouest vulnérables			
Nord			
▲ A D 7 6 4			
♥ R 9 6			
♦ A 10 8			
♣ 9 2			
Ouest		Est	
▲ R 10 8 5		▲ 9	
♥ 7 3 2		♥ 8 4	
♦ 6 5		♦ 9 7 4 3 2	
♣ R 6 5 3		♣ V 10 8 7 4	
Sud			
▲ V 3 2			
♥ A D V 10 5			
♦ R D V			
♣ A D			

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♥	passé	1-▲	passé
2-SA	passé	3-♥	passé
4-♥	passé	6-♥	passé
passé	passé		

L'attaque se fit du six de carreau, que Sud prit de sa main pour jouer trois coups d'atout, après quoi il réussit l'impatte de la dame de pique, mais il se prit à se lamenter quand Est se défaisa d'un carreau sur l'as de pique. Alors, Sud rentra dans sa main par un carreau vers sa dame et encaissa ses deux derniers atouts, sur lesquels Ouest se défaisa nonchalamment de trèfle. Il passa au mort par un carreau vers l'as et risqua l'impatte de la dame de trèfle. Mais Ouest fit son roi singleton et encaissa ensuite deux piques. Sud chuta donc de deux levées.

Un jeu élémentaire aurait assuré la réussite du contrat. Après avoir fait la dame de pique, Sud devait jouer un petit pique du mort. Malgré la distribution excentrique de la couleur, Sud aurait pu gagner le troisième pique avec la dame du mort et en couper un quatrième, ce qui aurait affranchi le dernier pique. Ainsi, en se défaisant de la dame de trèfle sur ce pique après avoir passé au mort par l'as de carreau, Sud aurait évité les dangers de l'impatte et n'aurait perdu qu'une levée au roi de pique.

L'hypnotisme

Le prochain cercle d'étude de l'Institut Pie XI portera sur un sujet présentement de grande actualité en notre ville: l'hypnotisme. Il aura lieu chez les Sœurs-Muettes, 3725 St-Denis, vendredi le 25 prochain, à 8 hrs p.m. précises. On y proposera les questions suivantes:

- 1) Qu'est-ce que l'hypnotisme? — Quels sont ses principaux procédés? — Réussit-il toujours?
- 2) Est-ce un moyen de guérir certains délits et de guérir certaines maladies? — A ce double point de vue quelle confiance faut-il lui faire?
- 3) Est-il licite en hypnotisme? — Préte-t-il à certains dangers physiques et moraux?
- 4) De quelles précautions faut-il en entourer l'usage?

Tous les élèves de l'Institut Pie XI et les autres personnes que le sujet intéresse sont cordialement invités à s'y rendre. Entrée libre.

Le confiance règne à Rivière-des-Prairies

La température froide d'hier a apporté la confiance chez les citoyens de Rivière-des-Prairies, aux prises avec les inondations depuis la fête de Noël. Le maire Rosario Fortin, de cette municipalité, a déclaré: "Enfin, je crois que tout est terminé. L'eau a monté dimanche, mais depuis la vague de froid, elle baisse. Si nous n'avons pas de température douce, nous serons tranquilles pour le reste de l'hiver."

Hier soir, l'eau recouvrait encore le boulevard Gouin à trois endroits, près du Bout de l'Île. Les sections inondées sont d'environ 80 pieds de longueur. La troisième d'a quatre pieds de longueur. Ces trois "bols" sont distancés d'environ un demi-mille.

celui-ci monta sur l'échafaud, pardonnant une dernière fois à ses juges, pour se présenter devant le seul Juge qui ne soit point sujet à l'erreur.

Nouvel actif pour Montréal

Une place de choix sur la carte comme centre d'exposition

"Montréal occupe maintenant une place de choix sur la carte comme centre d'expositions d'importance", déclarait Son Honneur le maire Camilien Houde, à la cérémonie qui marquait, hier soir, dans le nouvel immeuble du Palais du commerce, angle des rues Berri et Demontigny, l'inauguration officielle de l'exposition de quincaillerie de l'est du Canada.

CONVOICATIONS

Le Forum français présentera, jeudi 20, à la succursale de l'est, de la Y.M.C.A., 183 rue St-Catherine, angle Hôtel de Ville, des films sur la Gendarmerie Royale du Canada et le caporal Jim Archer, par permission du surintendant de la R.C.M.P., M. N. Courtois, donnera une courte causerie se rapportant à ces films.

La soirée sera présidée par M. Louis Foisy-Foley, président du Forum français.

Au cours de son assemblée trimestrielle générale, qui sera tenue demain soir, au Cercle Universitaire, rue Sherbrooke est, la Chambre de Commerce du district de Montréal, soumettra à ses membres une des questions les plus débattues dans le domaine municipal. Elle posera la question suivante: "Devrait-on remplacer tous les conseils municipaux de la région métropolitaine par un seul conseil municipal?"

M. Alexander Gray, de Toronto, récemment élu président de la Canadian Exporters' Association, sera le conférencier au prochain déjeuner mensuel de cette association qui aura lieu jeudi, à 12 h. 30, en l'hôtel Ritz-Carlton. Il a intitulé son sujet: "Export Problems for 1952." M. James-C. Milner, de Montréal, vice-président de l'association, présidera. Ce déjeuner sera précédé d'une réunion des membres du conseil d'administration.

Le maire Houde signalait que grâce au vaste immeuble dans lequel se tient cette foire, pour la première fois, des manufacturiers en plus grand nombre que jamais dans le passé et venant d'un grand nombre de pays, exposent leurs produits dans une salle immense qui leur procure tout l'espace dont ils ont besoin.

De son côté, M. Emile St-Pierre, l'un des organisateurs de l'exposition, signalait que sur 325 exposants, il y en a 70 qui viennent des Etats-Unis, et un bon nombre qui viennent de la Suède, de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et de plusieurs autres pays, sans compter qu'il y en a de toutes les parties du Canada, même de Terre-Neuve, la nouvelle province canadienne.

Me Raymond Dupuis, président de Dupuis Frères, a aussi signalé que l'existence du Palais du commerce et la tenue d'importantes expositions dans cet immeuble contribueront à stimuler les affaires dans l'est de la ville.

Outre ces derniers, ont aussi porté la parole: MM. Hector Prud'homme, président de l'Association des grossistes du Canada; Louis Codère, de Sherbrooke, président de l'Association provinciale des grossistes, et W.-R. Berlinguette, qui a la charge de l'organisation de l'exposition, avec M. Saint-Pierre.

On remarquait également, parmi le groupe d'honneur, le sénateur Elie Beaugrand et M. Louis Coderre, sous-ministre du commerce et de l'industrie de la province de Québec.

L'exposition se terminera vendredi soir. De 10 heures du matin à 6 heures du soir, seuls les marchands sont admis et le soir, jus-

Nominations à la Légion

M. Robin Greenfield, administrateur du Bureau de Sécurité et de Protection contre les Pertes et Avaries, au Pacifique Canadien, a été nommé président de la succursale du Pacifique Canadien (Québec 96) de la Légion Canadienne, lors de la réunion qui a eu lieu au nouveau local de la succursale, 1191, rue Osborne. Il remplace M. H.-E. Tessier, qui a rempli les fonctions de président durant les deux dernières années.

Les autres officiers nommés sont: Gordon Fox, premier vice-président; James Young, deuxième vice-président; William Haddelsey, trésorier; Walter Crouch et Aristide St-Jacques, sergent d'armes.

Les chapelains de la succursale sont le Rév. Gower-Rees et M. l'abbé M. J. O'Brien.

Les nouveaux officiers de la section des Dames Auxiliaires sont: Mlle Liliane Brunet, réélue présidente; Mlle Edith Storrier, première vice-présidente; Mme Edith Haddelsey, deuxième vice-présidente; Mlle Alma Parr, trésorière; Mme E. Brady, secrétaire; et Mlle Ethel Richardson, sergent d'armes.

CNR-VIMY (Branche 47)

M. W. J. Walker qui servit outre-mer au cours de la dernière guerre avec le Régiment royal de Montréal a été installé président de la succursale 47, Canadien National, Vimy, de la Légion canadienne. Il succède à M. J. A. Blondin. M. Alex. Solomon, premier vice-président provincial de la Légion, installa les nouveaux officiers.

Ont été élus vice-présidents: MM. F. Robinson, J. R. Port et M. B. Thurnbull; secrétaire: M. W. C. Thurgarland et trésorier M. W. H. Rollis.

Les membres de l'exercice pour l'exercice 1952-1953 sont: MM. F. O. Button, C. F. Chadwick, W. E. Foulkes, J. W. Harris, T. P. Johnston, H. W. Peel, H. E. Parker, A. P. Ramsay, D. F. Smith, G. E. Stephens et H. E. Wild.

Les révérends Sydney Wood et M. T. J. O'Brien ont été nommés aumôniers. M. A. Weller sera sergent-d'armes et M. A. G. R. Ewing, assistant sergent-d'armes.

qu'à jeudi inclusivement, de 5 à 10 heures, le grand public est admis à visiter.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone LAN-caster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes Ottawa.

PREMIER D'ABONNEMENT
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO, Ont. Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 25 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3040 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 22 JANVIER 1952

Le budget national américain

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Le prochain budget national annuel des États-Unis, que le président vient de présenter au Congrès, est sans doute surtout remarquable par son chiffre même de plus de \$85 milliards, qui exprime la puissance économique phénoménale de la grande république. Cette somme a été dépassée en 1944 et en 1945, à l'époque de la mobilisation économique totale qui écrasa l'Allemagne sous le poids des armements, mais il s'agit cette fois d'un budget de temps de paix, qui comporte \$22 milliards de dépenses non militaires, c'est-à-dire un budget où la somme de ces dernières signifie que la nation n'a point renoncé aux commodités courantes de la vie civile.

Budget de temps de paix, certes, mais dans lequel les dépenses d'ordre militaire, pour les besoins de la nation et pour ceux de ses alliés, ont la plus grosse part et imposent la conclusion que les États-Unis sont déterminés à pousser rapidement jusqu'à l'extrême limite le réarmement défensif. C'est une entreprise gigantesque, dispendieuse et coûteuse, qui répand déjà les armements et les fonds américains aux quatre coins du monde non communiste, et dont l'envergure serait beaucoup moindre sans le puissant stimulant de la fortune et de l'industrie américaines.

En effet, l'on calcule que les États-Unis assument dans une proportion de 85 p. 100 le coût du réarmement du monde non-communiste. Ils contribueront \$10,500,000 sous diverses formes à cette œuvre dont M. Truman a réaffirmé le caractère préventif. Seul de toutes les nations signataires du pacte atlantique, le Canada n'émargera pas à ce budget, car notre pays paye toutes les dépenses de son budget militaire et contribue même au réarmement européen.

Devant un tel budget, qui atteint presque le chiffre total des dépenses des années les plus coûteuses de la guerre, on se demande naturellement quelles peuvent être les répercussions sur l'équilibre de l'économie nationale américaine. En face de déboursés beaucoup moindres, la Grande-Bretagne est réduite à quia. Il se trouve cependant que ce budget de \$85 milliards et demi n'absorbe que 29 p.c. du revenu national actuel, tandis que les budgets des deux dernières années de la guerre, qui n'étaient pas beaucoup plus élevés, devaient plus de la moitié du revenu total de la nation. C'est là la preuve de l'expansion extraordinaire de l'économie américaine, et c'est là aussi, tout autant que le chiffre même du budget, l'un de ses aspects les plus significatifs. L'économie américaine n'est donc pas menacée d'un grave déséquilibre, quoique les énormes dépenses improductives du budget mili-

Les mots qui vivent

— Tant qu'il restera du pain dans le moule, Dieu en donnera la moitié à ceux qui abandonnent tout pour lui.

Saint François d'Assise.

taire ne puissent être sans conséquences sur le niveau de vie de la nation.

Cependant, le budget que vient de présenter M. Truman est un budget déficitaire, où l'excédent des dépenses sur les revenus atteindra \$14 milliards et demi. Cette somme est minime, sans doute, par rapport au revenu national total et au produit national brut, mais elle augmente d'autant la dette publique, qui atteindra le chiffre colossal de \$275 milliards à la fin du prochain exercice. Cet aspect des finances publiques américaines ne peut manquer de retenir notre attention, car le Canada s'est fait une règle salubre d'équilibrer ses budgets de l'après-guerre, qui se sont tous soldés par des excédents de revenus.

L'accueil que fera le Congrès au budget de M. Truman et le débat qui s'ensuivra nous révéleront assez exactement l'état d'esprit de nos voisins, que nous croyons peut-être à tort insouciant en présence de la tâche gigantesque assumée par les États-Unis.

Feu Mgr Ange-Marie Hiral

par Léon GRAY

L'Ordre vénérable des Franciscains, fondé au début du XIIIe siècle par saint François d'Assise, a fourni au Canada ses premiers missionnaires, relevés, à leur demande expresse, par les Pères Jésuites. Il pleure la mort d'un religieux absolument remarquable, par son détachement entier autant que par son zèle apostolique et une éloquence qui sortait de l'ordinaire. Il fut le restaurateur de l'Ordre en Canada, et le premier Franciscain à y recevoir l'onction sacerdotale depuis la suppression des Récollets. Tel était son attachement à notre pays, qu'il résolut (1932) de venir y terminer ses jours, le temps venu.

Aussi, sentant sa fin approcher, Mgr Hiral reprit le paquebot en 1950, pour se retirer au couvent québécois qu'il avait fondé (1901), où il vient d'entrer dans le sein de Dieu. Québec l'avait séduit, et le nom du monastère lui rappelait l'Alverne, lieu où saint François aimait à se recueillir, de même qu'aux Carceri, que l'on retrouve encore dans une gorge du Mont Subasio. Impossible de bien situer le fondateur des Franciscains, sans passer par l'Italie, sans faire notamment halte à Notre-Dame-des-Anges (Santa Maria Degli Angeli), où le saint rend son dernier souffle.

Le souvenir de saint François et de sa fille spirituelle sainte Claire, fondatrice des Clarisses, plane sur la petite ville d'Assise (20.000 âmes). Ville étagée, où les gens ont coutume de s'asseoir aux portes, comme dans nos faubourgs populaires; ville moyenâgeuse, qui semble caresser éternellement son rêve mystique sur les contreforts d'une colline sanctifiée, d'où le regard plonge sur la vallée de l'Ombrie et s'accroche à la coupole de la Portioncule, toute proche de la gare. C'est à lord Ripon, ex-vice-roi des Indes anglaises, que l'on doit le bon état de Saint-Damien (Assise), avec ses reliques de sainte Claire.

G.-K. Chesterton n'avait point l'emballage facile; or il a vu dans saint François l'homme qui a modelé son époque, jusqu'à lui imposer la Folie de la Croix. Bossuet était déjà allé plus avant, sur le palier ascétique, en exaltant cet homme qui voulait « établir ses richesses dans la pauvreté, ses délices dans les souffrances et sa gloire dans la bassesse ». Le Poverello; tel est le saint dont la haute vie inspira celle du Père Ange-Marie Hiral, enfant de France qui avait étudié à Bordeaux, au collège séraphique établi par un Franciscain de chez nous, mort en odeur de sainteté: Frédéric de Ghyselde, un autre Français.

Le Frère Hiral arrive à Montréal, le

15 de juin 1890. Fait prêtre l'année suivante par Mgr Fabre, il reçoit pour mission de rétablir l'Ordre en Canada sur des bases modernes. On lui doit les fondations contemporaines de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec; il est supérieur et curé de la résidence locale à Saint-François Solano. Il remplace ensuite son Provincial, le T. R. P. Colomban-Marie (Dreyer). Sacré évêque à Paris par Mgr Alfred Baudrillard (futur cardinal), il devient Vicaire apostolique de Suez et, innovant, il dédie sa cathédrale à Marie reine de l'univers.

L'Europe nous le renvoie, l'Europe le rappelle. Mgr Hiral, brûlant de zèle apostolique, ajoute à son ministère régulier celui de la plume; il donne des articles aux revues pieuses, il écrit des lettres et des mandements, il signe des ouvrages qui ont tous le même but: la plus grande gloire de Dieu. Enfin, sa moisson humaine engrangée, l'Évêque de la Reine du Monde vient mourir parmi nous, sur le rocher de Québec, à l'âge de 80 ans.

Que son Ordre veuille trouver ici l'hommage modeste de notre admiration et l'expression de la reconnaissance nationale.

New-Yorkais ambitieux

par Alonzo CINQ-MARS

Les mélomanes de New-York rêvent depuis longtemps d'avoir chez eux un théâtre d'opéra digne de la grande métropole américaine. Ils ont bien déjà depuis 1883 le Metropolitan, situé 38e rue, qui a une capacité de 3.465 sièges, donc assez vaste pour répondre aux besoins de la population. Cet édifice n'est cependant ni à la hauteur de leur rêve, ni à la page, pas plus à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les New-Yorkais ne seront satisfaits que le jour où ils auront un théâtre d'opéra capable de soutenir la comparaison avec l'Opéra de Paris, le plus beau théâtre du monde. Ils auront fort à faire, mais ils veulent tout de même essayer.

La compagnie propriétaire du Metropolitan a réussi jusqu'ici à maintenir à New-York un théâtre d'opéra qui brille au premier rang dans le monde sous le rapport artistique. Grâce à la générosité de ses mécènes qui ont régulièrement payé ses constants déficits, elle a pu réunir sous son vieux toit les plus grands chanteurs du monde. Elle désire maintenant avoir un édifice digne de ses succès artistiques, et elle devra pour cela déménager ses pénates ailleurs, car l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui ne convient nullement à l'érection du monument qu'elle projette. Elle a donc pour cela obtenu une option sur un immense terrain donnant sur le Columbus Circle et le Parc Central. Le chiffre de l'option est de \$1,200,000, soit \$15 le pied carré. Déjà les mécènes du Metropolitan ont souscrit \$900,000 pour l'achat de ce terrain, et l'on compte que le reste sera bientôt souscrit. Ce ne sera alors que le commencement. Il faudra ensuite construire l'édifice qui devra coûter au moins une quinzaine de millions de dollars, et même davantage si, comme il en est question, on ajoute à l'Opéra une salle de concert, un musée de musique, etc.

Les New-Yorkais ne tireront certainement pas de l'arrière projet pour assurer l'exécution de ce projet. Ils voudront sans doute faire plus grand et plus beau que partout ailleurs. « Biggest in the world. Finest in the world. » Ils ont l'ambition de construire un monument capable de rivaliser avec l'Opéra de Paris, qui est sans contredit le plus magnifique du genre. Si l'on tient compte du coût actuel des matériaux et de la main-d'œuvre, ce n'est pas une quinzaine de millions de dollars qu'il leur faudra dépenser pour construire un monument comparable à l'Opéra de Paris, mais plusieurs fois plus. Puis comment trouver aujourd'hui un architecte tel que Garnier, des sculpteurs tels que Carpeaux?

L'emplacement proposé est sûrement

l'un des plus convenables que l'on puisse trouver à New-York pour la construction du nouvel Opéra, bien qu'il ne puisse soutenir la comparaison avec celui de l'Opéra de Paris. Il est aujourd'hui occupé par de vieilles maisons dépourvues d'intérêt que le comité new-yorkais pour la disparition des taudis devra faire démolir. La construction d'un beau monument à cet endroit fera beaucoup pour relever l'aspect de cette partie assez peu intéressante de la métropole américaine.

A quand donc l'Opéra de Montréal? Voilà un rêve dont la réalisation paraît bien lointaine. Il est vrai que nous n'avons pas autant de millionnaires ici qu'à New-York. D'autres villes beaucoup moins importantes que la nôtre, et qui comptent moins de millionnaires, ont pourtant leur Opéra. Il faut croire qu'elles comptent plus de mécènes.

Cependant, avant de songer à construire l'Opéra de Montréal, nous devons d'abord avoir une salle convenable de concert. A quand cette salle nécessaire? Il faut reconnaître que les Montréalais ne sont pas fiers. Ils ne sont pas pressés non plus.

La Vie Souriante

par Maurice HUGOT

La musique classique n'est pas classée, au contraire elle est ce qu'il y a de plus vivant quand on sait la faire vivre par de bonnes interprétations.

Tout sert dans le monde, même la faute, qui enseigne à ne plus recommencer.

Les trottoirs de la ville de Montréal, cet hiver, sont accidentés. On y voit des collines de glace, des buttes, des mame-lons et même des pics altiers. On pourrait s'en servir, sinon pour marcher, au moins pour enseigner la géographie, le relief du sol.

Flatter quelqu'un pour en tirer quelque chose à son profit, c'est pratiquer la fameuse représentation. C'est un chantage subtil.

Il y a des chandails qui s'enflamment, paraît-il. Il y en a d'autres qui enflamment.

On parle partout de mettre les tramways au rancart. Il ne faudrait tout de même pas commencer tout de suite, du moins pas avant d'avoir quelque chose pour les remplacer.

Les Editions Magnard, Contre le 122, Boulevard Saint-Ger-mauvais main, Paris, VIe, présen-caractère tent au public un intéressant ouvrage intitulé "Le traitement médical de la mauvaise scolarité et du mauvais caractère", par M. Lavarenne et le Dr Jean Lavarenne. Ce livre sera une révélation pour les parents et les éducateurs qui se sentent souvent désarmés devant la paresse, l'inattention, le manque de mémoire, les étourderies d'orthographe ou de calcul, la nervosité, la colère, la bouderie, le mensonge, la tristesse, etc. Sa lecture intéressera aussi tous ceux qui préoccupent les questions de santé, en raison des chapitres consacrés à des méthodes de guérison peu connues et souvent extraordinairement efficaces, aussi bien pour les maladies physiques, aiguës ou chroniques, que pour les maladies mentales. Cet ouvrage sera utile, non seulement à tous les parents, mais encore à tous les instituteurs et professeurs, à tous les directeurs et collaborateurs d'œuvres de jeunesse.

★ ★ ★

— Comme le serment ne peut porter de fruit de lui-même, s'il ne demeure dans la vigne, ainsi en est-il de vous, si vous ne demeurez en moi. (Jean 15, 4). (Texte préparé par la Société catholique de la Bible).

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Peut-on en ce moment préparer à quelles couleurs iront les robes d'été? Habile en couture, je me procure des tissus en vue de rafraîchir ma garde-robe des saisons dernières et me demande ce qu'il faut choisir. — CORA.

R. — Avec le retour du soleil l'on verra, nous dit-on, s'aligner les bleus, les rouges, le jaune beurre éclatant le blanc et le vert émeraude. Le bleu, depuis les tons azur et turquoise jusqu'au bleu paon prononcé, les tons blonds allant des nuances miel aux bruns cuir ou cannelle, le rouge teinté de rouille ou le brillant flamant et le riche cerise, vous offriront un choix aussi intéressant que varié.

Q. — Ma petite fille qui n'a pas encore un an prononce déjà facilement plusieurs mots. Cela signifie, soutient ma belle-mère, qu'elle sera d'intelligence précoce. Faut-il ajouter foi à ce pronostic?

TOUJOURS PONDEREE

R. — On s'accorde à reconnaître que l'enfant qui retient et prononce plusieurs mots au cours de la première année dénote un esprit vif et qui deviendra apte à s'assimiler promptement ce qui lui sera enseigné. Il ne s'agit pas bien entendu de conclure à des dispositions géniales parce que le bébé paraît la langue bien déliée non plus que de désespérer s'il manifeste un brin de lenteur. Dans un cas comme dans l'autre, ce ne sont que les manifestations d'une évidence marquée qui puissent permettre des conclusions.

Q. — A l'occasion de mon mariage en juin prochain, il y aura des réceptions offertes par mes amies et les membres de ma famille. Convient-il alors que mon père, en dernier, prenne part aux réunions deuil de son frère depuis décembre comme tous les autres, ou s'il devra s'en abstenir?

Jérômienn

R. — Il est d'usage de suspendre même le deuil le plus sévère à l'occasion d'un mariage. Après huit mois d'un deuil dont la durée est d'une année, rien ne s'oppose donc à ce que votre père arbore la mise qui conviendra à la circonstance et accepte de paraître aux réceptions auxquelles il sera convié.

Q. — Ni jeune, ni vieille, les sports que j'exerce lorsque je fais un séjour dans les montagnes se résument à la marche et aux promenades de voiture. Quel genre de manteau me conseillez-vous d'apporter pour m'assurer confort et élégance?

IRENE X

R. — Peut-être aimeriez-vous un manteau de modèle très enveloppant, confectionné dans un lourd tweed de texture voyante, disons, rouge clair et vert pin. A vastes emmanchures, de coupe très ample et susceptible d'enserrer étroitement la silhouette au moyen d'une ceinture, quand la bise se fait mordante, le vêtement se complète d'un immense col à pointe fini par une frange et pouvant au besoin se transformer en capuchon.

Année

CONVOICATIONS

RETRAITES

Retraites à la Villa Sancta Maria, 247, Chemin Laroque, Valleyfield, Qué.

24-27 janvier: Fiancées: R. P. A. Brossard, S.J.

11-14 février: Dames: R. P. O. Gignac, C.S.S.R.

15-17 février: Demoiselles: R. P. O. Gignac, C.S.S.R.

27 février-1er mars: R. P. Lucien Roy, S.J. (Dames).

3-6 mars: R. P. Philéas Roy, O.P. (Dames).

7-9 mars: Jeunes Filles, S'inscrire à l'avance: Tel: 625, Vall. (Communiqué)



SERVICES RECONNUS. — Lors d'une impressionnante cérémonie, Mlle Eleanor Kearney était fêtée dernièrement pour célébrer ses 35 ans de service au Ministère des Affaires des Anciens Combattants ou elle travaille à titre de "Visiteuse des Pensionnés". C'est en 1917 qu'elle devint une employée civile et depuis ce temps, son énergie et sa jovialité n'ont cessé de se faire valoir pour le bénéfice des anciens combattants pensionnés. Aimée de tous, Mlle Kearney fut fière d'accepter une épingle indiquant ses 35 ans de service et présentée par l'Association des Employés. Sur la photo de gauche à droite: le Dr A. Thompson, examinateur en chef des pensions, Mlle Kearney et Carl Currie, président de l'Association des Employés au Ministère des Affaires des Anciens Combattants.

Chez les Techniciennes

Journée d'étude où l'on parle de haute-couture

L'Association des Techniciennes Laïques en Sciences Ménagères* a tenu samedi dernier sa journée d'étude régulière. Cette journée d'étude annoncée pour le 1er décembre 1951 avait dû être remise.

DEUX CONFERENCIERES

Au cours de cette journée d'étude, tenue à l'École Ménagère, Mlle Rose Deschênes, vice-présidente, a accueilli les techniciennes et leurs amies et a présidé l'assemblée. Mlle Denise Truchon, élève finaliste de l'École a présenté les conférencières: Mlle Aimée Bernard et Mme Monique Matéesco, toutes deux professeurs de l'École Ménagère Provinciale. Mlle Bernard avait intitulé sa causerie: "Chez Jacques Fath, à 15 heures". Elle nous a fait connaître ces merveilleuses des grandes "Collections". Pendant de trop courts instants, nous avons évolué avec elle dans un monde toujours si enchanteur pour la femme, celui de la haute-couture. Nous avons réellement eu l'impression de pénétrer dans un de ces cénacles de l'élégance française la plus raffinée.

Mme MATEESCO

La deuxième conférencière, Mme Monique Matéesco, docteur en droit de l'Université de Paris, diplômée de l'Institut des Hautes-Etudes Internationales Paris, de l'École Synthétique pratique chez Robert Piquet, avait préparé un travail pour faire suite à celui de Mlle Bernard... didale de Haute-Couture de Paris, et cependant, elle nous faisait revenir en arrière de 6 ou 8 semaines avant les grandes "Collections". Dans un langage imagé, avec des phrases pleines d'humour Mme Matéesco a évoqué pour nous son stage chez Robert Piquet. Elle nous a fait voir en quelque sorte, l'envers du décor des "grandes Collections".

Le couturier qui cherche l'inspiration, la demande au voyage ou au silence de la campagne... ou à l'agitation de la rue... ou au hasard... et même à ses modelistes... ce même couturier qui en définitive choisit et décide de tout... et ce tout a quelque importance: une collection peut contenir de 200 à 220 modèles. Le choix fait, il faut déterminer le tissu, la couleur et ceci est très important: la couleur doit être en accord avec le temps... elle doit être dans l'air... parce que toutes

ces modes sont toujours suggérées par les événements ou l'époque où nous vivons. Nous n'en retiendrons comme exemple que le hennin du temps des Cathédrales gothiques les tailles fines du temps de Louis XIII et les tailles très basses et les chapeaux cloches de l'après-guerre de "14" et le "new look" d'après la dernière guerre.

Ensuite on confie à la première d'atelier l'exécution de la toile, puis vient un premier essayage et enfin la confection proprement dite où les "petites mains" entrent en fonction. Enfin, ce sera le grand jour et dans une toute petite pièce sont entassés les trésors de la mode future. Les robes de bal suspendues au plafond prêtes à descendre pour changer en robes de la mode les mannequins qui prendront part au défilé.

SUCCES ASSURE

Mais entre temps, Mme Matéesco a fait voir comment, chacun a droit à ses petites crises de nerfs... selon son importance dans la maison... alors depuis les 6 à 8 semaines de la préparation et surtout au grand jour de la présentation, le créateur, les modelistes, les premières, les couturiers, les coiffeurs, le bijoutier, le maquilleur, etc., etc... y vont tous de leurs crises et de leurs cris mais tous ont à cœur le succès de la présentation, tous ont un esprit d'équipe remarquable. Tout le personnel aime son métier et "sa collection".

Mme Matéesco a terminé sa causerie par une courte démonstration de "coupe-moulage".

Démonstration culinaire

La prochaine démonstration culinaire à l'Institut Familial et Social, 1215 est boul. St-Joseph, aura lieu mercredi 23 janvier à 2 heures et à 7:30 heures le soir. Le buffet international pour souper de skieurs comportera une très originale variété de mets, de différents pays, appropriés à notre climat froid. Le gâteau véritable pièce montée sera décoré de pastillage.

MENU

Potage à la Russe, Skis au por-

Pour les Gourmets

PAIN DE ROGNONS

Parez et débarrassez de leurs nerfs et de leur graisse, deux rognons de veau, hachez-les très fin. Par ailleurs, faites tremper dans du lait une tranche de pain rassis, écrasez-le fin, ajoutez du sel, poivrez généreusement, aromatisez avec des fines herbes hachées très fin, ajoutez-y cinq jaunes d'œufs très frais, mélangez avec les rognons et terminez en mettant trois blancs battus en demi-neige.

Versez dans un moule beurré et faites cuire au bain-marie dans le four une bonne heure; attendez cinq minutes pour démouler et accompagnez d'une sauce tomate.

RIZ SAVOUREUX

Deux tasses de riz bouilli, trois cuillerées à table d'oignons hachés, deux piments verts émincés, quatre tranches de bacon, deux tiers de cuillerée à thé de sel, un quart de cuillerée à thé de poivre, un quart de tasse de champignons. Faites frire le bacon, enlevez et mettez oignons et piments dans la même poêle pour cinq minutes, ajoutez au riz. Mettez assaisonnements, champignons coupés et le bacon. Une fois le mélange bien fait remettez dans la poêle et faites cuire comme une omelette. Pour six personnes.

PUREE AU FROMAGE

Préparez une purée ordinaire avec 1 livre de pommes de terre. Rangez dans un plat à gratin, une couche de purée, une couche de fromage coupé en minces lames, et ainsi de suite. Terminez par la purée et parsemez-en la surface de petits morceaux de beurre. Faites gratiner vivement au four.

mesan, Subriques de cervelle à l'Italienne, Foie de veau à l'Allemande, Pâté de mouton à l'Anglais, Sandwiches des Iroquois, Pommes de laitue à l'Américaine, Boules de neige à la crème, Chalet suisse, Bouchées canadiennes, Tartelettes à l'éradle, Pastillage.

Protection des écoliers

Le conseiller municipal Edmond Hamelin a écrit aux membres du comité exécutif de la ville de Montréal, ce matin, pour leur demander de prendre des mesures pour assurer une meilleure protection aux écoliers qui traversent les rues, pour se rendre à l'école ou en revenir, aux croisées les plus achalandées de la ville.

M. Hamelin signale qu'il y a un bon nombre d'anciens policiers et pompiers à leur retraite, qui ont encore bon pied et bon œil et qui seraient heureux, pour une rémunération raisonnable, de faire du

Deux patrons dans un



664

PATRON NO. 664

— Incroyable, une paire de pantoufles ou de bottillons d'intérieur taillés en trois morceaux seulement. Utilisez un coupon de lainage ou de tissu capitonné et rien de plus facile à coudre.

35¢

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail et vous est offert dans les grandeurs suivantes: petite, moyenne, grande et extra grande.

Si vous désirez obtenir la brochure illustrée: "LAURA WHEELER NEEDLECRAFT BOOK", vous n'avez qu'à faire parvenir votre nom, votre adresse et 35 cents à: Bureau des modes, "LA PATRIE", Montréal.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

service pendant quelques heures, aux jours scolaires, et assurer cette protection aux écoliers.

M. Hamelin recommande que la ville entame des pourparlers avec le Comité de défense civile et les commissions scolaires, relativement à cette protection à accorder aux écoliers.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Vous avez les bras et les épaules déliés?



Une manche de fantaisie vous avantagera.

Évitez les trop grands décolletés et les toilettes sans manches.

Mondanités

Club Wilfrid-Laurier des Femmes Libérales

La partie de cartes du club Wilfrid-Laurier des Femmes Libérales aura lieu mardi le 29 janvier, à 2 h. 30 p.m. dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence de Mme Tancrede Jodoin, M.B.E., présidente du club.

Les invitées d'honneur sont Mme Georges Lapalme, épouse du chef libéral provincial, Mme Mostyn Lewis, présidente du club libéral St-Antoine-Westmount, et Mme Henri Groulx.

Prière d'apporter cartes, crayons et marqueurs. Pour renseignements EL. 6271, ou EL. 7439.

Patronage d'honneur

La compagnie de ballet canadien présentera quatre soirées de ballet au His Majesty, du 31 janvier au 2 février prochain sous les auspices du "National Ballet Guild of Canada". Le comité d'honneur comprend les noms des personnes suivantes: col. Maurice Forget, E.D., et Mme Forget, M. Honoré Parent et Mme Parent, M. et Mme Arthur Simard, M. et Mme Cleveland Morgan, Mme G. Elliot Trudeau, M. et Mme Gerald Bronfman, M. Lazarus Phillips, O.B.E., et Mme Phillips, brigadier, J. B. Weir, O.B.S., E.D., et Mme Weir; col. H. M. Wellie, D.S.O., O.B.E., N.C., et Mme Wellie, M. et Mme Henry Birks, M. et Mme Victor Drury, M. et Mme André Aiconstadt, Mme Pauline Donald, M. J.-A. Klein, O.B.E., et Mme Klein, M. et Mme Jos. Beaubien, M. et Mme Etienne Crevier, M. et Mme Alfred Paradis, M. Charles Saint-Pierre.

Chez les Sourdes-Muettes

La récolction annuelle des Dames bienfaitrices de l'Institution des Sourdes-Muettes aura lieu mercredi, 23 janvier courant. Elle sera prêchée par le R. P. Lucien-Marie Metzinger, S.S., C.C. Les exercices commenceront à 9 heures du matin par le service pour les dames bienfaitrices défuntées.

Au cours de la journée, on présentera le rapport général et le rapport financier des opérations de l'année écoulée. Un hommage de reconnaissance sera également offert aux dames qui ont agi comme présidentes de tables depuis vingt-cinq ans.

Les membres de l'Association et du Comité des Jeunes, et les amies de l'oeuvre sont instamment priés de ne pas manquer cette intéressante et bienfaisante journée.

Bal d'Esculape

C'est dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton qu'aura lieu



Mlle MARIETTE CARON, membre du comité féminin d'organisation du bal des Disciples d'Esculape qui aura lieu samedi, le 23 février 1952, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. (Photo "Marin Portrait")



Mlle DENISE LEDUC, fille de M. Hector Leduc, décédé, et de Mme Leduc, d'Outremont, et M. ANDRE HUDON, fils de M. et de Mme Roger Hudon, de Montréal, dont on annonce les fiançailles. (La photographie Larose)



cette année, le XXIII^{ème} bal annuel des Disciples d'Esculape. L'organisation en a été confiée aux membres du Comité de Régie de la Faculté qui n'ont rien ménagé pour faire de cette soirée mondaine un événement sans précédent. La soirée sera sous la présidence d'honneur du Ministre Provincial de la Santé, l'hon. Albin Paquette et de Mme Paquette. Parmi les membres du comité de réception, on remarque: Miles Yolande Chartrand, Madeleine Achard, Denise Giguère, Denise Rinfret, Lise Rochelleau et Lucille Duhamel.

Réceptions

Ces jours derniers, Mme Manolita Del Vayo de Gallagher donnait une réception suivie d'un goûter panaméricain. Parmi les invités, on remarquait: le Dr et Mme Rafael Ojeda Delgado, Mme R. Ojeda Delgado, du Venezuela, Mme Hector Perrier, Mme Mona de Franco, Mme Carmela de Cardona, M. et Mme Modesto Cabal, de la Colombie, Mme Gordon Hyde.

Mme Simone Gélinas, M. et Mme Dostaler O'Leary, le colonel et Mme Urgel Mitchell, Mlle Jacqueline Gallagher, M. et Mme Yves Thériault, Mmes Alicia et Rachel Richer, M. Bernard Langevin et M. Alvaro Garza, du Mexique.

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Jacqueline LaMothe avec M. Léonard Diver, des thés furent offerts par Mmes Jules LaMothe et Joseph Prévost ainsi que par Mlles Claire et Denise Lefavre; une réception eut lieu, en fin d'après-midi, chez M. et Mme Marcel Dorais; il y eut shower d'article de fantaisie organisé par Mlle Litchfield et shower de tasses, donné par Mme D. Olivier et Mlle Olivier.

Partie de cartes

Samedi, le 26 janvier, à 3 hrs p.m., il y aura partie de cartes chez les Soeurs Grises. Madame J.-A.-A. Brodeur en a accepté la présidence. La réunion aura lieu à l'Institut familial, 1185 rue St-Mathieu, Montréal. Toutes les anciennes élèves de la Communauté des Soeurs Grises sont cordialement invitées avec leurs amies. Chaleureuse bienvenue à toutes.

Prochain mariage

Le docteur et Mme André Welker, de Paris, annoncent le mariage de leur fille, Françoise, avec M. Maurice Collorec, fils de M. et de Mme André Collorec, de Paris. La cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité le samedi 26 janvier, à cinq heures, en l'église unie Saint-Jean.

Tournoi de bridge

Un tournoi de bridge ainsi qu'une partie de cartes, organisées par les dames patronnesses du Sanatorium Saint-Joseph, 5689 boulevard Rosemont, auront lieu le

mercredi soir 6 février, à huit heures, dans les salles de l'institution. Une revue de modes sera présentée à l'issue de la partie de cartes. Le public est invité. Prière d'apporter cartes et marqueurs.

Déplacements

Mlle Alice Lecours, de Montréal, était de passage à Sherbrooke, au début de la semaine.

M. Paul Dupuis est retourné dans la métropole après avoir passé quelques jours à Québec.

Mme Walter R. Wilkinson et sa fille, Mme Robert Lavoie, sont de retour à Québec, après avoir passé une semaine à Montréal, enregistrées à l'hôtel Laurentien.

M. et Mme Louis Morisset sont de passage à Montréal, à l'occasion du baptême de leur petit-fils.

Mme André Montpetit, de la métropole, a fait un bref séjour à Québec, inscrite au Château Frontenac.

M. Alphonse Kane, de retour à l'université McGill, après avoir passé le congé des fêtes, chez ses parents, M. et Mme Hugh T. Kane.

M. Maurice Lebel est de retour de South Bend, Ind. où il a assisté à la convention de l'université Notre-Dame.

M. et Mme William Soles, se sont inscrits pour quelques jours à l'hôtel Ritz-Carlton, à Montréal.

Mme David McCartney, passe



TOUJOURS ALERTE — Sa majesté la reine Marie, mère du roi Georges VI, photographiée alors qu'elle arrivait à Londres après avoir passé les fêtes de Noël et du Nouvel An, au palais de Sandringham. La reine douairière aura 85 ans le 26 mai prochain et est encore en bonne santé.

quelques jours à Montréal, et est inscrite à l'hôtel Windsor.

L'hon. Shane Alexander a pris l'avion, samedi après-midi, pour retourner en Angleterre afin d'y poursuivre ses études.

M. et Mme J. W. McConnell, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Rideau-Hall.

Mme Arsène Babin est retournée à Baie Comeau, après un séjour de plusieurs semaines à Montréal.

Mlle Marie-Louise Grandbois, de Québec et Mme F.-A. Gadois, de Sherbrooke, sont parties pour la Floride.

Mme Hector LaFerté, de Québec, est de passage à Montréal en route pour Ottawa.

M. et Mme Paul Rousseau, de Québec, et Mme Robert Vézina, de Saint-Joseph de Beauce, sont actuellement à Montréal.

Mme Elliott Little, de Québec, passe la semaine à Montréal.

QUEBEC

Ces jours derniers, l'ambassadeur de France et Mme Hubert Guérin ont offert un déjeuner, en l'honneur du compositeur français Francis Poulenc et de M. Pierre Bernac.

Mme Mario di Stefano et son fils, Alexandre, s'embarqueront aujourd'hui à New-York, pour rentrer en Italie. L'ambassadeur d'Italie prendra l'avion la semaine prochaine pour aller rejoindre sa famille.

Son Excellence Urho Toivola, ministre de Finlande à Ottawa, est de passage à Québec, au Château Frontenac.

Le colonel et Mme George Drew sont partis pour un voyage de deux semaines à Nassau.

L'hon. Alexandre Taché, orateur de l'Assemblée législative, a reçu les membres de la Galerie de la Presse, mercredi dernier, à ses appartements au Parlement.

Mme John Hall Kelly a reçu à déjeuner au Club de la Garnison.

M. René Lévesque, journaliste et attaché au service international de Radio-Canada, était le conférencier à la réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, lundi après-midi à trois heures et quinze, au Château Frontenac. M. Lévesque a intitulé sa causerie: Tempête sur l'Asie. Parmi les invités d'honneur on remarquera: Mme Paul Sauvè, Mme Alexandre Taché, le juge et Mme Joseph Blodreau, M. et Mme Adrien Pouliot, Mme Albert Pelletier, M. et Mme Eugène L'Heureux, Me André Lévesque, Me Jacques L'Heureux, Me et Mme Benoit Pelletier, Mme Jean-Paul Lessard, Mme Georges Pelletier, Mme A.-F. Mercier, M. et Mme Emile Castonguay, le docteur et Mme L.-P. Roy, M. et Mme Jean Biéler, Mme Léo Côté, Mme Paul-E. Dionne, Mme Arthur Neault, M. et Mme Wilfrid Pigeon, Mme Léopold Désilets, Mme François Turgeon, Mme J.-C.-L. Bussières, M. et Mme Jacques Verreault, M. et Mme Paul Lepage, M. et Mme Guy Dumais, M. et Mme Henri Lepage, Mme J.-C. Corbett, Mlle Isabelle Désilets.

M. et Mme A.-E. Beauvais sont revenus d'un voyage d'une semaine dans les Maritimes.

M. Arthur Lagueux, de Québec, fait actuellement un séjour à Chicago où il assiste à l'assemblée de directeurs du Rotary International.

M. Alphonse Proteau, de notre ville, s'est embarqué récemment à New-York à bord de L'Île de France, pour un voyage de plusieurs semaines en Europe.

Mlle Patricia Poitras, qui a passé quelque temps à Québec chez sa mère, Mme J.-E. Poitras, est partie pour Montréal où elle fera un bref séjour, avant de se rendre à New-York.

M. et Mme Gilbert Lhuillier (Jacqueline Brindamour) de Washington, se sont embarqués à New-York le douze janvier, à bord de l'Île de France, pour Paris où ils résideront désormais.

M. et Mme Auguste Guay (Yolande Demers) sont arrivés lundi à bord du Samaria, d'un voyage d'un an au Maroc, en Algérie et en France.

Mme Paul Labbé, de New-York, a passé quelques jours à Québec chez son père, M. J.-A. Aubé.

Mme Paul Greenough, de Buffalo, N.-Y., passe quelques semaines à Rivière-du-Loup, l'invitée de ses parents, M. et Mme Léopold Labbé.

Mme Eugène Nadeau et sa fille, Veronique, font un séjour d'une se-

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4522 — Un joli tablier de cuisine. Facile à confectionner et peu dispendieux. Seulement une verge de tissu, ou encore, un coupon ou un sac vide de farine. Vous avez un cadeau à offrir, alors, ornerez-le d'un ruche délicat.

Le PATRON No 4522 vous est offert dans les grands magasins: petite, moyenne et large. Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

maine à Kingston, les invités de M. et de Mme Yvan Nadeau, et à Montréal, où ils seront les hôtes de M. et Mme C.-A. Nadeau.

Le samedi vingt-six janvier à dix heures en l'église Saint-Vincent de Paul sera béni le mariage de Mlle Jeanne Lachance, fille de M. et de Mme Adjour Lachance, de Québec, avec M. Marcel Gagnon, fils de M. et de Mme Jerry Gagnon, de Québec.

M. et Mme Joseph Gagnon annoncent le mariage de leur fille, Marcelle, à M. André Boucher, fils de M. Louis-Philippe Boucher, décédé, et de Mme Boucher. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec le lundi vingt-huit janvier à dix heures.

OTTAWA

L'ambassadeur de France et Mme Hubert Guérin ont donné un déjeuner, en l'honneur de Son Excellence Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada.

Le haut commissaire de la Nouvelle-Zélande, M. T. C. A. Hishop, est parti pour Montréal, où il a été invité comme conférencier, pour une réunion du Montreal Women's Club, à l'hôtel Mont-Royal.

Le haut commissaire du Pakistan et la bégum Mohamed Ali ont offert un dîner-buffet, vendredi soir, en l'honneur de M. Yusuf A. Haroon, haut commissaire du Pakistan en Australie. M. Haroon est arrivé hier dans la Capitale, où il passera quelques jours, l'invité de M. et Mme Mohammed Ali.

Mme Stuart Garson, épouse du ministre de la Justice, part aujourd'hui pour Paris, où elle rejoindra son mari, qui assiste aux réunions des Nations-Unies.

Mlle Alice Michaud, de Fredericton, N.-E., passe quelques jours à Ottawa, l'invitée de Mme P. Bélanger.

Aux Anciens de Ste-Marie

"S'adapter à son public de façon à lui plaire"

(R.P. Desmarais, O.P.)

"Je renonce au vocabulaire technique des théologiens; je parle pour le peuple. Si l'on veut plaire à l'auditoire, aujourd'hui, il ne faut pas s'en tenir aux termes de l'école, mais plutôt s'adapter à son public".

M. René Poliquin est réélu maire

SOREL 22 (D.N.C.) — Son Honneur le maire René Poliquin a été réélu, hier, par acclamation au poste de premier magistrat de la cité de Soré. Il en est à son 6^e mandat consécutif. Trois conseil-



M. René POLIQUIN

lers ont également été réélus par acclamation. Ce sont les échevins Georges Gagnon, représentant le quartier Notre-Dame, Adéard Goulet, quartier Richelieu, Jean-Paul Hus, quartier St-Laurent. Ce dernier avait, l'été dernier, été appelé à faire partie du conseil municipal de Soré, pour succéder à l'échevin Napoléon Crépeau, décédé au cours du mois d'août.

C'est le greffier de la cité de Soré, M. Théodore Bardier, qui agissait à titre de président d'élections.

Les licences d'aviateurs

L'extension des privilèges accordés aux pilotes privés est l'un des problèmes que va étudier la Division des licences du personnel de l'Organisation de l'aviation civile internationale, au cours de sa quatrième session qui, s'ouvrant aujourd'hui à Montréal, durera trois semaines environ. Les standards actuels de l'OACI n'accordent en aucun cas à un pilote privé le droit d'effectuer des vols moyennant rémunération; en d'autres termes, un pilote privé ne peut agir en qualité de pilote d'essai ou de pilote instructeur et il lui est interdit de piloter à titre de "chauffeur". Les propositions qui vont être présentées à la division ont pour but d'atténuer cette restriction.

L'évolution de la technologie aéronautique et, en particulier, l'entrée en service des avions à réaction et des hélicoptères, nécessitent la modification des licences et des qualifications que doivent posséder des pilotes volant dans de mauvaises conditions de visibilité et sur des routes aériennes de plus en plus encombrées. Elles nécessitent aussi la normalisation internationale des cours destinés à former le personnel navigant et le personnel au sol. L'aptitude physique est un élément majeur des qualités requises pour l'obtention de ces licences et les spécialistes de médecine aéronautique assistant à la réunion vont étudier les progrès récemment réalisés dans ce domaine, ainsi que l'expérience que peuvent avoir acquis les Etats membres de l'OACI en ce qui concerne les conditions médicales actuelles d'obtention des licences.

C'est ainsi que le R.P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., expliquait la méthode qu'il utilise pour préparer ses conférences. Il prononçait une causerie au diner du Club des Anciens de Sainte-Marie, en l'hôtel Ritz-Carlton, sous le titre de "Confidences". Me Emile Massicotte, notaire présidait. Me Emile Pelletier a présenté le conférencier, que Me Jules Dupré, c.r., a remercié.

M. René Guénette, de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, a présenté les dignitaires de la table d'honneur aux convives. Il y avait le R.P. Joseph Paré, S.J., recteur du Collège Sainte-Marie; le colonel Maurice Forget; et Mme Forget; Mmes Louis Trottier, Emile Pelletier et Jules Dupré. M. Louis Trottier a prononcé la conférence publicitaire.

METHODE DE PREPARATION

Le R.P. Marcel-Marie Desmarais a expliqué sa méthode en matière de préparation de conférences à prononcer. Il faut d'abord, dit-il, se pénétrer le plus possible de la sorte d'auditoire devant lequel il faudra parler; chercher ses principaux problèmes et comprendre les caractères des gens qui le composent. Ces problèmes connus, les résoudre ensuite à l'aide de la doctrine catholique et ce, par l'emploi de termes communément employés par cet auditoire.

Par exemple, ajouta le conférencier, le jeu de hockey ne me dit rien. Je me suis tenu en contact avec des connaisseurs, aussi, je me sens heureux de me servir des termes courants de ce sport. Il m'arrive souvent de parler devant des dames. Je ne me connais pas en fait de modes.

Pour m'adapter, je prends la peine de lire des carnets mondains. Je m'en sers énormément. Après avoir cité quelques illustrations, qui ont déridé l'assistance, le Père Desmarais a parlé des "snobs" et des "snobines". "Vous verrez, dit-il, des dames enchantées de la conférence qu'elles viennent d'entendre. Elles n'ont rien compris; mais, parce qu'elles n'ont pas compris, la conférence leur a plu".

Le Père Desmarais a rappelé le passage à Ottawa, d'un Dominicain, professeur dans un grand séminaire d'Europe. Sa conférence prononcée, une dame vient le féliciter et lui dit: "On voit bien que vous n'utilisez pas le genre populaire. Vos conférences, il est facile de les comprendre!" Le Père Dominicain a donc conclu que c'était justement cela qui faisait son succès.

Le Père Desmarais cita aussi la recommandation que lui avait formulée l'un de ses amis personnels: "Vous avez une belle marchandise, disait-il; l'Evangile, il n'y a rien de mieux que cela. Faites donc comme les commerçants d'aujourd'hui, qui servent à leur clientèle le même matériel qu'autrefois, mais dans un emballage moderne."

Mort subite d'un conducteur de tram

Un conducteur de tramway, M. André Pigeon, 38 ans, domicilié à 2104 Dézery, est mort subitement, alors qu'il était à son travail dans un tram Delormier.

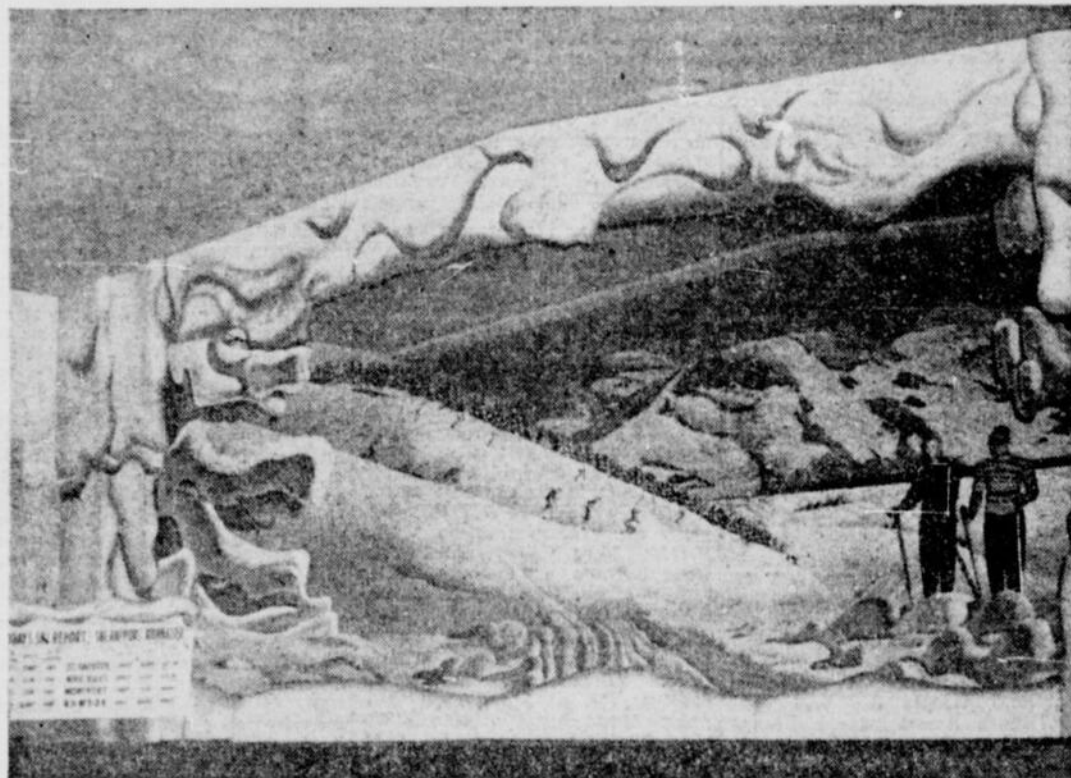
Le véhicule se dirigeait vers le nord. M. Pigeon s'affaissa entre les rues DeMontigny et Burnett. Un passager en informa le garde-moteur, M. Philippe Caron, 3656, rue Adam.

Ce dernier alerta la police, qui fit venir une ambulance. Le médecin de cette ambulance constata le décès du conducteur. Le corps de la victime fut transporté à la morgue, où le coroner tiendra enquête.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE R.P. DESMARAIS AU CLUB DES ANCIENS DE SAINTE-MARIE. — Le R.P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., a prononcé hier soir la conférence au diner-causerie du Club des Anciens de Sainte-Marie, en l'hôtel Ritz-Carlton. On voit ci-haut, de gauche à droite, le R.P. Joseph Paré, S.J., recteur du Collège Sainte-Marie, le colonel Maurice Forget, ancien président du club, le R.P. Desmarais, et Me Emile Massicotte, notaire, président du club.



BELLE INITIATIVE A LA GARE CENTRALE — Un rapport quotidien sur la température et l'état des champs de neige dans les Laurentides est l'une des attractions de la Gare Centrale. Des skieurs descendent les pentes enneigées et les remontent à l'aide d'un monte-pente. Les derniers rapports sur l'état des pistes sont affichés à gauche de la scène qui mesure 52 pieds de long par 28 pieds de haut et 25 pieds de profond. A l'arrière-plan un train de neige traverse le paysage. Notre photo montre cette scène d'hiver installée au-dessus du restaurant de la Gare Centrale à l'extrémité ouest du grand hall.

(Photo Canadien National)

Elections chez les Principaux

Hier soir, au Plateau, avaient lieu les élections des membres du bureau de direction de l'Association des Principaux de Montréal. Président, M. Oscar Villeneuve, B.A. Lic. Péd., principal de l'école Ludger-Duvernay; ex-président, M. Eugène Nepveu, principal de l'école Olier; vice-président, M. Léopold Veilleux, principal de l'école Jacques-Viger; secrétaire, M. Philippe Lapointe, principal de l'école St-Hermé-gilde; trésorier, M. Sylvio Ferland, principal de l'école du Christ-Roi; organisateur, M. Adjuvator Perron, principal de l'école St-Louis-de-Gonzague. Directeurs: MM. Wilfrid Leduc, principal de l'école St-Philippe Bézizi; René Bélie (Education physique); Conrad Lefebvre, vice-principal de l'école St-Gérard. Tous furent élus par acclamation. M. T. Boulanger, directeur général du Service des études à la C.E.C.M., présidait les élections.

● Le ballon volant, un des sports les plus populaires aux Etats-Unis, fut joué pour la première fois à Springfield, Mass., en 1892.



SOSIES DES CHEFS MONDIAUX — Si Hollywood se décide jamais à tourner un film sur le président Truman et le premier ministre Churchill, James Nuttall et William Tonkinson de Hamilton, Ontario, ne doivent pas être oubliés comme doublures de ces hommes d'Etat renommés. Tonkinson ressemble tellement au "Premier" britannique qu'on l'a surnommé "Winnie" tandis qu'on s'adresse souvent à Nuttall par l'épithète de "Harry". Employés de la Canadian Westinghouse Company Limited depuis plus de 20 ans, ils travaillent tous les deux dans la même usine de la compagnie mais ils n'avaient jamais fait connaissance avant que cette photo fut prise.

Baisse prévue des prix de la viande

Un économiste agricole canadien a prédit, ce matin, une hausse marquée dans la production de la viande, qui provoquera une diminution des prix du porc et du boeuf, vers 1953.

On compte que le prix des oeufs diminuera cette année, mais le prix du lait et des produits laitiers pourrait bien augmenter ou tout au moins demeurer au même point.

M. O.-C. Hope, économiste au service de la Fédération canadienne de l'Agriculture, a fait ces prédictions au cours d'une séance de la réunion annuelle de la Fédération, qui se tient ici.

Il a dit aux délégués que l'industrie de l'élevage des bestiaux, au Canada comme aux Etats-Unis, s'accroît rapidement, au point où elle est prête à entreprendre une poussée marquée sur les marchés.

"Cette augmentation pourra peut-être débuter en 1952, mais il se pourrait qu'elle soit retardée d'une autre année. Mais, une fois que la mise en vente se mettra à augmenter, elle s'accroîtra pendant quatre à six ans et les prix du boeuf diminueront fortement, comparativement aux prix des autres produits agricoles.

"Si l'embauchage industriel ralentit en 1953 et en 1954, nous pourrions nous attendre à un déclin très prononcé des prix du boeuf. La disparition des producteurs sur marge aura pour résultat un fort volume de mise en vente sur les marchés."

Convaincu que le cycle de la viande a finalement atteint le point où la production va augmenter, M. Hope a prévenu les cultivateurs que ce serait "un temps fort risqué" de transformer leur production de troupeaux laitiers en boeufs d'alimentation.

"A moins que la pression de l'inflation ne devienne beaucoup plus forte qu'elle ne l'est actuellement", a-t-il dit, "des approvisionnements plus élevés de boeuf et de porc auront probablement pour résultat de réduire considérablement les prix du boeuf et du porc vers 1953".

Il a ajouté que l'industrie du porc à bacon pourrait bien connaître une situation difficile en 1953, à moins que la Grande-Bretagne ne lui ouvre son marché d'importation.

M. Hope croit que la production des oeufs augmentera d'environ 15 pour cent l'automne prochain, en comparaison de l'an dernier, et il a prédit que cela provoquera une certaine réduction du prix des oeufs cette année.

Jugement du Conseil Privé

LONDRES, 22. (P.C.) — Le gouvernement canadien a été condamné à payer des réclamations en dommages à la suite d'un incendie qui eut lieu dans le port de Montréal en mai 1944. Une somme de plus de \$500,000 est en cause, représentant plusieurs réclamations.

La Commission juridique du Conseil Privé, en rendant jugement, a maintenu l'appel des "Canada Steamship Lines" interjeté à la suite d'un jugement de la Cour Suprême du Canada. Effectivement ce jugement remet en vigueur une décision de la Cour d'Échiquier du Canada qui avait condamné la Couronne à payer des dommages à la compagnie demanderesse ainsi qu'à cinq autres demandeurs.

En outre, les lords du plus haut tribunal de l'empire ont condamné la Couronne à payer les frais de la compagnie au Conseil Privé et devant les tribunaux canadiens.

Le même jugement a été rendu dans cinq autres réclamations se chiffrant par \$167,234 et dans quelque 250 autres causes comprenant diverses sommes se chiffrant par \$325,636 restées en suspens pendant la période d'appel.

En rendant jugement, lord Morton d'Henryton a dit qu'il est plus que probable que la clause 7 du bail de 1940 visait à protéger la Couronne contre toute réclamation résultant de la négligence de la part de ses fonctionnaires en accomplissant leurs fonctions en vertu de la clause 8. Lord Morton a ajouté que si l'allégation de la Couronne relativement à l'article touchant "l'indemnité" est correcte, cela impose une obligation remarquable et extrêmement lourde à la compagnie.

La Cour Suprême du Canada est maintenant le plus haut et le dernier tribunal au Canada devant lequel les litiges sont portés, mais toutes les causes en cours, avant que ne soit approuvée cette législation fédérale, peuvent être portées devant le Conseil Privé.

Cautionnements de \$10,000 chacun

Le juge en chef Édouard Archambault a exigé, ce matin, deux cautionnements de \$10,000 pour la mise en liberté, d'ici la tenue de leur enquête, d'Onil Larocque, 26 ans, 545, rue Beaudoin, et de Roger Leblanc, 24 ans, 225, rue Ste-Marie.

Tous deux sont accusés de vol avec violence sur la personne de M. Emery Lauzon, un marchand de bestiaux. Ils lui auraient enlevé la somme de \$1,300, après lui avoir aidé à dépanner son automobile, le 19 janvier dernier. Le troisième suspect est encore au large.



M. LEO-PAUL DESROSIERS, conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal qui, dans un rapport au comité exécutif, demande sa mise à la retraite. M. Desrosiers est entré au service de la ville en 1941. Le comité étudie sa requête.

La reine des Laurentides à Montréal

Mlle Micheline Thibaudeau ou Mimi, comme tous ses fidèles sujets l'appellent, a vraiment commencé hier après-midi sa tournée triomphale de reine des Laurentides, titre qu'elle a remporté au cours d'un grand concours qui mettait en présence 15 jolies représentantes d'autant de municipalités des Laurentides.

Une conférence de presse a réuni à sa suite de l'hôtel Mont-Royal toute la presse de Montréal. Mimi était la reine du groupe souriant gentiment à l'un, livrant des confidences sur sa vie à l'autre et élaborant les plus charmants rêves sur l'avenir.

Elle est employée présentement à l'Alpine Inn, de Ste-Marguerite et cet établissement a consenti à la laisser partir pour que la publicité suive son cours. Elle s'embarque ce matin sur un appareil d'Air-Canada à destination de New-York.

Là, après les inévitables photos en costume de bain et en skis, les interviews à la télévision, les "personal appearances" en scène et les questions extrêmement indiscrettes des reporters américains, elle reviendra à St-Jovite pour son couronnement vendredi prochain.

Elle est accompagnée à New-York par sa mère et de quelques représentants du Carnaval laurentien dont MM. Roy Kennedy, de la Chambre de Commerce de Sainte-Adèle et Luc Lachapelle, publiciste français du Carnaval.

Le couronnement de Mlle Thibaudeau à St-Jovite marquera l'ouverture officielle du carnaval qui doit durer du 25 janvier au 23 février. A St-Jovite, le couronnement sera suivi de la journée des enfants dans une gigantesque mascarade. Dimanche, la course Tascereau se tiendra au Mont Tremblant. Des milliers de visiteurs sont attendus pour ces événements.

● Un saumon du Pacifique, rattrapé après 23 jours, alors qu'on l'avait étiqueté, parcourut plus de 660 milles dans cet espace de temps.

Le T. H. St-Laurent au congrès de l'Agriculture qui s'ouvre aujourd'hui

Le cultivateur canadien aimerait voir le prix de son blé plus conforme à son coût de revient. Il désire aussi un soutien plus accusé des prix du beurre et du fromage et il souhaite que le gouvernement fédéral voie à l'institution d'une politique nationale sur les bestiaux.

Ces questions, ainsi que nombre d'autres requêtes et suggestions sous forme de propositions ont été mises à l'étude, hier, par les membres du conseil d'administration de la Fédération agricole canadienne, au cours d'une réunion à huis clos précédant l'ouverture du congrès de deux jours de cet organisme. L'inauguration du congrès a eu lieu ce matin. La Fédération compte environ 400,000 membres.

Environ 200 délégués assistent aux débats sur les propositions venues de l'est et de l'ouest, d'autres organisations affiliées à la Fédération, enfin de toutes les parties du Canada où l'on cultive la terre.

Les propositions sont si nombreuses qu'il est possible qu'une partie seulement en soit étudiée. Le conseil d'administration, qui compte 27 membres représentant les différentes régions agricoles du pays, a décidé hier des questionnaires à soumettre au congrès, mais les délégués pourront aussi prendre la parole et présenter d'autres propositions.

Le président de la Fédération est M. H.-H. Hannam. Au cours du dîner, ce soir, le conférencier sera le premier ministre, le très hon. Louis Saint-Laurent.

Le ministre de l'Agriculture, le très hon. J.-G. Gardiner adressera la parole aux délégués demain, de même que M. Leslie-A. Wheeler, de Washington.

Immédiatement étant donné que Me Samson ignorait son prénom, n'avait pas inscrit le prénom Adéodat sur le chèque. Il dit cependant qu'il reviendrait avec le tout en bonne et due forme, dans quelques jours, soit hier.

Accusé d'une fraude...

(Suite de la 1ère page)

La famille Marquette de lui donner gratuitement une voiture s'il réussissait à lui en vendre quatre. C'est à ce moment que l'on tenta de vendre une voiture à M. Marquette. Ce dernier ne s'intéressa pas à la transaction désirant plutôt avoir des camions. On demanda un dépôt de \$500 à M. Marquette.

Plusieurs semaines se passèrent sans que le cultivateur n'obtienne de nouvelles de Dubois. Il se rendit donc le voir pour lui demander ce qui se passait.

Dubois lui a alors répliqué qu'il s'était fait rouler par les contrebandiers mais qu'il allait lui remettre son argent. Il lui signa alors un billet. Deux jours plus tard Maurice Dubois ayant laissé l'affaire, son frère, Georges, le détenu, retourna voir M. Marquette lui disant qu'il avait une autre bonne affaire en main, mais qu'il devait lui emprunter \$35 d'abord pour aller voir un avocat de Sherbrooke.

De jour en jour et de semaine en semaine, le détenu aurait ainsi emprunté plusieurs petites sommes de la victime jusqu'au jour où M. Marquette lui demanda à parler à l'avocat de Sherbrooke. Dubois lui aurait répondu qu'il s'agissait de l'avocat Samson, de Sherbrooke et qu'il était pour le rappeler lui-même le lendemain.

Tel que promis, Marquette reçut le lendemain un téléphone de ce lui qui était supposé être l'avocat Samson. En fait, l'appel venait de Dubois lui-même qui se disait M. Samson. Le détenu alors aurait fait part à sa victime qu'il s'agissait d'une très bonne affaire et que le juge Collins avait déjà lui-même versé une somme de \$25,000. Ce qui était faux.

Le faux avocat continua en disant qu'en marge de cette affaire qui devait les rendre tous riches il lui fallait paier d'abord devant une cour des Etats-Unis, devant le Conseil Privé à Londres et, enfin, à Marseille, France.

De nouveau, on demanda de l'argent à M. Marquette, cette fois, une somme de \$13,500. Pour ainsi prêter l'argent que lui demandaient successivement Dubois et le supposé avocat Samson qui n'était nul autre que Dubois, M. Marquette avait retiré tout ce qu'il possédait en banque et a même emprunté des banques pour ensuite hypothéquer ses maisons et ses terres qu'il dut ensuite vendre.

Aujourd'hui, M. Adéodat Marquette, riche cultivateur de Granby, n'a plus rien à lui.

Voulant bien prouver à M. Marquette qu'il allait plaider à Londres, le détenu, accompagné d'un détective du Pacifique Canadien qu'il avait employé comme garde-corps, s'embarqua le 3 novembre, 1950, à bord de l'"Empress of Scotland" à destination d'Europe.

Outremer, il célébra largement y passant un mois. Finalement, de retour au Canada, il se rendit voir M. Marquette à Granby avec, en main, un chèque de \$100,000 à lui remettre. Cela se passait lundi dernier. Le détenu aurait alors fait voir le chèque signé de l'avocat Samson à sa victime, soulignant qu'il ne pouvait le lui remettre

immédiatement étant donné que Me Samson ignorait son prénom, n'avait pas inscrit le prénom Adéodat sur le chèque. Il dit cependant qu'il reviendrait avec le tout en bonne et due forme, dans quelques jours, soit hier.

Sur la réception du chèque, M. Marquette devait lui remettre une dernière somme de \$12,000 en paiement des derniers frais encourus. A 8 h. 30, hier soir, Dubois se présentait chez M. Marquette le chèque en main. Le détective Jamin avait remis auparavant à Marquette douze billets de \$1,000 marqués. Tel que convenu, Dubois remit son chèque en échange des douze billets. C'est à ce moment que le policier procéda à l'arrestation.

Jubilé sacerdotal de Mgr J.-B. Nadeau, P.D.

SOREL, 22. — (D.N.C.) — Mgr Jean-Baptiste Nadeau P.D., curé à la paroisse St-Pierre de Sorel célebrera, cette année, ses 50 ans de vie sacerdotale. Le jubilaire revêtit pour la première fois les habits sacerdotaux en 1902. Il fut ordonné par S. Exc. Mgr Maxime Décelles, alors évêque de St-Hyacinthe.

De 1902 à 1903, il fut professeur au séminaire de St-Hyacinthe. De 1903 à 1905, il fut nommé vicaire à St-Almé, sa paroisse natale. En 1905, il arriva à Sorel, où il fut vicaire à la paroisse St-Pierre. En partant de cette dernière paroisse, il fut nommé au poste d'aumônier de diverses communautés religieuses. En 1931, il obtint sa première cure, alors qu'il fut nommé à la cathédrale de St-Hyacinthe. Il occupa ce poste jusqu'en 1938, alors qu'il fut nommé à la cure de St-Pierre de Sorel, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Le premier mars 1938, il était fait chanoine titulaire, et le 1er mai 1944, il était créé Prévôt domestique.

La paroisse St-Pierre se prépare activement à célébrer cet événement. Le programme des fêtes n'a cependant pas encore été tracé de façon définitive. Il le sera vraisemblablement dans un avenir prochain.

Le vénérable jubilaire, Mgr Nadeau, est né le 23 février 1877, du mariage d'Antoine Nadeau, et d'Olympe Béthée. Il fit ses études au séminaire de St-Hyacinthe.

Funérailles de Mgr A.-M. Hiral mercredi

Québec, 22. — (D.N.C.) — La translation des restes mortels de S. Exc. Mgr Ange-Marie Hiral, Français, évêque de Sullut et vicaire apostolique de Port-Saïd, Egypte se fera cet après-midi à 4 heures, à la chapelle des Français, 33 rue de l'Alverne. Les funérailles auront lieu mercredi matin, au même endroit.

S. Exc. Mgr Hiral — né Paul-Joseph Hiral, dans le diocèse de Montpellier, en France — est décédé dans la soirée de vendredi dernier chez les Pères Franciscaïnes de Québec, dans le couvent qu'il avait bâti en 1901 et où il était revenu en juillet 1950. Le prélat s'est éteint à l'âge de 80 ans et 4 mois.



TUEE A ISMAILIA. — La Révérende Soeur Anthony, ci-haut, fut tuée sur les marches du couvent des Soeurs de la Charité, à Ismailia, en Egypte, au cours d'un combat entre les Egyptiens et les Anglais. Soeur Anthony était âgée de 52 ans. Elle était née du nom de Bridget-Ann Timbers, à Croton-on-Hudson, dans l'Etat de New-York. Elle avait vécu à Peekskill, New-York, avant d'entrer en communauté religieuse. La mort de la religieuse incita le consul des Etats-Unis, au Caire, à donner l'avis de décès "d'importantes répercussions" devant se produire.

3 magasins acquittés; 6 s'avouent coupables

Soixante-neuf propriétaires de magasins ont comparu, ce matin, devant le recorder en chef Rolland Paquette sous l'accusation d'avoir enfreint le règlement municipal concernant la fermeture des établissements commerciaux les jours de fêtes d'obligation. Ces plaintes ont été portées le 8 décembre dernier, fête de l'Immaculée-Conception.

Sur ce nombre, six ont avoué leur culpabilité et ont été condamnés, séance tenante, à une amende de \$40 plus les frais ou à 15 jours de prison. Ce sont: S. Schwartz, 1375 ouest rue Ste-Catherine; H. Brien, 1194 rue Université; A. Goodman, 1410 ouest rue Ste-Catherine; J. Laurencelle, 1392 ouest Ste-Catherine; L. Leszczinski, 1238 rue Crescent; et H. Murray, 1474 Mansfield. Trois autres ont été acquittés parce que la preuve n'a pas démontré que ces établissements étaient ouverts pour affaires. Ce sont: J. Carr, 385 ouest rue Laurier; H. Goldstein, 8330 St-Laurent; M. Simmons, 759 ouest Jean-Talon. Les autres ont protesté de leur innocence et la cause a été remise au 5 février prochain.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Vendredi prochain le 25, à 7.30 heures p.m. à l'Université de Montréal, M. Gérard Pelletier, journaliste, prononcera une conférence intitulée: "Le film dans l'éducation populaire". Cette causerie servira d'introduction aux journées d'études sur l'utilisation du film organisées par le Conseil français du film de Montréal sous les auspices de la Société Canadienne d'Enseignement Postsecondaire.

Ce séminar sur l'utilisation du film s'adresse à tous les mouvements d'éducation populaire de la Région de Montréal, qu'ils soient des mouvements ouvriers, agricoles, d'Action Catholique, de Jeunesse ou autres. Plusieurs conférenciers autre M. G. Pelletier, passeront en revue les meilleures méthodes et techniques d'utilisation qualitative du film; parmi eux, se trouvent: M. Gaudry Delsie, de l'Instruction Publique, M. Gérard Lemieux, Faculté des Sciences Sociales, M. Fernand Jolicoeur, de la C.T.C.C., et quelques autres.

Considérant l'influence toujours grandissante du film dans notre civilisation, la population en général sera, sans doute, heureuse de prendre connaissance d'une telle initiative qui n'a eu dans le passé aucun précédent.

On entendra parler sous peu du pianiste-compositeur André Mathieu qui est à terminer une nouvelle Sonate pour piano et violon de même qu'un Concerto pour piano.

Paul Roussel prononcera une conférence ce soir au Ritz-Cariton sous les auspices du club Musical et Littéraire. M. Roussel parlera de Debussy.

Il y a à Montréal deux sortes de concerts: les concerts populaires qui commencent à une heure raisonnable et les concerts de société qui débutent à n'importe quelle heure passée neuf heures. Ceux-ci sont plus particulièrement destinés à ceux qui font la grasse matinée.

C'est le 3 février prochain que débiteront au Forum les spectacles sur glace des Ice-Pollies. Les Ice-Pollies ont débuté en 1936 et chaque année ce spectacle s'est enrichi.

Jan Peerce, le grand ténor américain, donnera un récital demain soir au Plateau, sous les auspices de Musical Art Series.

VERGOR

LOEW'S A l'affiche
"GOLDEN GIRL"
en technicoleur
Mitsi GARYNOL — Dale ROBERTSON

2e semaine **Capitol**
"THE OUTLAW"
Jane RUSSELL — Thomas MITCHELL

Imperial A l'affiche
"DRUMS IN THE DEEP SOUTH"
Aussi
"MURDER IN TIMES SQUARE"

2ième semaine **PALACE**
"THE BLUE VEIL"
Jane WYMAN — Charles LAUGHTON

PRINCESS A l'affiche
"CAVE OF OUTLAWS"
en technicoleur
Macdonald CAREY — Alexis SMITH

2e semaine **Orpheum**
"LOST CONTINENT"
Aussi
"ELLERY QUEEN"

In Person... **ON OUR STAGE!**
TONY BENNETT
Plus 4 STAR ACTS
Road to the Big House
SEVILLE

L'HORAIRE DU FILM
CAPITOL—"The Outlaw": 10.00, 12.30, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
CHAMPLAIN—"L'Étonnant M. Williams": 12.50, 3.00, 6.00, 9.00. "Le Chevalier Belle Epee": 1.25, 4.30, 7.30, 10.30.
CINEMA DE PARIS—"Valse de Paris": 11.50, 2.15, 4.45, 7.10, 9.30.
ELECTRA— Samedi et dimanche—"Black Gold": 1.23, 4.28, 7.19, 10.27. "Passport pour Pimlico": 12.00, 3.05, 5.56, 9.04. Lundi à vendredi: "Black Gold": 12.25, 3.10, 6.36, 9.43. "Passport pour Pimlico": 2.10, 5.12, 8.20.
IMPERIAL—"Drum in the Deep South": 11.10, 1.50, 4.35, 7.15, 9.55. "Murder in Times Square": 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45.
LOEW'S—"Golden Girl": 10.10, 12.30, 2.45, 5.00, 7.20, 9.35.
ORPHEUM—"Lost Continent": 11.10, 1.55, 4.40, 7.20, 10.05. "Ellery Queen Master Detective": 10.00, 12.40, 3.25, 6.05, 8.50.
PALACE—"The Blue Veil": 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
FRINCESS—"Cave of the Outlaws": 10.20, 12.40, 1.05, 5.25, 7.45, 10.05.
SAINT-DENIS—"Né de père inconnu": 1.10, 4.10, 6.40, 9.40. "Mon ami le cambrioleur": 12.60, 3.00, 5.30, 7.30.

CHAMPLAIN A l'affiche
"LE CHEVALIER BELLE EPEE"
Aussi
"L'ÉTONNANT MONSIEUR WILLIAMS"
ELECTRA Air climatisé A l'affiche
"BLACK GOLD" version française
Aussi
"PASSEPORT POUR PIMLICO"
1111 St-Catherine Est. C.H. 917

Cinéma de Paris
2e semaine
"LA VALSE DE PARIS"
Yvonne PRINTEMPS — Pierre FRESNAY

STUDENT A l'affiche
LE DRAME DE L'ENFANT NATUREL
JEAN PIERRE
MORLAY & KERIEN
NE DE PERE INCONNU

PHILIPPE LEMAIRE
FRANÇOISE ARNOU
"Mon ami le cambrioleur"

Au Gesù Soirée consacrée à J. S. Bach

Il n'y a pas tellement d'années, un concert entièrement consacré à Bach n'eût pas réuni, à Montréal, un grand concours d'auditeurs. Les temps ont cependant changé, hier soir, la salle du Gesù était remplie pour entendre un des plus beaux concerts de la saison placés sous les auspices de la Société Musica Antica e Nuova et consacré entièrement à faire resplendir le génie de Jean-Sébastien Bach.

Ce récital de musique de chambre mettait en vedette trois grands artistes; le violoncelliste Maurice Eisenberg, le pianiste John Newmark et le flûtiste Mario Duchesnes.

La musique jouée hier soir n'est pas souvent entendue. C'est le Bach de l'intimité et du salon, et non celui des puissantes orgues des cathédrales qui se révélait. Mais Bach est aussi grand dans sa musique intime que dans ses fulgurantes cantates.

Mario Duchesnes et John Newmark ont collaboré dans l'exécution de deux Sonates pour flûte et piano d'une belle inspiration. Ces deux Sonates ne sont pratiquement pas jouées et les musicophiles sont reconnaissants à la Société Musica Antica e Nuova de leur avoir donné l'occasion de les entendre. Les deux artistes concertants ont allié leur style individuel pour donner à ces sonates toute leur signification musicale.

John Newmark dont la réputation comme accompagnateur de grande classe est solidement établie a admirablement joué la Sarabande et l'Air. Quelle précision dans le mécanisme! Combien chaque note a reçu de ses mains sa pleine valeur! John Newmark est un musicien complet et consciencieux. Ce qu'il fait est plus que du piano, cela touche à la joaillerie tellement les pages qu'il interprète sont détaillées avec une scrupuleuse minutie, le souci du détail, une clarté sereine et limpide.

Le violoncelliste Eisenberg n'est plus dans la prime jeunesse, son jeu est celui de la maturité allié à une intelligence aiguë des pages qu'il interprète. La suite en ré majeur révéla chez lui le virtuose intrépide allié au musicien le plus parfait.

Le clou du concert sembla être la Sonate en sol mineur avec l'accompagnement de John Newmark. L'oeuvre fut jouée avec une ferveur et un enthousiasme débordant que seules les grandes oeuvres du répertoire peuvent communiquer.

Bref, la musique de Bach fut bien servie hier soir et présentée selon son vrai visage. L'intelligent et nombreux auditoire qui avait envahi la salle du Gesù n'a pas pu contribuer au plaisir évident que les interprètes ont trouvé à jouer. Le public a lui aussi bien joué sa partie.

MAURICE HUOT

La Société nationale "Samuel de Champlain"

Le 24 décembre dernier, LA PATRIE publiait, sous la plume d'Eugène Stucker, un "Annuaire" sur la mort de Samuel de Champlain qui, de fait, mourut à Québec le jour de Noël 1635.

A Québec l'article attira l'attention de M. Edouard Marcotte, président de la Société Nationale "Samuel de Champlain", qui écrivit à l'auteur de l'article pour l'en féliciter et le remercier, voire pour lui offrir une carte de membre de cette Société.

Nous en profitons pour attirer l'attention sur cette "Société Nationale" d'un caractère et d'un mérite particuliers, qui a pour but de "faire connaître et aimer Champlain, de le proposer en modèle à la jeunesse, et de lui rendre les hommages qui lui sont dus à titre de Fondateur du Canada". La Société a son siège social à 45, Chemin Ste-Poy, Québec.

● Ravenne, en Italie, jadis un des plus importants ports de l'Adriatique, est maintenant situé à six milles à l'intérieur des terres.



A LA GALERIE LEFORT — Le céramiste Claude Vermette discute ici de ses oeuvres avec Agnès Lefort chez qui il expose ses oeuvres récentes de céramique.

Le programme de Paule Piédelièvre

Samedi, le 26 janvier à 3 heures de l'après-midi, l'Ecole Vincent-D'Indy présentera Paule Piédelièvre, éminente pianiste française.

Les oeuvres au programme sont les suivantes: Les Moissonneurs Couperin; La poule — Les Cyclopes, Rameau; Prélude et Fugue en Sol majeur, Bach; Berceuse — 2e Scherzo, Chopin; Prélude, Choral et Fugue, Franck; Poème des Montagnes, Vincent d'Indy; Sicilienne, Guy de Lioncourt.

TOUS LES SOIRS
TOP HAT CLUB

RICKIE CASE
Comédien et m.c.
LESLIE CAROL
Ce qu'il y a de mieux en fait de danse acrobatique
AMBY HUGHES
Chanteur de jazz, sensationnel
Danse continue tous les soirs
Orch. de Fernand Bordeleau
720 Ste-Cath. O. UN. 6-9273

AU **MONTMARTRE**
Commençant
CE SOIR
Louise RIVIERE
chanteuse réaliste
Orchestres
d'Armand Meerte
et de
Michel Sauro
AU **MONTMARTRE**
Blvd St-Laurent — LA. 3520

EN DEUXIEME SEMAINE
★ Lillian DAWSON
M.C. et chanteuse
★ Charlie ROSAILE
numéro musical
★ Mickey UNG
contorsioniste
★ Howard GIGUERE
et son orchestre
BOB GILBERT
chantant
BLUE SKY
65 ouest, Ste-Catherine, HA. 6832

POUR UN MEILLEUR SPECTACLE
"Le Café Continental"
TRIOMPHAL ENGAGEMENT
DE
CARLOS RAMIREZ
chanteur sud-américain
vedette de cinéma
★
COMMENÇANT JEUDI
TITO GUIZAR
"L'Idole des deux Amériques"
Premier spectacle à 10 heures à l'exception du samedi

108 Ste. Catherine O.
Angle St. Urbain
★ **BE.7097** ★

Le **Normandie**
2e semaine
MARGARET PHELAN
"Impertinente sophistiquée"
★
MARIO & FLORIA
"Danseurs sensationnels"
★
Orch. de MAX CHAMITOV
et Norma HUTTON, chanteuse
Trio HAL WHITE
Deux spectacles tous les soirs
9 h. et 12 h.
Réservations: Victor — PL. 7777
Pas de frais de couvert excepté le samedi
DE L'HOTEL **MONT-ROYAL**
UN HOTEL SHERATON

Johnny Howard préfère le cabaret à la revue

Johnny Howard revient à Montréal qu'il appelle "sa ville" et sera en vedette au cabaret Chez Parez de la rue Stanley à partir de ce soir.

Johnny vient de terminer un engagement de plusieurs mois avec une troupe qui a joué la célèbre revue "South Pacific" dans plusieurs villes des États-Unis dont Chicago, Philadelphie, Détroit et autres. L'été dernier, en effet, Johnny demandait un rôle dans la compagnie nationale de Rogers et Hammerstein. On lui accorda



JOHNNY HOWARD

ce rôle surtout à cause de la façon qu'il pouvait chanter "Nothing Like the Frame of a Dame".

Johnny Howard remporta un gros succès et les journaux publièrent en manchette que le comédien de cabaret faisait fureur dans la revue. La direction était enchantée; mais Johnny était moins heureux. De fait, chaque jour, il trouvait toujours plus difficile de toujours répéter le même refrain. Habitué

à l'ad lib, il aurait voulu pouvoir improviser et faire rire davantage son auditoire. "Mais comment aurais-je pu le faire quand tout le monde connaissait les mots de ma chanson!" Cette restriction sur son tempérament d'improvisateur influa sur son caractère et Johnny fut content de reprendre le chemin des cabarets lorsque la troupe prit sa vacance en décembre. Il fit ce que Mary Martin et Ezio Pinza firent aussi, il donna sa démission.

Johnny dit aujourd'hui: "On devrait écrire plutôt maintenant: "Une étoile de South Pacific réussit bien dans les boîtes de nuit." L'histoire serait meilleure car il est plus difficile de faire rire le public seul qu'avec le concours de toute une compagnie d'artistes et de comédiens. Je suis très heureux, de toutes façons, d'être de retour Chez Parez."

Au ciné-club de Saint-Laurent

Le dernier grand voyageur du cinéma est disparu il y a quelques mois. Robert Flaherty a quitté cette terre qu'il connaissait si bien pour l'avoir explorée avec sa caméra des confins glacés du Nord aux archipels ensoleillés de la Polynésie.

Il ne fut pas seulement, comme l'a dit Grierson "le père du documentaire". Il en fut surtout le poète. C'est à Robert Flaherty que revient en effet le mérite d'avoir révélé au cinéma le sens de la nature et les charmes de l'exotisme. Sous ce rapport il occupe dans l'histoire du film, une place comparable à celle de Chateaubriand dans la littérature. "Nanook of the North", ce premier poème en images de la nature, n'est-il pas en quelque sorte "L'Atala" du cinéma?

Qu'il suffise seulement de dire pour souligner l'étendue de son talent que Chaplin le tenait dans la plus haute estime et que Gide déclarait: "C'est le plus grand metteur en scène du monde". Eric von Stroheim lui-même pionnier génial mais désabusé du cinéma, pleura, dit-on, d'émotion après avoir vu "Louisiana Story", le dernier chef-d'oeuvre de Flaherty.

Peu d'hommes de cinéma, à vrai dire, laissent derrière eux, une oeuvre aussi universellement appréciée. Trente ans, juste, après sa réalisation, "Nanook of the North" fait toujours l'émerveillement de nouvelles générations de spectateurs. Et "Tabou" qui avait à la fin du muet, dévoilé la splendeur des paradis perdus des mers du Sud, apporte la preuve la plus convaincante.

Car en dépit des années tous les films de Flaherty ont conservé leur miraculeuse jeunesse. On peut dire avec raison que ce réaliste était malgré tout un magicien. Les images de songe ne sont, le plus souvent, que celles qu'on capte, parfaitement éveillés. Et nul n'oubliera de sitôt la gracieuse idylle de Matahu et Rei dans leur paradis terrestre polynésien. Nul n'oubliera non plus les merveilleuses images du chant du cygne de Flaherty, "Louisiana Story", ainsi que cet éden où se déroule "Tabou" car ainsi que le disait si justement René Clair à Flaherty, en 1929, "cette île est la plus belle du monde parce qu'elle a la couleur de nos rêves".

A la gloire du premier poète cinématographique de la nature, le Ciné-Club de Saint-Laurent présentera au début de février, en l'Auditorium de cette ville de la banlieue un festival de ses oeuvres principales: "Nanook of the North", en exclusivité, "Tabou" réalisé avec Murnau, "Industrial Britain" un documentaire tourné avec Grierson, et "Louisiana Story" son dernier chef-d'oeuvre.



AU DOWN BEAT BAR. — La jolie Toby Deane, chanteuse, qui commence, ce soir, au Down Beat Bar de la rue Stanley. Aussi en vedette, le comédien Loui Sieler.

M. Wilfrid Pelletier veut aider les jeunes

SHERBROOKE, 22. (PC). — M. Wilfrid Pelletier, directeur du Conservatoire de Musique de la province, prenant la parole dimanche soir à une réception offerte par le bureau d'administration de l'Orchestre Symphonique de Sherbrooke dans le but d'intéresser les autorités municipales provinciales et fédérales et les industriels de la ville à l'établissement d'une école de formation locale pour les jeunes musiciens a fortement encouragé le projet.

Les jeunes, selon M. Pelletier, forment actuellement une élite qui mérite d'être aidée. Depuis quelques années surtout les jeunes de la Province ont manifesté un désir plus grand de s'initier à la musique et ils sont prêts à être aidés.

3^{ème} GRANDE SEMAINE



CALIFORNIA JOE ET SON CHEVAL SAVANT

PINTO

DENIS DROUIN
Le maître de cérémonie
PAULA WATSON
Pianiste sensationnelle
IRVING SPECTOR
Musicien comique
STAN WOOD
et son orchestre

DIMANCHE P.M.
SEMI-FINALE DU
CONCOURS DE DANSE

Pas de minimum
Pas de frais d'admission
Stationnement facile

CAFÉ de L'EST
4558 est, Notre-Dame CL. 4455



LE CABARET FAVORI DES MONTREALAIS

PHIL GOMEZ
Chantant ses fameuses
chansons de caractère

JEAN PALMER
Jolie chanteuse
et danseuse

LEONARD & LEONARD
Un couple de danseurs à être vu
JOHNNY GARDNER, M.C.
THE ROCKAETS
ALAN WELLMAN ORCH.



1252, rue St-Antoine
(coin de la Montagne)
UN. 6-1165



COMMENÇANT JEUDI LE 24 JANVIER

TI-ZOUNE (père)

COMEDIEN

JEANNE-D'ARC CHARLEBOIS

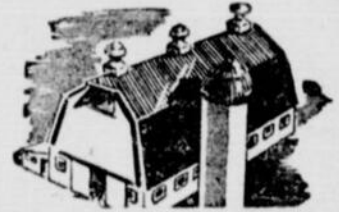
Imitatrice

RAY D'ALLAIRE
M.C.

AU CHIC



HA. 2095 — PL. 0021
94 est, rue Ste-Catherine



TOUS LES MERCREDIS SOIRS

"FARMERS' NIGHT"

VOLAILLES VIVANTES
DONNEES GRATUITEMENT

GRATIS — CAFE SAVOY — GRATIS — CAFE SAVOY — GRATIS

VOICI la SEMAINE

ou

BOBBY ROLLINS L'ENCANTEUR FOU

DONNE TOUS LES SOIRS

CHAPEAUX POUR DAMES	FOULARDS
BAS DE NYLON	CRAVATES
PERMANENTES CHEZ SOI	BAS
SILEX	CIGARETTES
LINGERIE	BUBBLE GUM
CASSEROLES	(pour un an)

ET PLUSIEURS AUTRES PRIX

ATTRACTIONS SPECIALES

Helen MILLER
Charmante danseuse

Maxwell et Lady
Jongleurs de nouveauté

Danse continuelle — 2 orchestres

CAFÉ SAVOY

1457 ST-ALEXANDRE HA. 5545

(angle Mayor)

Pas de minimum ? Pas de frais d'admission — ni couvert

PROPRIETAIRES

EMILIEN LONGTIN — PETER NOVAK

OUVERT DES 11 A.M. A FERMETURE

CUISINE

GRATIS — CAFE SAVOY — GRATIS — CAFE SAVOY — GRATIS

LES MEILLEURS STEAKS

avec
OIGNONS
À LA FRANÇAISE

sont servis
AU CAFE

MINUIT

(angle avé du Parc et Mont-Royal)

PL. 7582

LE PLUS NOUVEAU CLUB DE MONTRÉAL

BON SPECTACLE
BONNE CUISINE
BELLE MUSIQUE

DOWN BEAT

RUE PEEL

en face de l'hôtel Mont-Royal

MA. 8975

FINANCE et COMMERCE

Bourse de MONTREAL

Marché ferme et gains fractionnaires en place locale. — (Presse canadienne) — De nouveaux gains ont été enregistrés durant la matinée à la Bourse et au Curb de Montréal à la suite du ralliement d'hier après-midi en fermeture. Les gains fractionnaires prédominaient sur la liste mais nombre de titres transigés n'ont pas varié.

Algonia Steel, B.A. Oil, C.P.R., Cockshutt, Dominion Bridge, Dominion Tar, Howland, Smith, International Petroleum, Price Brothers et Winnipeg Electric ont progressé.

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Haut	Bas	Form.
845 Abitibi nouv.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
80 Abitibi \$1.50 pr.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
810 Algonia Steel	54	54	54
750 Aluminium	116 1/2	113	115 1/2
25 Alum 5/4 pr.	24	24	24
60 Amal Electric	40	40	40
150 Argus Corp.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
178 Atlas-tor Corp	21 1/2	21 1/2	21 1/2
425 Atlas Steel	23 1/2	23 1/2	23 1/2
175 Bataurst A	53 1/2	53 1/2	53 1/2
1196 Bell Teleph.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
2552 Brailian	12 1/2	12 1/2	12 1/2
925 B A Oil	22 1/2	22 1/2	22 1/2
950 B C Forest	7 1/2	7 1/2	7 1/2
304 B C Power	33	33	33
604 B C Power B	5 1/2	5 1/2	5 1/2
105 Bldg Prod	35	35	35
50 Can Cement	77	77	77
25 Cera 1.50 p	27	27	27
250 Can Iron P	20	20	20
50 Can North P	10 1/2	10 1/2	10 1/2
31 Can Steam	57 1/2	57 1/2	57 1/2
80 C Steam 5/4 p	49	49	49
265 Can Brew	19 1/2	19 1/2	19 1/2
50 Can Cannery	33	33	33
400 Can Car Fdry	15 1/2	15 1/2	15 1/2
50 C n Car P A	17	17	17
1497 Can Cellulose	45	45	45
140 Can Cottons p	25	25	25
300 Can Locom	27	27	27
90 Can Oil Co.	27	27	27
2894 Can Pac Ry.	37 1/2	35 1/2	35 1/2
345 Cons Plov	18 1/2	18 1/2	18 1/2
502 Cons M Smelt	19 1/2	19 1/2	19 1/2
15 Consumers Gl.	22	22	22
500 Corby's A	12	12	12
35 Davis Leath A	16 1/2	16 1/2	16 1/2
720 Dist Seag	26 1/2	26 1/2	26 1/2
225 Dom Bridge	74	73	73
75 Dom Coal p	21	21	21
150 Dom Glass p	30	30	30
560 Dom Steel	19	19	19
250 Dom Tar	47 1/2	47 1/2	47 1/2
800 Dom Textile	12 1/2	12 1/2	12 1/2
300 Electroch	14 1/2	14 1/2	14 1/2
40 Elec Boat	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 Pam Players	17	17	17
625 Pound Co	13 1/2	13 1/2	13 1/2
200 Fraser com	57	57	57
150 Gat Power	18	18	18
25 Ham Bridge	15 1/2	15 1/2	15 1/2
763 How South P	23 1/2	23 1/2	23 1/2
35 H Smith 6 1/2 p	43 1/2	43 1/2	43 1/2
480 Hudson Bay	41 1/2	41 1/2	41 1/2
157 Imp Oil	39 1/2	39 1/2	39 1/2
100 Imp Tobac	11	10 1/2	10 1/2
165 Ind Accept	37 1/2	37 1/2	37 1/2
100 Ind Acc 1.60 p	38	38	38
380 Int Nickel	48 1/2	47 1/2	47 1/2
435 Int Paper	47 1/2	47 1/2	47 1/2
645 Int Petrol	31 1/2	30 1/2	30 1/2
75 Int Power	60	60	60
150 Int Utilities	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Labatts	18	18	18
300 Macmillan B.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Mailman Co.	17	17	17
2760 Mex. Harris	12	12	12
905 McCall Front.	45 1/2	44 1/2	44 1/2
150 Molson Brew	25	25	25
25 Molson Br B.	24	24	24
253 Mt Locom	16 1/2	16 1/2	16 1/2
139 Mont Veldgr	51	51	51
5 Morgan 5/4 p	98 1/2	98 1/2	98 1/2
710 Nat Brew	18 1/2	18 1/2	18 1/2
10 Nat Steel Car	25 1/2	25 1/2	25 1/2
674 Noranda	81 1/2	80 1/2	80 1/2
415 Olyvi	25	25	25
55 Page Hershey	63 1/2	63 1/2	63 1/2
225 Powell River	28 1/2	28 1/2	28 1/2
935 Price Bros	32 1/2	32 1/2	32 1/2
100 Prov Transp	13	12 1/2	12 1/2
1550 Royalite Oil	17 1/2	17 1/2	17 1/2
170 R.L. Corp.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
1768 Shawinigan	41	40 1/2	40 1/2
40 Shaw A 4 1/2 p	45	45	45
14 Sheraton Ltd.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
29 Sher. Williams	24	24	24
275 Sicks Brew	19	19	19
100 Sicks Br UT	19 1/2	19 1/2	19 1/2
25 Simpson 4 1/2 p	90 1/2	90 1/2	90 1/2
100 S Can Pow.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
695 Steel of Can.	34	33 1/2	33 1/2
6300 Tread Oil	25 1/2	25 1/2	25 1/2
340 United Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2
125 Wabash	18 1/2	18 1/2	18 1/2
603 Walker G. W.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
150 Winn Electric	39	39	39
200 Zellers	13 1/2	13 1/2	13 1/2

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours cotés à la source par l'Association des courtiers en valeurs du Canada. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.)

	Offre	Dem.		
GOUVERNEMENT FEDERAL				
1 1/2 % 1951	99 1/2	100		
3 % perpétuel	98	91		
1 1/2 % 1952	98	98 1/2		
3 % 1952	98 1/2	99 1/2		
3 % 1954	97	97 1/2		
2 1/2 % 1956	97 1/2	98 1/2		
2 1/2 % 1958	91	92 1/2		
2 1/2 % 1960-66	95	99		
EMPRUNTS DE GUERRE ET VICTOIRE				
1er emp. Guerre 3 1/2 % 1952	100 1/2	101 1/2		
2e emp. Victoire 3 1/2 % 1954	100 1/2	101 1/2		
3e emp. Victoire 3 1/2 % 1956	99 1/2	100 1/2		
4e emp. Victoire 3 1/2 % 1957	98 1/2	99 1/2		
5e emp. Victoire 3 1/2 % 1959	98 1/2	99 1/2		
6e emp. Victoire 3 1/2 % 1960	98	99		
7e emp. Victoire 3 1/2 % 1962	97 1/2	97 1/2		
8e emp. Victoire 3 1/2 % 1963	96 1/2	97 1/2		
9e emp. Victoire 3 1/2 % 1966	96 1/2	97 1/2		
GARANTIE DU CANADA				
C.N.R. 3 1/2 % 1954-59	97	99		
C.N.R. 3 1/2 % 1966	94 1/2	96 1/2		
C.N.R. 2 1/2 % 1968-71	91	93		
PROVINCES				
Ont. 3 1/2 % 1953-55	94	97		
Ont. 3 1/2 % 1970	92	94		
Ont. 3 1/2 % 1977	90	92		
Québec 3 1/2 % 1957	99 1/2	101		
Québec 3 1/2 % 1959	95	97		
Québec 3 1/2 % 1962	92	94		
Québec 3 1/2 % 1965	92	94		
Hydro-Québec 3 1/2 % 1960	94	96		
Hydro-Québec 3 1/2 % 1969-73	98	101		
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1960	91	93		
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1962	88	92		
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1972	82	86		
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1977	85	88		
MUNICIPALITES				
Montréal 3 1/2 % 1950	86	89		
Montréal 3 1/2 % 1954	88	90		
Montréal 3 1/2 % 1968	86	89		
Montréal 3 1/2 % 1970	83 1/2	86		
Montréal 3 1/2 % 1972	82	85		
Montréal 3 1/2 % 1977	82	85		
Québec 3 1/2 % 1961	87	91		
Québec 3 1/2 % 1964	88	91		
Trois-Rivières 3 1/2 % 1963	88	91		
C.P.R. 3 1/2 % 1970	125	129		
Can. SS. 3 1/2 % 1957	96	97 1/2		
TRANSPORTS				
Can. SS. 4 1/2 % 1966	94 1/2	97 1/2		
SERVICES PUBLICS				
Bell Tel. 3 1/2 % 1977	86	88		
Bell Tel. 3 1/2 % 1973	81	83		
Bra. Tract. 4 1/2 % 1970	89	91		
B. C. Elect. 3 1/2 % 1975	88	90 1/2		
B. C. Elect. 3 1/2 % 1967	88	90 1/2		
Calgary Power 3 1/2 % 1972	81	84		
Int. Pipe Line 4 1/2 % 1970	310	325		
L'Espresso P. 3 1/2 % 1965	79	81		
Mont. Tram. "B" 5 1/2 % 1955	99 1/2	100 1/2		
Mont. Tram. 3 1/2 % 1953	97 1/2	99 1/2		
Nfld. L. & P. 3 1/2 % 1966	94	97		
Quebec Pow. 3 1/2 % 1969	88	90 1/2		
North Que. Pow. 4 1/2 % 1967	91	94		
Power Corp. 3 1/2 % 1967	90	93		
Quebec Power 3 1/2 % 1962	91	93		
Shawinigan 3 1/2 % 1961	94	96 1/2		
Shawinigan 3 1/2 % 1973	97 1/2	99 1/2		
St. Maurice Pow. 3 1/2 % 1970	94	96 1/2		
Winn. El. 3 1/2 % 1971	85 1/2	88 1/2		
INDUSTRIELLES				
Abitibi 3 1/2 % 1971	96	98		
Aluminum 3 1/2 % 1971	92 1/2	94 1/2		
Anglo-Can. Oil 4 1/2 % 1964	135	139		
B. C. Forest 4 1/2 % 1964	92	94		
B. C. Forest 4 1/2 % 1968	98	100		
Brompton 3 1/2 % 1966	94	96		
Burns 4 1/2 % 1963	96	99		
Can. Brew. 3 1/2 % 1967	87	90		
Can. Cannery 3 1/2 % 1970	96 1/2	98 1/2		
Can. Oil 4 1/2 % 1967	98	100		
C. W. Lumber 4 1/2 % 1962	98	101		
Cockshutt 4 1/2 % 1965	99	101		
Credit Foncier 3 1/2 % 1966	88	90		
Cons. Paper 3 1/2 % 1967	98 1/2	100		
Dom. Textile 3 1/2 % 1959	95 1/2	97 1/2		
Dom. Woollens 5 1/2 % 1964	91	95		
Dryden 4 1/2 % 1965	97	99 1/2		
Eddy 3 1/2 % 1966	93	95 1/2		
Fed. Grain 4 1/2 % 1964	97	100		
G. L. Paper 3 1/2 % 1967	94	97		
Gen. Steel Ware 3 1/2 % '70	92	95		
Imp. Oil 3 1/2 % 1965	90	92		
Imp. Tobacco 3 1/2 % 1970	87	90		
Ind. Accept. 4 1/2 % 1967	91 1/2	93 1/2		
Lake St. John 3 1/2 % 1961	101 1/2	103 1/2		
Maple Leaf 3 1/2 % 1963	94	97		
Massey Harris 3 1/2 % 1968	88	91		
McCall 3 1/2 % 1971	86	89		
Nat. Brew. 3 1/2 % 1963	90	93		
Ogilvy J. A. 4 1/2 % 1967	96	98		
Page Hersey 3 1/2 % 1965	90	93		
Penman's 3 1/2 % 1966	88	91		
Price 3 1/2 % 1966	94	96		
Simpson's 3 1/2 % 1960	97	99		
Steel of Canada 2 1/2 % 1967	97	99		
Trad. Finance 4 1/2 % 1966	90	93		
Trad. Finance 4 1/2 % 1968	95	98		
West. Grain 5 1/2 % 1953	102	105		
EMMEUBLES				
Dom. Square 4 1/2 % 1958	101	103		
Easton H. L. 3 1/2 % 1964	94	97		
Queen's Hotel 3 1/2 % 1953	99	101		
Mont. App'ts 4 1/2 % 1964	94	96 1/2		
Mt. Apts 2e hyp. 4 1/2 % '54	94	96 1/2		
Storgan 3 1/2 % 1967	93	96		
BOURSE DES MINES				
Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.				
Anacon	325	325	325	325
Ang Can M.	925	930	920	925
Aspot	288	287	285	287
Armstrong	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Base Metals	55	55	55	55
Barrick	99	99	99	99
Cent. Patricia	70	70	70	70
Dom. Mines	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Falconbridge	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Grant Yellow	12	12	12	12
God's Lake	37	37	37	37
Golden Man	890	890	890	890
Heva Gold	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Kirk Lake	77	77	77	77
Labrador	850	850	850	850
Lake Duval	87	88	88	88
Lake Shore	12	12	12	12
McLeod Cok.	280	280	280	280
Micassa	180	180	180	180
Madsen R. L.	199	199	199	199
Mal. Goldfields	175	175	175	175
New P. off.	17	17	17	17
Normetals	520	520	520	520
O'Brien	84	84 1/2	84	84 1/2
Ossino	88	88 1/2	88	88 1/2
Pickle Crow	159	159	159	159
Quebec Labrad	33	33	33	33
Quebecmont	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Sher. Gordon	435	440	435	440
Steep Rock	705	705	705	705
Teck Hughes	235	235	235	235
Unit. Asbestos	390	400	390	395
Ventures	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Wright Hary	170	170	170	170
Waite Annot	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2

Bourse de NEW-YORK

Début à la hausse à N.-Y. — Sommet de l'indice des valeurs. — NEW-YORK, 22 (P.A.) — Les cours américains ont enregistré de nouveaux gains durant la première partie de la séance aujourd'hui après que l'indice des valeurs de 60 stocks eut atteint, hier, le plus haut niveau vu depuis 21 ans. Toutefois nombre de valeurs dirigeantes transigées n'ont accusé aucun changement.

Parmi les blocs d'actions échangées se trouvaient 10,000 New York Central, inchangé à 21; 2,000 Chesapeake & Ohio, en hausse de 1/4 à 35 1/4; 1,200 American Telephone, en baisse de 1/4 à 156; 6,000 St. Regis Paper, inchangé à 18 1/2 et 2,500 Pennsylvania Railroad, en hausse de 1/4 à 20 1/4.

Curb de Montréal

Cours fournis par la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Haut	Bas	Form.
50 Ang Can Paip	29 1/2	29 1/2	29 1/2
1050 Ang Newfld	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1155 Brown com	15 1/2	15 1/2	15 1/2
45 Brown pr	110	110	110
110 Butterfly Road	435	435	435
25 Can Sait	9 1/2	9 1/2	9 1/2
90 Can D. Sugar	20	19 1/2	19 1/2
100 Can Ind com	42 1/2	42 1/2	42 1/2
100 Can M. rooni	365	360	360
100 Can P. P. Inv	7 1/2	7 1/2	

★ **NAISSANCE** ★

ST-JULES-DEVAULT — A l'hôpital St-Denis le 13 janvier 1952 à M. et Mme Paul-Emile St-Jules, née Noëlla Devault, est né un garçon baptisé Joseph, Ernest, Paul, Ronald, Parrain et marraine M. et Mme Ernest St-Jules, grands-parents de l'enfant, porteuse. Mme Devault, grand-mère de l'enfant.

Les rentes viagères et l'assurance-vie

L'institution de l'assurance sur la vie ne peut ni "approuver ni appuyer" les modifications qu'on propose d'apporter à la loi des rentes viagères du gouvernement en vue de doubler le montant maximum de rente qu'on peut demander à l'heure actuelle, a déclaré M. J.-K. Macdonald, président, au cours de la 80ème assemblée annuelle de la Confederation Life Association qui a eu lieu à Toronto aujourd'hui. "Nous croyons" dit-il, "que ces modifications vont directement à l'encontre des principes qui régissent la nouvelle pension minimum pour les vieillards, pensions qui sont constituées à même les contributions de l'ensemble de la population et payables à l'ensemble des gens."

M. Macdonald a dit qu'il était impossible de trouver quelque justification pour le gouvernement lorsqu'il exige que le contribuable subventionne de la façon proposée le nombre relativement peu élevé de gens qui souscrivent des rentes viagères auprès de l'Etat et qui paraissent être tout à fait capables de pourvoir à leur vieillesse à même leurs propres efforts.

"Et les tarifs du gouvernement sont bel et bien subventionnés", signala l'orateur. Ne vous faites pas d'illusions à ce sujet. Depuis 1908, le peuple du Canada a payé non seulement les frais de gestion de la branche des rentes viagères, y compris les salaires, commissions, loyers, affranchissements, etc., mais encore les pertes très sensibles qui ont été causées par l'utilisation, jadis, de tables de mortalité qui ne tenaient aucun compte de réalités. Et pire encore, plus les disponibilités du rentier sont grandes, plus la subvention qu'il peut obtenir est élevée.

M. Macdonald dit que si les compagnies d'assurances sur la vie offrent des rentes viagères à des tarifs aussi réduits que le gouvernement, la perte qui en résulterait dans leurs opérations serait à combler à même les fonds de l'ensemble des assurés.

En passant en revue les réalisations au cours de la 80ème année de la Confederation Life Association, M. Macdonald mentionna que la nouvelle production s'était élevée à \$135,829,000, que les assurances en cours atteignaient \$1,162,227,000, y compris \$252,000,000 d'assurances collectives, et que l'Association avait versé la somme de

\$19,634,000 à ses assurés et à leurs bénéficiaires.

INFLATION

Analysant le problème de l'inflation, M. Macdonald dit: "Nous vendons une marchandise, qui il est reconnu, ne varie ni avec les saisons, ni avec les années. Notre prix contractuel demeure le même, qu'il soit acquitté au cours des années où le pouvoir d'achat du dollar est grand ou à des époques où il est réduit.

"Personne n'aime une période de déflation, mais si la déflation est modérée, bien qu'elle cause quelques difficultés dans certaines branches de l'économie nationale, elle est de beaucoup préférable à une inflation affolée laquelle, somme toute, ne constitue qu'une confiscation ou un vol légalisés.

Pour conclure, M. Macdonald dit que la seule base économique qui justifie, en principe, des salaires plus élevés, ou un nombre réduit d'heures de travail moyennant le même salaire, est une productivité améliorée.

Profits nets accrus de Laurentide Acceptance

Laurentide Acceptance Corporation Limited rapporte des bénéfices nets de \$215,189 au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre au regard de \$147,730 l'année précédente, les profits bruts ont été de \$577,490 contre \$397,613. Les impôts sur le revenu ont absorbé plus de 50 p.c. des bénéfices nets et après paiement régulier des dividendes sur les actions privilégiées et "A" et "B", il est resté un surplus de \$33,000. Les avances au détail se sont élevées à \$4,713,247, soit une augmentation de \$600,000 sur 1950. Le compte "recettes non gagnées" s'élevait à \$443,948 au 31 octobre à comparer à \$418,214 à la même date l'an dernier.

M. Roland Thérien, président, a déclaré que l'expansion des affaires de la société eût été beaucoup plus importante, mais les restrictions de crédits bancaires apportées à la demande de la Banque du Canada, en vue de mettre un frein à l'inflation, ainsi que l'instabilité du marché des obligations, ont empêché la société d'obtenir les disponibilités nécessaires pour prendre avantage de toutes les affaires qui s'offraient à elle.

Bénéfices accrus de Dominion Bridge Co.

Dominion Bridge Co., Ltd., et ses compagnies subsidiaires rapportent, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1951, un profit consolidé de \$4,558,334, soit l'équivalent de \$8.87 par action, en regard de \$3,508,168, ou de \$6.83 par action, pour l'exercice financier précédent.

Les profits venant de contrats et autres se sont élevés à \$11,035,719 et le total des profits d'exploitation a été de \$11,508,085, soit \$429,

214 de placements. Pendant l'exercice financier précédent, le profit d'exploitation avait été de \$7,591,447.

M. W. Taylor-Bailey, président dans le rapport des administrateurs aux actionnaires, déclare qu'au 31 octobre 1951, le capital d'exploitation s'élevait à \$21,682,755 en regard de \$18,062,217 à la fin de l'exercice financier précédent.

Les additions aux immobilisations pendant l'exercice financier se sont élevées à \$1,494,175. La plus grande partie de ce montant a été dépensée pour remplacer de l'équipement et de la machinerie par des installations plus modernes; cependant, on a commencé un programme d'agrandissement à l'usine de Seirkirk, au Manitoba.

Selon M. Taylor-Bailey, la demande pour des produits de la compagnie continue d'être encourageante et tous ses établissements rapportent une augmentation dans leurs commandes.

M. W. Churchill souffre d'un très mauvais rhume

NEW-YORK, 22. (P.A.)—Le premier ministre Churchill souffre d'un "très mauvais rhume" et tous les arrangements pour la réception qui devait avoir lieu en son honneur à l'Hôtel de Ville de la grande métropole américaine ont été contremandés, mandent des porte-paroles officiels aujourd'hui.

"Le médecin de M. Churchill exige qu'il ne quitte pas la maison", fait savoir la déclaration. "Le programme en entier de la cérémonie d'aujourd'hui est contremandé. Il a un très mauvais rhume."

M. Churchill se retire à la demeure de Manhattan de son vieil ami, M. Bernard Baruch.

La Ville de New-York avait préparé une grande réception et probablement un défilé en son honneur aujourd'hui, peu avant son départ pour Londres.

Autre tentative de paix à Louiseville

TROIS-RIVIERES, 22. (P.C.) — Les dirigeants du Syndicat national catholique du textile de Louiseville se rendront à Québec pour rencontrer l'honorable Antonio Barrette au sujet du différend entre le syndicat et la compagnie Associated Textile de Louiseville.

Le différend persiste depuis neuf mois, et tous les efforts de règlement, y compris l'arbitrage, ont échoué.

Dans une ultime tentative, les dirigeants du syndicat ont rencontré, la semaine dernière, M. Germain Caron, député de Louiseville, pour demander son intervention. M. Caron a promis aux ouvriers son appui le plus entier. Il les conduira auprès de son col-

lègue, le ministre du Travail à Québec.

Environ neuf cents employés de l'Associated Textile de Louiseville font partie du syndicat. L'usine emploie normalement un personnel de 1,050 employés.

CONVOCAION

La Section Papineau de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tiendra, ce soir, son assemblée régulière, à la salle Saint-Jean-Baptiste, 1188, rue Champlain. A cette occasion, une conférence sera donnée par M. Léopold Gagnier. Le sujet de la conférence est: "La Saint-Jean-Baptiste au temps de LaFontaine".

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 251,402. Little Nugget Inc., demanderesse vs Roy Yarrow, défendeur.

Le 31ème jour de janvier 1952 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 3350 rue Barclay, Apt. 30 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. René GUILMET, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1952.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 301,704. American Paper & Pulp Co., demanderesse vs Hay-Mer Trading Co. Limited, défendresse.

Le 31ème jour de janvier 1952 à dix heures de l'avant-midi, à la principale place d'affaires, ladite défendresse, au No 1448 rue "A" en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défendresse saisis en cette cause, consistant en pupitres, machine à additionner, clavographe Underwood, chaises, etc.

Conditions: Argent comptant. René GUILMET, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1952. HA. 151.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 196622 — Aimé Roy, demandeur, vs H. Gagné, défendeur.

Le 31ème jour de janvier 1952 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 341 rue Ste-Marquette en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, 1 camion Mercury licence P.Q. 1951 No F-69423 et accessoires.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1952. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 201499 — Sawyer's Limited, demanderesse vs Marcel Jolivet (Continental Printing Reg'd.), défendeur.

Le 31ème jour de janvier 1952 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 7463 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1952. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 205525 — Roland Hamel (Marché Hamel), demandeur vs Guy Neveu, défendeur.

Le 31ème jour de janvier 1952 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 4691 rue Boyer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. P.-E. LINTEAU, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1952. HA. 4189

La Patrie

Abonnements classifiés comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par m. l. minimum 15 mots.

Semi-display sur semaine 8 c. la ligne; le dimanche 18 c. la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funéraires, messe de requiem, services anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme: 50c semaine 75c; le dimanche \$1.00

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foye, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR 5252.

DIVERS

ALTERATIONS, couture du vêtement, paletots, sabots, pantalons d'hommes refaits pour enfants Charbonneau. BM. 7309

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 446,785 Carl H. Brubaker, de Passaic, New Jersey, E.U., cédant à The Standard Bleachery and Printing Company, de Carleton Hill, New Jersey, E.U., accordé le 17 février 1948, pour "PROCÉDE DE TEINTURE A LA CUVE" désireait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 202,898, L'idée Coulombe, demandeur, vs E. Massicotte, défendeur.

Le 31ème jour de janvier 1952, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6548, rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Léo MIGNER, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1952. HA. 4189

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 309,238. Marcel Mauron, demandeur vs H. Briston alias Briston, défendeur.

Le 31ème jour de janvier 1952 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 149 8ème Avenue à Ville Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Léo MIGNER, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1952. HA. 4189

Province de Québec — District de St-François — Cour de Magistrat — No 31991. Dr. C. J. Dagneau, demandeur vs Aimé Janelle, défendeur.

Le 31ème jour de janvier 1952, à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7556 rue Bloomfield, Apt. 2, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Roland LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1952. BE. 5693

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Les Éclaireurs de La Fayette

par Paul-Yves SEBILLOT

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

(Suite)
On vit alors, dans le soir tombant, de longues files d'hommes sauter hors des tranchées, et, prenant leur formation pour l'assaut, s'avancer dans la direction des deux redoutes qu'il s'agissait d'enlever.

On entendait le bruit sourd du pas cadencé des hommes en marche, bruit qui ne pouvait d'ailleurs pas parvenir aux oreilles des ennemis, car il était couvert par le tonnerre des mortiers, qui tiraient sans discontinuer.

Quand les dispositions d'attaque furent prises, Montgerville, à la tête de la colonne, attendait, pour s'élançer en avant avec ses hommes, que l'ordre fût donné au quartier général.

Soudain, une fusée rouge monta au loin dans la nuit et éclata en une immense gerbe: c'était le signal de l'assaut.

Aussitôt, les batteries de brèche

cessèrent leur feu; les tambours, dont les caisses étaient alors richement ornées de peintures représentant les fleurs de lis royales ou les armoiries particulières du colonel, firent entendre leurs roulements.

Toutes les troupes assaillantes s'élançèrent, en poussant de terribles clameurs. Le grondement des tambours, accompagné des éclatantes sonneries des fanfares, et le crépitement des coups de feu entraînaient à la charge les hommes, et produisirent sur eux cet étonnement sauvage, cette grisurie de la guerre, cette rage de tuerie mêlée au mépris du danger qui rend les soldats comme fous sur le champ de bataille.

Dès que Montgerville, sur le rempart, vit qu'il pouvait disposer d'une quinzaine d'hommes, il résolut de pousser sans plus tarder une charge hardie, pour débayer le terrain en avant.

Jetant son chapeau par-dessus le premier rang des Hessois:

— Allons le chercher! s'écria-t-il. Et s'élançant en avant, l'épée haute, il fonça sur les assiégés à la tête d'une poignée de braves qui, à la baïonnette, se jetèrent sur les Hessois.

Cornwallis avait, en effet, confié la garde des redoutes aux auxiliaires hessois, et ceux-ci, surpris par la brusquerie d'une attaque à laquelle ils étaient loin de s'attendre, perdus au milieu de l'obscurité, auraient immédiatement abandonné les ouvrages qu'ils étaient chargés de défendre, sans la présence dans leurs rangs de quelques officiers anglais qui, à force d'énergie, réussirent à remettre un peu d'ordre parmi eux et à les ramener sur le parapet.

Mais ce fut en vain. La soudaneté de cette attaque de nuit avait jeté l'effroi dans l'âme des défenseurs de la redoute, qui croyaient avoir affaire à une armée entière.

Quelques minutes après, les allés étaient maîtres du fort.

L'assaut de la deuxième redoute, par la colonne commandée par le baron de Vioménil, fut moins heureux.

Malgré toute leur vaillance, et après avoir subi des pertes sérieuses, les assaillants durent se replier devant les renforts envoyés en toute hâte par Cornwallis. Une nouvelle batterie, en outre, venait de

se démasquer, et, les prenant en enfilade, les décimait.

L'incendie de divers baraques éclairait ces scènes de bataille et de massacre de leurs rougâtres qui prolongeaient le jour.

Washington suivait avec une longue-vue, les péripéties de l'attaque française.

En voyant leur mouvement de recul, il eut un geste de désappointement.

— Maudite batterie! murmura-t-il.

A ce moment, une troupe passait non loin de l'endroit où il se trouvait, se dirigeant vers la ligne de feu. Il reconnut leur chef.

— Kosciuszko! appela-t-il.

C'était, en effet, le héros polonais, qui, délaissant ses fonctions d'ingénieur en chef, avait demandé à se battre comme un simple volontaire. Il se rendait au combat avec un détachement de tirailleurs formé de compatriotes.

— Pouvez-vous aller réduire au silence ces insolents canons? lui demanda-t-il.

— Chef! s'écria Kosciuszko, dans une heure, la batterie sera prise, ou je serai rayé du nombre des vivants!

Et, tandis que les troupes françaises reprenaient l'attaque des redoutes, Kosciuszko et ses volontaires se précipitèrent vers l'ar-

tillerie anglaise, enlevant trois canons, prenant des drapeaux, faisant des prisonniers.

Dégagés de ce côté, les soldats de Rochambeau remontèrent à l'assaut et bientôt après la première redoute tomba en leur pouvoir.

Lafayette, qui avait été témoin de l'héroïsme de Kosciuszko, alla au-devant de lui dès qu'il le vit revenir, et lui serra chaleureusement la main.

— Polonais et Français, nous sommes des amis de toujours, lui dit-il, et notre roi Louis XV avait épousé la fille de votre roi. Je vous félicite de votre bravoure. Votre pays, si infortuné qu'il soit à présent, se relèvera quelque jour, puisqu'il possède parmi ses fils de vaillants coeurs tels que le vôtre, prêts à se dévouer pour une noble cause.

— Toute ma fierté, répondit Kosciuszko, est de voir que vous combattez, vous aussi, pour la bannière aux treize étoiles. L'Amérique, non plus, n'est pas votre patrie, mais la cause des peuples opprimés est sacrée entre toutes, et, tel comme en Europe, nous sommes les soldats de la Liberté!

— Ami Kosciuszko, le drapeau de votre cher pays représente un aigle blanc se détachant sur un fond rouge qui semble teint avec le plus pur sang des martyrs de la Pologne.

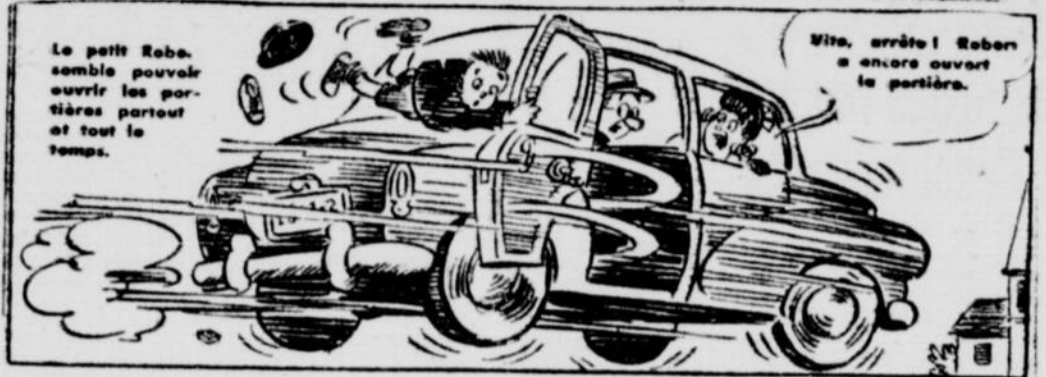
(A suivre)

RIONS UN PEU



—Ne trouves-tu pas que dix jours c'est bien long pour que la coupure à ton doigt guérisse?

TRAVERS AMUSANTS



Le petit Robe-semble pouvoir ouvrir les portières partout et tout le temps.



Excepté quand il s'enferme à l'intérieur avec les clefs de l'auto.

Ecoute, mon petit Robert, tire le bouton. M'entends-tu ?...

C'est inutile. Je vais appeler les pompiers avant qu'il ne suffoque.

RIPPE KIRIBI

La fin de Faucon

Et de un



Ils viennent de tous les côtés.



TARZAN

Les corsaires sont furieux

Cible



Tarzan saute sur le pont et lance son couteau sur son plus proche adversaire.



Insulte, il grimpe le long du mât principal.



Mais les corsaires, furieux, visent Tarzan de leurs armes à feu.

HOPALONG CASSIDY

Un mauvais rêve

Réponse



Je suis désolé, messieurs, mais il va vous falloir retourner sur vos pas. Un wagonnet de mine chargé d'explosifs a éclaté et a bloqué la sentier.

Tu as rêvé, l'ami.



Il n'y a pas de mine dans cette région.

Et en plus, le sentier est assez large pour passer malgré une explosion. Quelle est votre réponse ?

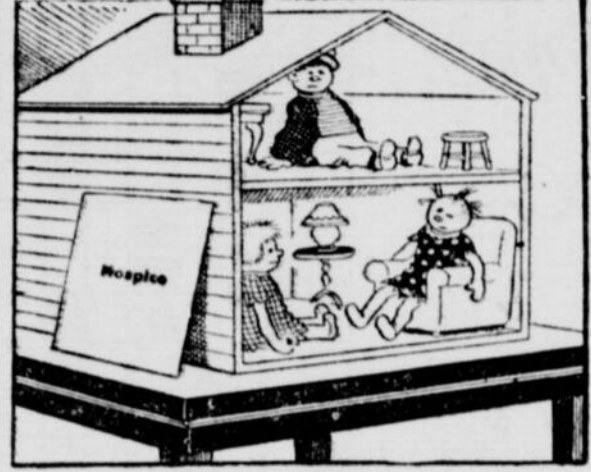


Celle-ci.

PHILOMÈNE

Ses vieux amis

Hospice



JEANNINE ET PATAUD

Elle est chanceuse

Voyage



LE FANTÔME

Il feignait la maladie

Attention!



ROBERT L'INTÉPIDE

Il n'ira pas souper

Propreté



JOS BRAS-DE-FER

Lâchez ce revolver

Assassins



Ultimatum de 15 jours au champion Walcott

NEW-YORK, 22 — (PA) — Bob Christenberry, président de la Commission Athlétique de l'Etat de New-York, a déclaré, hier soir, que le champion poids-lourd Jersey Joe Walcott sera dépouillé de son titre s'il ne consent pas d'ici 15 jours à rencontrer un aspirant logique.

Le président a ajouté qu'il considérait l'ex-champion Ezzard Charles et l'invincible Rocky Marciano comme les "plus sérieux aspirants".

Christenberry a fait cette déclaration quand on lui demanda s'il allait poser le même geste que la Commission de boxe de l'Etat de Louisiane, qui a cessé de reconnaître Walcott comme champion à compter d'hier.

Walcott mérita le titre en mettant hors de combat Ezzard Charles dans la septième ronde d'un combat disputé à Pittsburgh, le 18 juillet. Il y a trois jours que sont expirés les six mois dont il disposait pour mettre son titre en jeu.

Christenberry a dit avoir consulté C. B. Powell, un autre membre de la Commission Athlétique de New-York, et avoir rédigé une lettre à l'intention de Walcott, l'informant de la décision de la Commission.

WALCOTT DETRONE

NOUVELLE-ORLEANS, 22 (P.A.) — La Commission de boxe de l'Etat de Louisiane a cessé de reconnaître Jersey Joe Walcott comme champion de la catégorie des poids-lourds.

La Commission explique son ges-

te en disant que Walcott a négligé de défendre son titre en deça



JERSEY JOE WALCOTT

de six mois comme l'exige la National Boxing Association.

On pourra jouer à la balle-molle le soir

Pour la première fois à Montréal, on mettra en usage dès demain soir un système d'éclairage à la fois moderne et économique, spécialement conçu et réalisé en vue de répondre aux exigences du jeu de balle-molle. Pendant l'hiver, il servira à éclairer deux patinoires.

Aménagé sur le terrain de balle-molle du parc Trenholme, rue Sherbrooke ouest, face aux rues King-Edward et Rosedale, à Notre-Dame-de-Grâce, ce système d'éclairage sera officiellement inauguré à 8 heures, demain soir, par Son Honneur le maire Camillien Houde, qui en déclenchera le fonctionnement en pressant sur la manette de l'interrupteur. Le maire de Montréal sera accompagné de M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, qui mettra la rondelle au jeu au début d'une partie de hockey entre deux équipes d'étoiles, et des autres conseillers municipaux du district Notre-Dame-de-Grâce. On assistera également à des courses en patins, avec ou sans rondelle, pour garçons et filles, ainsi qu'à une parade en costume sur la patinoire. Des prix seront décernés aux vainqueurs des diverses épreuves sportives.

DETAILS TECHNIQUES

Le nouvel appareillage électrique se compose de 44 projecteurs répartis par groupes de 5 ou 7 sur 8 poteaux, dont certains mesurent 48 pieds de hauteur, d'autres 43 pieds. Chaque projecteur a une puissance de 1,500 watts, ce qui donne en tout 66 kilowatts d'électricité. Le coût total d'éclairage n'est que de \$2 l'heure. Le système lui-même, une fois installé, coûte \$12,000.

D'après les ingénieurs professionnels qui avaient charge de cet aménagement, MM. Henri Gibeau, directeur des travaux publics de la ville; Claude Robillard, ingénieur-surintendant des parcs et jeux, et Albert Leduc, ingénieur de la section d'électricité et de mécanique, on projette l'installation d'autres systèmes d'éclairage du même genre si l'expérience du parc Trenholme donne de bons résultats. L'an dernier, on installait le premier système d'éclairage sur un terrain de baseball, cette fois au parc Lafontaine.

Le champion Carter gagne un combat monotone contre Trigo

PHILADELPHIE — Le champion poids-léger Jimmy Carter a battu Mario Trigo, un mi-moyen, par décision "partagée", hier soir, dans un combat monotone au cours duquel les spectateurs ont souvent manifesté. Les deux boxeurs ont été si peu actifs que la Commission Athlétique leur a commandé de cesser de flâner.

Le verdict de l'arbitre Pete Tomasco de 6-4 en faveur de Carter, qui pesait 138 1/2 livres, a donné la victoire à Carter. Le juge Charles Daggert avait jugé le match 5-5 tandis que le juge Lou Treas avait donné 5 rondes à Carter, 4 à Trigo et une nulle.

John (Ox) DaGrosa, président de la Commission Athlétique de Pennsylvanie, a menacé de retirer les bourses des deux boxeurs vers le milieu de la bataille. Il s'est lui-même dirigé vers les coins de Carter et de Trigo pour leur dire: "Battez-vous ou..."

Un peu plus tôt, la foule de 3,537 personnes, qui avaient payé \$0.99 pour voir un combat, avait commencé à manifester. Trigo a passé

les quatre dernières rondes à inviter par gestes Carter à se battre, mais il recula à chaque fois que Carter attaquait.

Trigo, qui a été battu par Gil Turner à son dernier combat à Philadelphie, s'est battu comme gaucher durant presque tout le combat. Il a été continuellement sur la défensive et il a rarement frappé.

Carter méritait une victoire plus décisive que le verdict des juges et le représentant de la Presse Associée lui a accordé six rondes, comparativement à trois pour Trigo, et une nulle.

NOUVELLE-ORLEANS — Ralph Dupax, 134 1-2, Nouvelle-Orléans, a battu par décision Johnny Capitano, 135, Nouvelle-Orléans (6).

André Drapp opposé à Les Ryan en préliminaire demain soir

Le populaire lutteur français, André Drapp, qui a livré un magnifique combat scientifique mercredi dernier en annulant avec Manuel Cortez, affrontera le vétéran Les Ryan, dans l'une des préliminaires qui précéderont le match entre Wladek Kowalski et Yukon Eric, demain soir, au Forum.

La rencontre principale entre Kowalski et Eric sera arbitrée par l'ancien champion mondial poids-lourd à la boxe, Jack Sharkey. Sharkey doit recevoir à son arrivée à Montréal aujourd'hui des ordres sévères de la part des autorités de la Commission Athlétique de Montréal pour qu'il voit à maintenir l'ordre et à faire observer les règlements demain.

On sait que le dernier match entre Kowalski et Eric s'est terminé par un "no contest" lorsque tous deux ont été comptés en dehors de l'arène. La bataille a presque donné lieu à une bagarre générale quand des spectateurs ont voulu s'interposer et en sont venus aux coups les uns contre les autres.

La force constabulaire sera probablement alertée aux alentours de l'arène afin que ne se produise aucun incident disgracieux. Sharkey n'est pas homme à s'en laisser imposer par qui que ce soit et il saura certainement faire entendre raison aux belligérants.

La semi-finale au programme met aux prises le terrible Ernie Dusek, le plus farouche de la fameuse famille des 5 frères d'Omaha, et Bill Stack, un colosse de 280 livres de Toronto. Stack qui envahit Montréal avec l'intention d'obtenir un match pour le championnat poids-lourd de l'Empire Britannique devra d'abord prouver qu'il est de calibre de championnat et c'est là la raison pour laquelle on lui oppose le rude Dusek. S'il venait à bout d'Ernie, il aurait certainement montré sa valeur.

La rencontre entre Drapp et Ryan devrait aussi fournir de l'action à profusion. Drapp s'est tout de suite conquis l'admiration des foules à sa première apparition ici. Son match contre Thesz a été de toute beauté et confiné exclusivement à la lutte gréco-romaine.

Un autre match complètera cette carte de demain soir.

NEW-YORK—Wallace "Bud" Smith, 128 1-2, Cincinnati, a battu par décision Teddy (Red Top) Davis, 123 1-2, New-York (8).

TRENTON, N.J.—Gene Takach, 132, Trenton, a battu par décision Filiberto Osario, 127 1-2, Puerto Rico (8).

RICHMOND, Va.—Basil Marie, 137 3-4, Philadelphie, a battu par décision Gianni Ubaldi, 138, Milan, Italie (8).

Les Golden Gloves de 1952 commenceront le 19 mars

La date des tournois des "Golden Gloves 1952" a été annoncée, hier soir, par Dennis White, directeur de la boxe amateur dans la province de Québec pour l'Union Athlétique Amateur du Canada.

La réunion des organisateurs, qui a eu lieu samedi, a décidé de la tenue de 10 séances éliminatoires, à condition qu'il y ait assez de concurrents pour justifier pareil nombre. Les entraîneurs des clubs de boxe sont d'avis que les concurrents seront assez nombreux.

Les tournois de 1952 débiteront le 19 mars au Y.M.H.A. de Montréal, et il y aura par la suite deux autres séances par semaine. Les semi-finales se dérouleront les 21 et 22 avril, à l'arsenal des Canadiens Grenadier Guards, et les finales se tiendront au Forum de Montréal, le 25 avril.

Il y aura des tournois éliminatoires dans les régions de l'extérieur, et les gagnants participeront aux quarts-de-finales et aux semi-finales à Montréal.

Les intéressés de la région de Shawinigan Falls ont déclaré qu'il y aurait des tournois dans la Mauricie au début d'avril.

Les officiers des Golden Gloves espèrent que de semblables tournois seront organisés à Sherbrooke pour la région des Cantons de l'est, et à St-Jérôme ou à Ste-Agathe pour la région des Laurentides, de même qu'à Valleyfield.

Au cours de la réunion, on a

décidé de conserver le règlement jusqu'ici en vigueur pour les novices. Ce règlement stipule que tout boxeur qui a participé à plus de deux combats amateurs doit s'inscrire dans la catégorie des boxeurs expérimentés. Un comité de surveillance de quatre membres a été désigné afin de faire observer ce règlement. Il est sous la présidence de Johnny Gow et comprend Sylvio Mireault, Jimmy Regan, Ed Supple et Billy Zed.

Toujours au cours de la réunion on a créé une école pour juges et arbitres qui sera sous la direction d'Irving Phillips.

CAMDEN, N.-J., 22. — Felix Bocchiechio, gérant du champion poids lourd Jersey Joe Walcott, a déclaré aujourd'hui que son protégé défendrait son titre au moment propice et ne se laisserait pas influencer par les menaces de la Commission Athlétique de New-York.

Bocchiechio a fait cette déclaration après que la Commission Athlétique eût laissé entendre qu'elle obligerait Walcott à défendre son titre contre un adversaire de son choix.

CARNAVAL d'hiver LAURENTIEN
AU NORD DE MONTREAL
JANVIER 25 au 23 FEVRIER
MONT TREMBLANT, ST JOVITE, ST FAUSTIN LAC CARRE, ST DONAT, STE AGATHE, ST ADOLPHE, VAL MORIN, STE MARGUERITE, STE ADELE, MT ROLLAND, ST SAUVEUR.

Palais de glace illuminés... Couronnement de la Reine du Carnaval... Parades aux flambeaux... Feu d'artifices... Chars allégoriques... Courses sous harnais... Ski-joring... Courses en raquettes... Evénements de ski... Hockey... Danses carrées... Mascarades... Soupers du Bon Vieux Temps... etc.

COURSES DE CHIENS INTERNATIONAL-LAURENTIEN
VIVES ATTRACTIONS TOUS LES JOURS

Information: C.P. 482 — STE-AGATHE DES MONTS, 5, — P. QUEBEC.

AU ROYAUME DES Skieurs

Ste-Marguerite (du lac Masson)

HOTEL HARLOW Superbe hôtel, confortable, moderne. Eau chaude dans toutes les chambres. Cuisine choisie. Monte-pentes. Perm. complet C.I.Q. Cocktail Lounge. Rés.: Mlle Gauthier, tél. 17.

Val-Morin

VAL MORIN LODGE Danse tous les soirs et le dimanche p.m. avec l'orchestre de la famille Breaud. Prix spécial à la semaine, monte-pentes compris; téléphone et radio dans les chambres. Rés.: tél. 1190

Val-David

LA SAPINIERE L'endroit fréquenté des Laurentides. Sports d'hiver organisés, intérieurs et extérieurs. Ecole de ski dirigée par Toni Walsh. Monte-pentes, excursions. Chalets pour groupe, hôtel de 60 chambres, cuisine de choix. Inf. ou rés.: J. L. Dufresne, tél. 500.

St-Jovite

THE PINES HOTEL Confortable, situé tout près de St-Jovite. Chambres eau chaude et froide, excellente cuisine, magnifique lobby. Licence complète. Danse. Monte-pentes. Rés.: M. Lefebvre, tél. 70.

Mont-Tremblant

THE PINE HOTEL Le paradis des touristes d'hiver. 2 1/2 milles de St-Jovite. Excellente cuisine. Chambre confortable, eau chaude et froide. Magnifique lobby. Licence complète. Danse. Monte-pentes etc. \$6.50 par jour, \$40.00 par semaine. M. Lefebvre, Tél. 70.

Cardy Hotels

STE ADELE LODGE à une heure de distance de Montréal. 4 monte-pentes. THE ALPINE INN à Ste-Marguerite Station. 1 monte-pente. Chaises et câble. Cardy Hills, Mont-Rolland. Chambres confortables. Excellente cuisine. Stanley Ferguson, gérant général.

Douglas en tête des compteurs; Béliveau monte en 4e position

Les Douglas, vétéran centre du Royal, a pris une avance de quatre points en tête des compteurs de la ligue de hockey Québec Senior à la suite de la belle tenue qu'il a affichée récemment. Ses performances ont beaucoup aidé au Clan Carlin qui a gagné ses six dernières parties et qui menace maintenant de devancer les As de Québec en première place.

Douglas n'a compté que 19 buts, mais ses passes douces et précises



ANDRÉ CORRIVEAU, 2e compteur

lui ont mérité 40 assists; ce qui lui donne un total de 59 points.

Il devance André Corriveau des Braves de Valleyfield par une avance de quatre points. Corri-

veau a 24 buts et 31 assists pour 55 points, suivi de son coéquipier Larry Kwong du Valleyfield avec 53.

Jean Béliveau, qui s'est couvert de gloire en fin de semaine en comptant quatre buts et en obtenant trois assists, est monté en quatrième place avec 50 points.

Une seule partie est à l'affiche ce soir dans la ligue Québec Senior: Ottawa à Chicoutimi.

Le Royal sera très actif durant le reste de la semaine, puisqu'il jouera quatre parties en cinq jours. Il évoluera à Valleyfield demain, au Forum contre Chicoutimi jeudi, à Sherbrooke samedi et de retour au Forum dimanche après-midi contre le St-François de Sherbrooke.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts
Douglas, Royal	19	40	59
Corriveau, Valleyfield	24	31	55
Kwong, Valleyfield	29	24	53
Béliveau, Québec	22	28	50
Wray, Chicoutimi	18	30	48
Irvine, Valleyfield	16	32	48
L. Tremblay, Québec	18	27	45
Kuntz, Ottawa	20	24	44
Malone, Royal	19	25	44

Canadien disputera la victoire au St-Jérôme; Granby vs National

Le Canadien de Sam Pollock tentera d'augmenter son avance en première position de la ligue Junior, ce soir, au Forum, alors qu'il rencontrera les Aigles de St-Jérôme dans la première joute d'un programme double. Dans la deuxième partie, le National fait face au Royal de Granby.

Les Aigles de St-Jérôme seront privés des services des joueurs de défense Jim Bartlett et Ronald Pilon qui ont été suspendus pour 2 joutes par la Q.A.H.A.

De son côté, le Canadien sera probablement privé des services du combattif Sandy Morrison. Ce jeune joueur de l'Ouest a été blessé au pied droit lors de la joute de dimanche contre les Canadiens. Il sera remplacé par Les Holmes ou Russ Murray.

Sam Pollock est confiant de conduire son club à la victoire ce soir. Sam désire remporter quatre autres victoires, qui selon lui, assureraient définitivement la première position à son club.

Les joueurs du Canadien devront cependant surveiller Guy Rousseau et Fernand Lapointe, les deux meilleurs compteurs des Aigles. Rousseau et Lapointe seront certainement surveillés de près par les joueurs du Canadien qui désirent voir Don Marshall et Dave McCready figurer parmi les meilleurs compteurs. Marshall, McCready, Lapointe et Rousseau sont tous quatre dans la course pour la deuxième position des compteurs.

Le club de Pete Morin détient présentement la deuxième position avec une avance de seulement un point sur les Citadelles de Québec et les Reds de Trois-Rivières. L'instructeur du National était satisfait de la tenue qu'ont affichée ses joueurs dimanche dernier à St-Jérôme. Le National l'a emporté facilement au compte de 10 à 3.

"Que mes joueurs affichent une aussi brillante tenue d'ici la fin de la saison, et nous terminerons en deuxième place", a dit Pete Morin. "Ils ont réellement donné une leçon de hockey au St-Jérôme, qui forme pourtant une puissante équipe", a ajouté l'ancien joueur du Royal Sr.

Morin a annoncé que le joueur de défense Charbonneau avait reçu son congé sans condition. Le National avait obtenu ce joueur

des Aigles de St-Jérôme en échange du joueur d'avant Ray Goyette. Le National n'aura pas la tâche trop facile ce soir contre le Granby, s'il faut en juger par les deux dernières joutes de ce club au Forum. Les joueurs de Jacques Bélanger ont affiché une superbe tenue lors de leur dernière joute où perdre seulement 3 à 2 contre le Canadien, qui a dû être à son meilleur pour l'emporter.

On prévoit un intéressant duel de gardiens de buts entre Claude Evans du National et le jeune Dave Broadbelt du Granby.

Matthews vs Walcott

SEATTLE. — Harry Matthews rencontrera définitivement Jersey Joe Walcott dans un match de championnat au cours de l'été à

Camille Henri toujours en tête des compteurs Juniors

Camille Henri, brillant joueur de centre des Citadelles, occupe toujours la première position des compteurs de la ligue Junior avec un total de 82 points. Guy Rousseau du St-Jérôme est bon deuxième avec 71 points.

Les dernières statistiques compilées aux quartiers généraux du circuit, révèlent que Henri a actuellement un total de 82 points à son actif. Il a compté 36 buts et fourni 46 assists. Henri possède une avance de 11 points sur son plus proche rival, Rousseau, du St-Jérôme, tandis que Don McCready, du Canadien, est en troisième place avec un total de 70 points à son crédit.

Marshall, du Canadien, suit dans le classement avec 68 points, et Fernand Lapointe, du St-Jérôme,

Le Totem triomphe des Sages 7 à 2

Jacques Beauchamp a perdu l'art de couvrir ses angles et quelques leçons de Gerry McNeil lui seraient salutaires. Hier soir, à l'aréna du collège St-Laurent, Beauchamp a été d'une faiblesse lamentable dans ses filets, alors que son club, le Totem, a essuyé un cinquant révers au compte de 7-2 contre les Sages, dans une joute régulière de la ligue Dépression.

Fait à signaler, les Sages n'avaient connu que des insuccès depuis le début de la saison, mais grâce à la faiblesse du cerbère du Totem ils ont décroché une décisive victoire.

Jacques Bélanger, le pilote du Royal de Granby, de la ligue Junior, que Beauchamp devait tenir à l'impuissance, a connu sa meilleure soirée de la saison, comptant quatre buts. Laverdure y est allé de deux buts et Casavant a réussi l'autre. Le Totem a obtenu son premier but par suite d'un règlement de la ligue qui donne un point à un club quand l'équipe adverse n'est pas sur la glace en temps. Charest a réussi l'autre but.

Les partisans des Sages étaient d'avis après la joute, que la réception du gérant du club Jean Lecavalier, à Ste-Adèle, a donné à tous les joueurs une nouvelle combativité. Le nouveau pilote Rod Merrill s'acquitta bien de sa tâche. Mais d'après les experts sur les lieux, c'est Jacques Beauchamp qui a permis aux Sages de l'emporter si décevantement.

Ligue Dépression

PREMIERE JOUTE
Première période
1-Totem, par défaut.
2-Sages, Laverdure 14.42

Deuxième période
3-Sages, Bélanger, Laverdure 2.03
4-Totem, Charest, (Garbarino, Tremblay) .. 2.15
5-Sages, Bélanger, Laverdure 2.26
6-Sages, Casavant, (Garbarino, Andony) ... 10.06
Punitions: Smith, Casavant, Pilon, Garbarino et Andony.

Troisième période
7-Sages, Bélanger 41
8-Sages, Laverdure, Bélanger 10.05
9-Sages, Bélanger, Casavant 14.54
Punitions: Lazard et Charest.

DEUXIEME JOUTE
Première période
1-Grads, Lafortune (Bastien, Massicotte) ... 0.48
2-Grads, Lafortune (Bastien, Limoges) 4.29
3-Hobos, Hefferman (Desparois) 8.54
Punition: Laraut.

Deuxième période
4-Grads, Bastien (Lafortune, Limoges) ... 2.25
5-Hobos, (Plante Lacroix) .. 4.21
6-Grads, Lafortune (Massicotte) 7.59
Punitions: Dneust, Lavole.

Troisième période
7-Hobos, Lacroix (Hefferman, Desparois) .. 8.47
8-Hobos, Trudeau (Hefferman) 9.49
9-Grads, Bastien (Lafortune, Massicotte) .. 14.51
Aucune punition.

Los Angeles, Jack Hurley, gérant de Matthews, l'a certifié hier soir. Hurley a également avisé Al Weill de l'International Boxing Club qu'il refusait un match contre Clarence Henry.

La première position en jeu dans la ligue Provinciale

La première position sera en jeu dans la ligue de hockey Provinciale, ce soir, alors que les Lions de St-Hyacinthe joueront contre les Alouettes de St-Jérôme.

Les deux clubs ont actuellement 48 points à leur crédit. Ils sont suivis des Rapides de Lachine avec 45 points, et des Castors de St-Laurent, 41 points. Les Cyclones de Joliette sont en dernière position avec 28 points.

Toutes les équipes du circuit Doug Keenan joueront deux parties cette semaine. La joute à St-Jérôme, ce soir, est la seule au programme. Demain soir, les Cyclones et les Rapides de Lachine commenceront une série de deux parties.

Demain, les deux équipes joueront à Lachine, puis jeudi soir, elles en viendront aux prises à Joliette. Les Castors de St-Laurent joueront demain soir à St-Hyacinthe. Jeudi soir, les Castors attendront de pied ferme la visite des Jérômiens à l'aréna du Collège St-Laurent.

EGALITE

Chez les compteurs, Claude Dolbec, du St-Jérôme, et Paul Courteau, du Lachine sont sur un pied d'égalité avec chacun 72 points. Dolbec a compté 29 buts et fourni 43 assists, tandis que Courteau a enregistré 17 buts et obtenu 55 assists. Rosaire Benoit, du Lachine, a 70 points à son actif. Il occupe la 3e place chez les compteurs.

En ce qui concerne la partie de ce soir à St-Jérôme, les Maskoutains sont confiants de prendre possession de la première position. Le gérant Oscar Aubuchon compte beaucoup sur ses deux meilleurs compteurs, Claude Savary et Fer-

mand Gladu, pour conduire son club au triomphe.

Savary a un total de 59 points en comparaison de 54 pour Gladu. Fernand Gauthier est le meilleur compteur des Castors de St-Laurent avec 58 points, tandis que Gagné mène ceux du club Joliette avec 54 points.

Ronald Lacroix, du Lachine, a compté le plus de buts, 31, tandis que Paul Courteau, du Lachine également, a obtenu le plus d'assists, 55.

Depuis le début de la saison, les clubs St-Hyacinthe et St-Jérôme se sont disputé les honneurs de 12 parties. Les Lions ont remporté six victoires. Les Jérômiens ont gagné deux fois et les quatre autres rencontres ont pris fin par un verdict nul.

Gerry (Sinatra) Gravel, du St-Hyacinthe est toujours suspendu par la Q.A.H.A. Il sera remplacé par Marcel Bouchard. Ce dernier jouera avec Gordie Armstrong et Gaston Gauthier.

Voici les meilleurs compteurs de la ligue:

	B.	A.	Pts
Dolbec, St-Jérôme	29	43	72
P. Courteau, Lachine	17	55	72
R. Benoit, Lachine	28	42	70
Lacroix, Lachine	31	33	64
J. G. Renaud, St-Jérôme	19	42	51
Trudel, St-Jérôme	16	45	61
Savary, St-Hyacinthe	22	37	59
F. Gauthier, St-Laurent	30	28	58
Desmarais, Lachine	24	31	55
Gagné, Joliette	24	30	54
Gladu, St-Hyacinthe	18	35	53
G. Armstrong, S-Hyac.	18	35	53
Lasalle, Joliette	23	27	50
Limoges, St-Jérôme	16	35	49
Brennan, Joliette	14	35	49

Richard en tête des Ecoles Supérieures

Le Viateur semblait en déveine, tout allait contre lui et d'un autre côté le St-Stanislas jouait avec cœur et de plus la chance semblait être dans le camp. Bouchard du Stanislas compta et Charette du Viateur remit rapidement le change en égalisant. A la seconde reprise, Charette donna espoir à son équipe en répétant son geste mais Brisebois ne tarda pas à venir égaliser le compte. Dans la troisième période Joyal de l'E.S.S.S. brisa l'égalité pour donner la victoire de 3-2.

Le Richard et le St-Henri donneront une exhibition de jeu plus mouvementé. De part et d'autre la victoire était l'enjeu. Richard jouant avec une détermination au prime et grâce à la superbe tenue de Picard, Bourassa, Vigneault, Chénier, le compte final se termina 5-2. Pour St-Henri, Pilon et Laliberté comptèrent.

Plateau et Chomedy s'affrontèrent dans la 3e joute. Cardinal du Chomedy réussit à déjouer Archambault du Plateau et la période se termina dans un jeu serré. A la seconde reprise Fortier du Plateau obtint un but et la partie se continua avec rapidité et parfait jeu d'ensemble. Tout semblait vouloir se terminer par un verdict nul lorsqu'à 6 secondes de la fin Roger glissa délicatement la rondelle dans les buts du Chomedy. Archambault du Plateau, est certainement l'as gardien de la ligue des E.S., aussi il n'y a pas de doute que certain "coach" verrait en lui un "prospect" pour le Junior. Aura-t-il ses chances? Il est de calibre.

Dimanche prochain, le 27 janvier, le Chomedy sera opposé au Richard lequel mène actuellement le circuit. Nul doute que les gens de Maisonneuve travailleront ferme en vue de se caser pour les parties de détail.

Dans la seconde nous verrons aux prises le St-Stanislas et le Plateau, qui sortira vainqueur? Les uns favorisent le Plateau; un gardien et des défenses solides... d'autre part le St-Stanislas ne joue jamais ses parties à demi et il vaudra s'affirmer.

qui l'emportera? Ces deux équipes bien balancées qui jouent assez souvent de malchance nous réservent des surprises. Dimanche prochain nous verrons le résultat.

POSITION DES EQUIPES

	J	G	P	PP	PC	Pts
Richard	9	7	2	40	23	14
Plateau	9	5	4	32	27	10
St-Stanislas	9	5	4	22	18	10
Chomedy	9	4	5	29	31	8
Viateur	9	4	5	28	28	8
St-Henri	9	2	7	16	40	4

WASHINGTON—Julian Keene, 177, 1-2, Washington, K.O. Art Henri, 196, 3-4, New-York (2).

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Geoffrion serait inactif pour une période de 10 jours

Bernard "Boom Boom" Geoffrion a accompagné le club à Toronto car Dick Irvin désire tellement l'employer dans la Ville-Reine demain soir. On ne sait pas si Geoffrion pourra s'aligner car il a souffert d'un violent "charley horse" lors de la dernière joute disputée contre les Bruins de Boston.

Le Canadien qui doit jouer quatre parties en cinq jours est vraiment dans une véritable impasse. En effet avec Maurice Richard et Geoffrion inactifs, le club de Dick Irvin est privé des services de deux des meilleurs compteurs.

Disons incidemment que le "Rocket" ne pourra prendre part aux joutes qui seront disputées à Toronto, demain, et à Chicago, jeudi. Ce sensationnel ailier droit a déclaré qu'il ne patinera pas avant vendredi prochain. "Je veux être à mon meilleur quand je reviendrai au jeu", a-t-il ajouté. On ne sait donc pas quand le "Rocket" reviendra au jeu. Il suit présentement des traitements du physiothérapeute, Bill Head.

Le club montréalais n'aura pas la tâche facile cette semaine, alors qu'il jouera quatre parties en cinq jours. Elmer Lach et Billy Reay ont accompagné les Canadiens à Toronto, mais ils sont encore blessés. Elmer n'a pu fournir son plein rendement dimanche soir, à Boston. Il n'est pas encore complètement rétabli de sa blessure au genou.

Kenny Mosdell est toujours à Montréal et il sera apparemment inactif durant deux autres semaines.

Les Canadiens ne reviendront pas à Montréal avant samedi prochain, alors qu'ils recevront la visite des Bruins de Boston. Le Tricolore jouera à New-York le lendemain soir.

La quatrième position de la ligue sera en jeu, ce soir, alors que les Rangers visiteront les Bruins de Boston. Les New-Yorkais possèdent maintenant une avance d'un point sur les Bostonnais, qui viennent en cinquième place.

Les Canadiens ne reviendront pas à Montréal avant samedi prochain, alors qu'ils recevront la visite des Bruins de Boston. Le Tricolore jouera à New-York le lendemain soir.

La quatrième position de la ligue sera en jeu, ce soir, alors que les Rangers visiteront les Bruins de Boston. Les New-Yorkais possèdent maintenant une avance d'un point sur les Bostonnais, qui viennent en cinquième place.



HIER

Aucune joute cédulée.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :
New York à Boston.
Ligue Américaine :
Providence à Buffalo.
Ligue Senior :
Ottawa à Chicoutimi.
Ligue Junior :
Canadien à St-Jérôme.
(Forum).
National à Granby (Forum).
Ligue Provinciale :
St-Hyacinthe à St-Jérôme.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Détroit	43	26	9	8	124	77	60
Toronto	44	21	14	9	107	88	51
Canadiens	43	19	18	6	114	100	44
New York	43	15	29	8	108	129	38
Boston	42	14	19	9	93	111	37
Chicago	43	12	27	4	103	142	28

Ligue Américaine :
(Div. Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Pittsburgh	45	32	10	3	187	117	67
Cleveland	43	23	17	3	145	117	49
Cincinnati	44	18	21	5	118	148	41
St-Louis	42	18	23	1	151	156	37
Indianapolis	44	15	24	5	183	172	35

(Div. Est)

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Hershey	43	23	16	4	170	134	50
Providence	45	19	23	3	173	187	41
Buffalo	39	17	18	4	127	154	38
Syracuse	45	16	29	0	138	186	32

Ligue Senior :

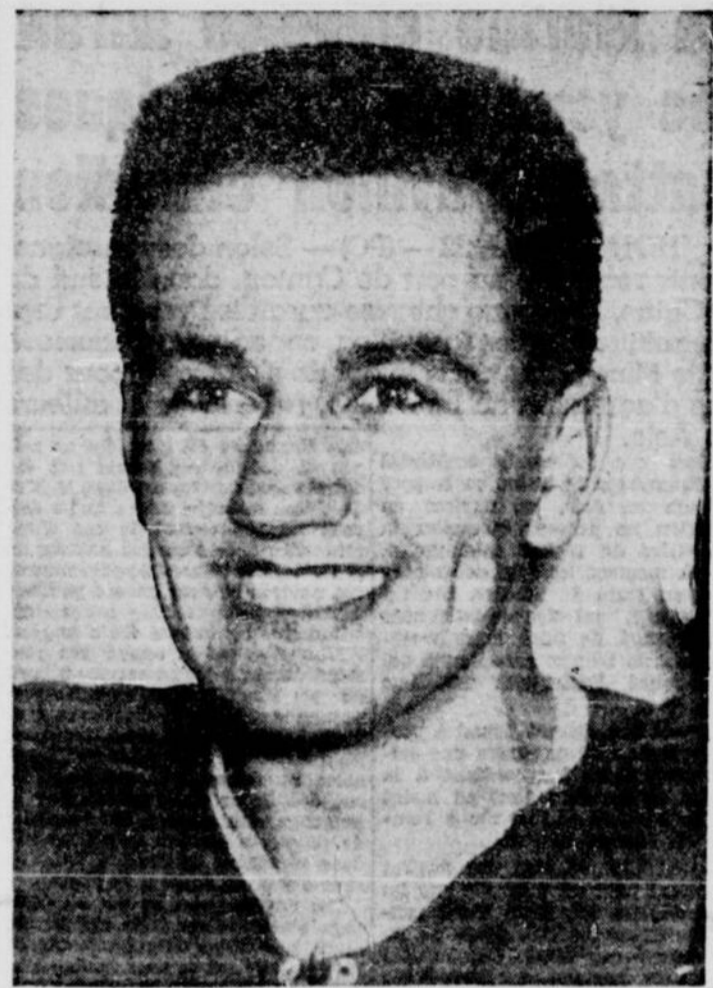
	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Québec	44	24	14	5	149	125	54
Royal	42	24	16	3	166	131	51
Ottawa	43	21	17	5	129	136	47
Chicoutimi	43	19	16	8	153	126	46
Valleyfield	44	19	22	3	137	131	41
Sherbrooke	42	13	23	6	106	144	32
Shawinigan	41	12	25	5	96	143	29

Ligue Junior :

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Canadiens	37	28	7	2	176	80	58
National	38	21	16	1	174	149	43
Québec	36	21	15	0	176	119	42
T.-Rivières	35	20	13	2	154	120	42
St-Jérôme	40	16	23	0	160	203	32
Granby	37	2	34	1	77	246	5

Ligue Provinciale :

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
St-Hyacinthe	41	21	14	6	187	139	48
St-Jérôme	44	20	16	8	194	177	48
Lachine	42	20	16	4	177	157	45
St-Laurent	42	18	19	5	150	170	41
Joliette	41	12	26	3	147	209	28



Boom Boom... blessé

Beau record du gardien de buts Terry Sawchuck

Terry Sawchuck, le jeune gardien de buts des Red Wings de Détroit, est le gros favori pour décrocher cet hiver le trophée Georges Vézina, accordé annuellement au meilleur cerbère de la ligue Nationale. Il a une avance de 11 points sur son plus proche rival, Al Rollins, des Leafs de Toronto, et ne montre aucun signe de faiblesse.

Sawchuck, qui a inventé une nouvelle tactique pour les gardiens de buts en se penchant très bas plutôt qu'en se levant sur le bout des pieds pour suivre la rondelle quand il a des joueurs devant lui, n'a été déjoué que 17 fois en 43 parties et il a accumulé un magni-

Elmer Lach est deuxième avec 10-30-40 et Richard troisième avec 24-15-39.

Suivent: Sid Smith du Toronto avec 37, Don Raleigh et Ted Kennedy avec 35 chacun et Johnny Peirson avec 33.

Les Rangers sont le "club gentilhomme" de la ligue, ces joueurs n'ayant passé que 334 minutes au pénitencier, comparativement aux Leafs, qui ont été les plus punis avec 440 minutes.

Le "bad-man" du circuit est Gus Kyle du Boston, qui a passé plus d'une partie et demie, 95 minutes, au pénitencier.

Voici la liste des meilleurs compteurs et les statistiques des gardiens de buts :

	B.	A.	Pts.
Howe, Détroit	24	18	42
Lach, Montréal	10	30	40
Richard, Montréal	24	15	39
Smith, Toronto	16	21	37
Raleigh, N.-York	14	23	37
Kennedy, Toronto	14	21	35
Peirson, Boston	13	20	33
Lindsay, Détroit	12	20	32
Abel, Détroit	11	20	31
Mosienko, Chicago	17	12	29
Schmidt, Boston	14	15	29
Sloan, Toronto	14	15	29
Kelly, Détroit	9	20	29
Bentley, Toronto	10	18	28
Geoffrion, Montréal	14	14	28
Peters, Chicago	11	17	28
McFadden, Chicago	9	19	28
Curry, Montréal	12	14	26
Stewart, N.-York	9	17	26
Olmstead, Montréal	6	20	26
Prystal, Détroit	12	13	25
Guidolin, Chicago	11	14	25
Gee, Chicago	10	15	25
Gardner, Toronto	8	17	25
Watson, Toronto	16	8	24
Meger, Montréal	14	10	24

Gardiens de buts

	Pj	b	bl	moy
Sawchuck, Détroit	43	77	9	1.79
Rollins, Toronto	44	88	4	2.00
McNeil, Montréal	43	102	1	2.37
Henry, Boston	42	111	2	2.64
Rayner, N.-York	43	129	2	3.00
Lumley, Chicago	43	142	1	3.30
x-Roberts, Chic.	1	000	0	0.00
Chicago, totaux	43	142	1	3.30



TERRY SAWCHUCK

fique record de neuf blanchissages. Il a réussi son dernier contre le Canadien, samedi dernier, au Forum, alors qu'il a bloqué pas moins de 46 lancers.

Sa moyenne de buts alloués par partie est de 1.79, comparativement à 2.00 pour Rollins et 3.30 pour Harry Lumley des Black Hawks de Chicago, détenteurs de la dernière position.

HOWE EN TETE

Chez les compteurs, Gordie Howe, l'ailier droit des Red Wings, a profité de la maladie de Maurice Richard et de la blessure d'Elmer Lach, pour monter en première place. Gordie a compté 24 buts, soit le même nombre que Maurice, et il a réussi 18 assists pour un total de 42 points.

Feller croit avoir encore des victoires dans son bras

CLEVELAND, 22—(PA)—Amateurs de baseball, s'il-vous-plaît, allez-y lentement quand le temps viendra de décider si Bob Feller est "fini". C'est Feller lui-même qui présente ce plaidoyer.

"J'ai certainement l'intention de compléter ma carrière à Cleveland", a dit l'as-lanceur de 32 ans, au cours d'un dîner offert en son honneur hier soir. "Mais, j'espère que les amateurs ne me croiront pas fini trop tôt. Je crois encore qu'il me reste quelque chose dans mon bon bras droit".

A la même occasion, Bob a dit avec sincérité: "Les chroniqueurs du baseball et les amateurs de Cleveland et d'Ohio ont manifesté une grande patience à mon endroit au cours des années méd'ocres que j'ai connues".

Feller a été choisi "l'homme de l'année à Cleveland, en 1951". C'est pour marquer cette occasion qu'il a été fêté au sixième banquet annuel de la section de Cleveland de l'Association des Chroniqueurs de Baseball. Il a profité de l'occasion pour exposer ses plans pour l'avenir.

D'abord, il aimerait lancer une quatrième partie sans point ni coup sûr, un exploit qu'aucun lanceur des ligues majeures n'a réussi. Ensuite, il aimerait remporter 300 victoires. Il en a maintenant 230 à son actif, ce qui veut dire qu'il lui faudrait encore quatre autres bonnes saisons. Enfin, par-dessus tout autre vœu, il aimerait faire partie d'une autre équipe championne à Cleveland.

Feller a reçu la promesse d'un poste dans l'organisation des Indiens quand il aura pris fin à sa carrière. Ellis Ryan, président du club, a fait cette promesse à l'occasion du dîner et il a ajouté que Feller pourra demeurer avec l'équipe, peut-être dans la section administrative, aussi longtemps que les propriétaires actuels seront en selle. Ryan a ajouté qu'il espère que Feller décidera lui-même d'abandonner le jeu, quand il se rendra compte qu'il est "fini", tout comme l'a fait Joe DiMaggio.

Feller n'a pas donné l'impression que les parties sans point ni coup sûr ont une grande importance, bien que les trois qu'il a

réussies lui aient permis d'égaliser un record.

"Après tout, a-t-il déclaré, tout ce qu'on recherche c'est de lancer



Bob FELLER

pendant autant de manches qu'on le peut sans allouer un seul coup sûr. Si le hasard veut que vous réussissiez cet objectif pendant neuf manches consécutives, vous devenez un héros".

Fields lancera pour Toronto

TORONTO. — La direction du club de baseball Toronto a annoncé, hier, qu'elle avait signé le lanceur Wilmer Fields, un noir de l'Ontario. Fields est âgé de 28 ans et pèse 225 livres. Il mesure six pieds et cinq pouces.

Fields est arrivé en tête des lanceurs de la ligue Provinciale de l'Ontario, la saison dernière. Fields se rapportera au camp d'entraînement des Leafs le mois prochain.

Le club de football Calgary menace de se retirer en 1952

EDMONTON. — La ligue de football de l'Ouest, qui avait une belle chance d'avoir cinq clubs l'automne prochain n'en aura peut-être que trois. En effet, le club Calgary menace de se retirer du circuit en 1952 parce que la ligue a refusé l'admission d'une équipe de Vancouver après avoir approuvé à l'unanimité ce geste l'an dernier.

Il existe donc trois possibilités à la suite des discussions orageuses qui ont eu lieu durant l'assemblée tenue à Regina:

1. Calgary, irritée par ce qu'elle appelle le contrôle de la ligue par Regina et Winnipeg, oubliera sa colère et alignera un club en 1952.
2. Calgary se retirera pour un an ne laissant que trois clubs dans la ligue: Winnipeg, Regina et Edmonton.

3. Le football majeur dans l'Ouest sera divisé en deux sections: Edmonton, Calgary et Vancouver évoluant dans une et Regina et Winnipeg dans l'autre.

Il est aussi dans le domaine des possibilités que Winnipeg et Regina s'affilient au Big Four de l'Est, ce qui laisserait une ligue de l'Ouest formée de Calgary, Edmonton et Vancouver.

La Marine chinoise aurait les yeux sur 7 océaniques battant pavillon canadien

HONG-KONG, 22 — (PC) — Selon des renseignements recueillis au port de Canton, dans le sud de la Chine, la Marine chinoise aurait les yeux sur sept océaniques battant pavillon canadien, la fameuse flotte Ming-Sung, dans le but de s'en servir pour des fins d'agression en Indochine, à Formose et ailleurs en Asie.

Alors que le monde occidental se demande si la Chine va frapper ailleurs en Asie, les navires en question ne peuvent qu'exciter la convoitise du régime communiste. En ce moment les sept océaniques sont en train de rouiller. Les industriels à qui ils appartiennent ont négligé de faire leurs versements à la banque canadienne qui a financé l'entreprise maritime Ming-Sung.

Depuis lors, ils ont réussi à protéger leurs navires contre une saisie possible en les confiant à la Chine communiste, tout au moins en les plaçant en lieu sûr à l'ombre du Rideau de Fer.

Un officier de l'un des navires a déclaré qu'il est probable que les propriétaires ont peur d'une rencontre entre les océaniques et les destroyers canadiens. Cet officier était de passage à Hong-Kong après avoir quitté l'emploi de la compagnie Ming-Sung. Il a affirmé que seule la peur des destroyers canadiens retient les navires à Canton.

Les destroyers canadiens fréquentent la Mer de Chine, devant de temps à autre se rendre à Hong-Kong, soit pour y subir quelque réparation ou simplement accorder des permissions aux marins.

(A Ottawa, la Marine de guerre

canadienne ne dit rien. On ne sait pas si des ordres précis ont été donnés aux destroyers dans la Mer de Chine au sujet de ce qu'ils doivent faire advenant le cas d'une rencontre avec l'un des navires de la flotte Ming-Sung. Apparemment, ces navires battent encore pavillon canadien puisque leur immatriculation n'a pas encore été changée).

L'officier qui a donné ces renseignements a été en service à bord du "Fu Men". Il a dit que des personnages officiels de Canton se sont logés à bord des navires, trouvant les quartiers d'habitation fort agréables et même luxueux. Mais ils ont été déçus d'apprendre que le jaugeage des navires les empêche de naviguer en eau peu profonde dans la région de Canton. Leur tirant d'eau est de 10 à 15 pieds.

Les navires sont ancrés en compagnie des navires de la compagnie maritime "China Merchants Steam Navigation" qui se sont rendus aux communistes après la "libération" de la Chine du Sud. (Les navires ont quitté Hong Kong à destination de Canton dès que la Grande-Bretagne eut reconnu le régime de la Chine rouge).

A Canton, on prétend que la Marine communiste s'emparera des vaisseaux immobilisés des deux compagnies dans le but de s'en servir lors de la "libération" de Formose, de l'Indochine, du Siam et d'autres endroits.

312,033 livres d'aliments ont été condamnées

Au cours de l'année dernière, le service municipal de santé a condamné dans les limites de la cité 312,033 livres d'aliments divers jugés impropres à la consommation. a révélé, hier, le docteur Adélaïde Groulx, directeur de ce service, dans son rapport préliminaire annuel soumis à la Commission d'hygiène.

Le service de santé, a-t-il précisé, a condamné 187,589 livres de viandes diverses à la suite de 58,520 inspections dans les établissements, et 124,444 d'autres aliments dans les restaurants, salles à manger, épicerie ou autres établissements de produits alimentaires.

Le docteur Groulx a aussi révélé qu'on a reçu en 1951, à Montréal 132,445 gallons de lait par jour et qu'il s'en est consommé 108,726 gallons, 99,63% de ce lait vendu et consommé était pasteurisé.

La grande force de la publicité

CHICAGO, 22. (P.A.) — La publicité dans les journaux a une plus grande force que les nouvelles ou les articles éditoriaux, selon M. John-P. Cunningham, vice-président de la compagnie Cunningham et Walsh, de New-York.

Au cours d'une allocution prononcée devant les délégués au congrès de la "Newspaper Advertising Executives Association", M. Cunningham a déclaré que la publicité est une force plus grande que toutes les autres matières imprimées dans un journal, et cela même en ce qui a trait à la formation de l'opinion publique ou encore quand il s'agit de pousser le lecteur à prendre une décision rapide.

"Il semble que l'avis d'un rédacteur est que seule la mauvaise nouvelle vaille d'être répandue", a dit M. Cunningham.

"C'est au point où l'on peut se demander si les pages frontispices des journaux ne sont pas rédigées par les quatre cavaliers de l'Apocalypse. La paix et la satisfaction ne sont pas de bons sujets de nouvelles.

"Toutefois, a ajouté le conférencier, le lecteur peut trouver une certaine paix et une certaine satisfaction à la lecture des textes de la publicité.

"Sous la couche de crainte et d'incertitude que brosse le rédacteur à travers ses colonnes de nouvelles, on trouve le tableau rassurant peint par la publicité qui contient aussi la promesse d'un peu de "bonheur", a conclu M. Cunningham.

Larouche recherché par les policiers

TROIS-RIVIERES, 22. (P.C.) — L'hon. juge Léon Lafoie, de la Cour du Banc du Roi, a ajourné la cause de Paul-Emile Larouche à la prochaine session des Assises criminelles, terme qui commencera le 25 octobre 1952.

Larouche, qui est de Montréal, est accusé d'avoir commis un vol avec effraction à la Caisse Populaire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, à l'automne de 1949 et fut condamné à subir son procès aux Assises criminelles.

Ayant été admis à cautionnement, il ne s'est pas présenté à l'ouverture des Assises, le 25 octobre dernier et la Cour a émis contre lui un mandat d'amener, mais la police ne l'a pas retracé encore.

accusation. Les trois autres font le sujet d'une enquête.

Les officiers d'état-major des deux camps en présence se réuniront mercredi pour s'entendre sur les moyens de protéger les camps de prisonniers de guerre contre une attaque aérienne involontaire. La sous-commission chargée d'étudier le cas des échanges de prisonniers, s'est entendue sur ce point, mardi. Ce fut le seul résultat concret de la journée.



M. CHURCHILL A NEW-YORK. — Le premier ministre conservateur de Grande-Bretagne est de retour dans la métropole américaine, l'hôte de son ami, M. Bernard Baruch, jusqu'à son départ, mercredi, à bord du "Queen Mary" pour rentrer dans son pays. La scène ci-dessus, croquée sur le vif à la gare Pennsylvania, nous montre le célèbre homme d'Etat anglais tirant des bouffées d'un cigare. Il est accompagné, à gauche, de M. Bernard Baruch.

L'Iran refuse d'accepter M. Hankey comme nouvel ambassadeur de la G.-B.

TEHERAN, Iran, 22 — (PA) — L'Iran a refusé, aujourd'hui, d'accepter M. Robert Hankey en qualité de nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Téhéran.

Londres avait proposé la nomination de M. Hankey dans le but de diminuer la tension entre les deux pays par suite de la nationalisation de l'"Anglo-Iranian", compagnie pétrolière britannique que l'Iran a nationalisée au printemps dernier.

M. Hankey, âgé de 46 ans, devait succéder à sir Francis Shepherd qui a été ambassadeur de Grande-Bretagne près de Téhéran pendant toute la crise.

Le nom de Hankey avait été soumis au gouvernement du premier ministre Mohammed Mossadegh pour approbation conformément au protocole diplomatique. Le rejet de Hankey, un fait qui se produit assez rarement dans la diplomatie, semble destiné à aggraver les relations entre les deux pays, alors qu'elles sont déjà presque au point de rupture.

C'est une autre gifle que les Iraniens viennent de servir à la

Grande-Bretagne, car il y a 10 jours l'Iran a ordonné la fermeture des neufs consulats à travers le pays. Dimanche, les Britanniques ont finalement obtenu l'ordre requis, mais non sans avoir énergiquement protesté.

Shepherd, qui avait été nommé à son poste par le gouvernement travailliste, a été rappelé à Londres peu après l'entrée en fonctions comme secrétaire aux Affaires étrangères de M. Anthony Eden. On lui annonça alors qu'un autre poste lui serait confié ailleurs.

Hankey compte 25 ans d'expérience dans le service diplomatique. Il a occupé des postes au Caire, à Téhéran, Berlin, Madrid, Varsovie et Bucarest. Il fut auparavant secrétaire particulier d'Anthony Eden de 1933 à 1936, y compris une partie du premier mandat d'Eden comme secrétaire aux Affaires étrangères.

Hankey est présentement ministre de Grande-Bretagne en Hongrie.

Deux firmes poursuivies pour la chute du pont Duplessis

TROIS-RIVIERES, 22. (P.C.) — Mme Jeannine Chartrand-Fiset de Montréal, épouse de l'une des victimes de la chute du pont Duplessis, vient de réclamer, par l'entremise de l'étude légale Guérin, Godin et Pinard, de Montréal, la somme de \$45,000 en dommages-intérêts par suite de la mort de son époux. La Dufresne Engineering et la Dominion Bridge sont poursuivies conjointement en cette affaire.

Cette réclamation inscrite en cour supérieure sert d'épilogue à la tragique nuit du 31 janvier 1951, alors que M. Paul Steven Fiset, vendeur au service de la compagnie Marconi de Montréal, était précipité dans les eaux glacées du Saint-Maurice à trois heures du matin, en même temps que quatre travées du pont Duplessis. M. Fiset était seul dans son auto lorsque la tragédie s'est produite. Son cadavre a été retiré de la rivière Saint-Maurice au cours de la journée du 31 janvier 1951. M. Paul Steven Fiset était domicilié à Ville St-Laurent.

A Pan Mun Jom

Refus communiste, en dépit d'un compromis des Alliés

MUNSAN, Corée, 22 — (PA) — Au cours d'une séance de 14 minutes dont le ton a été sec, les délégués communistes aux pourparlers de trêve ont refusé, aujourd'hui, d'accepter l'interdiction de la reconstruction des aérodromes, bien que les Alliés aient offert d'accepter en retour le texte préparé par leurs adversaires quant aux stipulations ayant trait à la surveillance de l'armistice coréen.

Trois heures et 10 minutes de disputes incessantes au sein d'une autre sous-commission n'ont pas réussi à modifier l'opposition communiste à toute proposition de permettre aux prisonniers de guerre de décider par eux-mêmes s'ils désirent être rapatriés ou non.

Les deux sous-commissions se réuniront de nouveau à 11 heures, mercredi matin (9 h. du soir, heure de l'Est) pour tenter encore une fois de sortir de cette impasse.

La séance de 14 minutes qu'a tenue la sous-commission chargée de discuter de la surveillance de la trêve fut la plus longue qu'elle ait tenue cette semaine.

Le major-général Claude Ferenbaugh a déclaré que le haut-commandement des Nations-Unies accepterait le texte de la contre-proposition communiste soumise le 9 janvier, si les communistes consentaient à accepter l'interdiction de la reconstruction au cours de la trêve des aérodromes détruits par les bombardements. Cette stipulation constitue le seul point de divergence, depuis le 9 janvier, entre les camps opposés.

Le major-général Hsieh Fang, un Chinois, a tout simplement répondu non.

Hsieh a accusé les Alliés d'avoir commis "quatre actes de provocation" depuis le 13 janvier et il a prétendu que le vice-amiral A. Turner Joy s'est vanté que la seule façon de rompre l'impasse de la trêve pourrait bien être une pression militaire.

Le général chinois faisait alors allusion à une interview parue dans "U.S. News and World Report" et dans laquelle Joy a dit qu'on pourrait en arriver à un accord stable au sujet de la trêve, soit par suite d'un soudain changement d'attitude de la part des Communistes, soit par "une puissance militaire suffisante pour les induire à un tel changement d'attitude."

Hsieh a dit que Joy a déclaré dans cette interview que "les bombes et les balles sont le seul langage" que les communistes comprennent.

La contre-proposition soumise par les Rouges le 9 janvier constituait une révision d'une contre-proposition précédente des Nations-Unies. Dans son offre, Ferenbaugh a consenti à accepter des "nations neutres" à la place de "nations non-combattantes", ainsi que le texte refait d'une autre stipulation.

Hsieh n'a pas précisé quels actes de provocation les Nations Unies auraient commis. Il faisait probablement allusion aux prétentions des communistes voulant que des avions alliés aient survolé des villes mandchoues, bombardé un camp de prisonniers de guerre en Corée du Nord, bombardé la zone protégée de Kaesong et mitraillé et bombardé un convoi de la délégation communiste d'armistice.

Les Alliés ont nié la première